



HAL
open science

Caylus (82), maison des Loups : rapport de sondage archéologique

Eric Chabanne

► **To cite this version:**

Eric Chabanne. Caylus (82), maison des Loups : rapport de sondage archéologique. Université Toulouse Jean Jaurès. 2022, pp.105. hal-03930126

HAL Id: hal-03930126

<https://hal.science/hal-03930126v1>

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

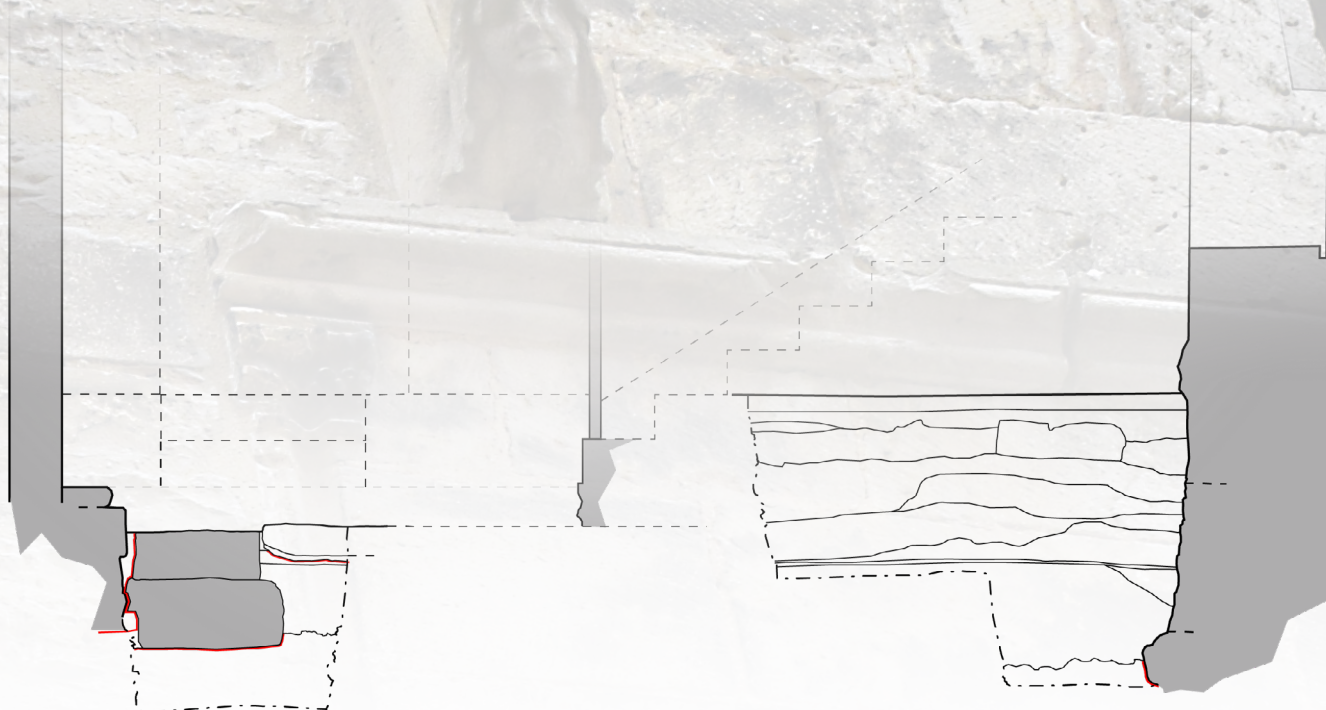
Occitanie, Tarn-et-Garonne, Caylus

Maison des Loups

Rapport de sondage archéologique

sous la direction de
Eric Chabanne

Décembre 2022



Occitanie, Tarn-et-Garonne, Caylus

Maison des Loups

Rapport de sondage archéologique

sous la direction de
Eric Chabanne

avec la collaboration de
Yoan Mattalia

Code INSEE	82038
N° arrêté de prescription	76-2022-0317
N° opération	1411835

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à M^{me} Jean et M. Martin Brewer, propriétaires de la maison des Loups, qui m'ont ouvert leurs portes avec enthousiasme lors de cette opération.

Ils s'adressent également à M. Vincent Cousi, maire de la commune de Caylus, qui encourage et suit attentivement la recherche archéologique et historique sur le territoire qu'il administre, ainsi que Léa Gérardin, chargée d'inventaire du patrimoine au sein du Pays-Midi-Quercy et l'ensemble de l'équipe du PETR, notamment Sandrine Pradier, responsable de la mission, Carole Stadnicki et Sandrine Ruefly.

Merci à Gilles Séraphin qui m'a autorisé à utiliser les plans de la maison voisine, relevés lors d'une opération de 2019.

Je tiens également à remercier Zénaïde Lecat, conservatrice au Service régional de l'archéologie, pour sa confiance et ses précieux conseils de même que Bastien Lefebvre, qui a su m'apporter un soutien nécessaire. De même, je remercie Antigone Imbert, de la gestion des biens archéologiques mobiliers ainsi que Christine Le Noheh et Béatrice Boisseau de l'Inrap pour la logistique et le prêt du matériel de terrain.

Par ailleurs, ma gratitude s'adresse à Manon Géraud, doctorante à TRACES (UMR-5608) et Jean Catalo, céramologue à l'Inrap pour les pistes d'interprétation et de datation du mobilier céramique. Celui-ci n'ayant pas fait l'objet d'une étude spécifique, M^{me} Géraud et M. Catalo ont toutefoient accepté d'en faire un examen visuel succinct.

Enfin, ce travail a également reposé sur l'aide précieuse de Yoan Mattalia sur le terrain.

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique	12
Mots-clefs des thésaurus	13
Générique de l'opération	14
Notice scientifique	15
État du site	15
Localisation de l'opération.....	16
Arrêté de prescription.....	19
Coût et financement de l'opération	21

II. Description de l'opération et résultats

1. Introduction	25
2. Contexte de l'opération	27
2.1. Problématique scientifique	27
2.2. Méthodes d'intervention sur le terrain	28
2.2.1. La fouille	28
2.2.2. Les relevés	29
2.2.3. Le traitement et l'étude du mobilier.....	30
3. État des connaissances avant l'intervention.....	32
3.1. Contexte géologique et géomorphologique	32
3.2. Contexte archéologique local	33
3.3. Contexte historique : l'agglomération de Caylus.....	34
3.4. Le quartier de la Saliège	36
3.5. La maison des Loups	37
3.5.1. Généralités	37

3.5.2. Transformations de l'édifice	38
3.5.3. Des pistes quant à l'occupation moderne.....	45
3.5.4. Bilan.....	46
4. Résultats archéologiques.....	47
4.1. Plans et coupes.....	47
4.2. Des niveaux antérieurs à la maison ?	61
4.3. La construction de l'édifice (XIII ^e -XIV ^e s.)	62
4.3.1. L'absence des fondations du MUR 104	62
4.3.2. Un support intermédiaire d'origine ? (MUR 106)	63
4.3.3. Les fondations du MUR 102	65
4.3.4. La portion d'un unique niveau de circulation ?	67
4.4. Des interventions massives sur la maison des Loups (XVIII ^e - XX ^e s.).....	68
4.4.1. Un nouvel escalier	68
4.4.2. Des remblais riches en mobilier.....	69
4.4.3. La reconstruction du MUR 104	77
5. Conclusion et perspectives.....	81
6. Sources et bibliographie	83
6.1. Sources	83
6.1.1. Archives départementales de Tarn-et-Garonne	83
6.1.2. Archives communales de Caylus.....	83
6.2. Bibliographie.....	83
7. Liste des figures.....	87

III. Inventaires techniques

A. Inventaire des faits	92
B. Inventaire des unités stratigraphiques.....	93

C. Inventaire du mobilier	96
C.1. La terre cuite.....	96
C.2. Le métal.....	99
C.3. Le verre.....	101
C.4. Le mobilier organique	103
C.5. Le plastique	104

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région : Occitanie
Département : Tarn-et-Garonne (82)
Commune : Caylus
Adresse ou lieu-dit : maison des Loups (21 rue Droite)
Code INSEE : 82038

Coordonnées géographiques et altimétriques

x : 601,87 km ; y : 6349,22 km (Lambert 93)
z : 220,50 m NGF

Références cadastrales

Année : 2021
Section(s) : AB
Parcelle(s) : 390

Propriétaire(s) et statut du terrain

M. Martin et Mme Jean Brewer
Façade classée au titre des Monuments historiques
(arrêté du 25 avril 1921)

Référence de l'opération

N° de l'arrêté de prescription : 76-2022-0317
N° d'opération : 1411835
Nature : sondage archéologique

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1
Nombre de figures : 86
Nombre de pages : 105
Nombre d'annexes : 0
Nombre d'inventaires : 3

Lieu de dépôt temporaires du matériel archéologique

Centre archéologique SRA
Rue Bernard Délicieux
Toulouse (31555)

Informations complémentaires

Responsable scientifique : Eric Chabanne
Organisme de rattachement : Université Toulouse
Jean-Jaurès
Dates d'intervention : du 28/03/2022 au
01/04/2022 et du 27/06/2022 au 30/06/2022

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstadt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
- Indéterminé**

Sujet et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Fossé
- Trou de poteau
- Puits

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre : ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Malacologie
- Étude phytolithes

Générique de l'opération

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, rattachement	Fonction	Tâches affectées
Zénaïde Lecat, Sra	Conservatrice du patrimoine	Contrôle scientifique et technique
Didier Delhoume, Sra	Conservateur régional	Contrôle scientifique et technique
Eric Chabanne, Traces	Doctorant	Responsable scientifique

Équipe de fouille

Prénom Nom, rattachement	Fonction	Tâches affectées
Eric Chabanne, Traces	Doctorant	Responsable scientifique
Yoan Mattalia, Traces	Chercheur associé	Bénévole

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, rattachement	Fonction	Tâches affectées
Eric Chabanne, Traces	Doctorant	Responsable scientifique
Jean Catalo, Inrap	Céramologue	Conseil et avis mobilier céramique
Manon Géraud, Traces	Céramologue	Conseil et avis mobilier céramique

Notice scientifique

Les deux sondages archéologiques réalisés dans la maison des Loups ont révélé la présence de structures enfouies correspondant à des états anciens de l'édifice. Dans la boutique, deux maçonneries ont été mises au jour (MUR 106 et MUR 107), correspondant respectivement à un possible support intermédiaire de la maison détruit lors de la modification de l'élévation occidentale (MUR 104), et à une ancienne cloison ou un support destiné à un escalier. Cette reconstruction de l'élévation occidentale de la maison a nécessité la destruction des fondations d'origine puisqu'elles n'ont pas été trouvées en fouille. En revanche, dans l'arrière-boutique, le sondage a permis d'accéder aux fondations de la façade orientale de la maison (MUR 102), scellée par une couche datant visiblement du XIII^e - XIV^e siècle sur laquelle repose un niveau de circulation. Le tout est surmonté de remblais liés à l'aménagement de la cloison intérieure (MUR 105) qui s'inscrit dans la construction de l'actuelle cage d'escaliers.

État du site

Les sondages réalisés ont été comblés après la pose d'un géotextile destiné à en marquer l'emprise.

Les maçonneries découvertes ont été préservées et remblayées avec le sédiment extrait, qui a été tassé manuellement.

Localisation de l'opération

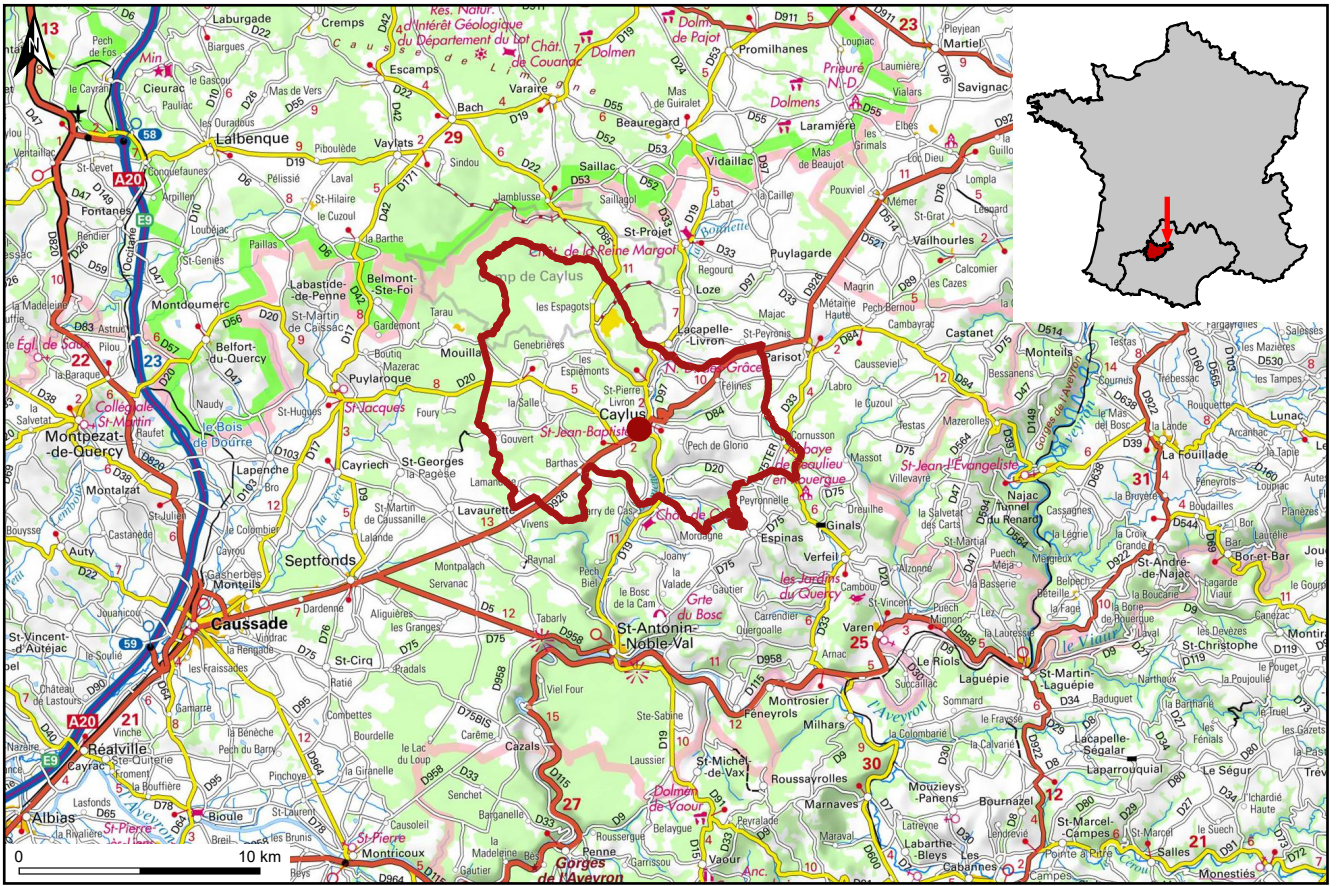


Fig. 1 : Limites de la commune (IGN, de carte topographique au 1/250 000^e).

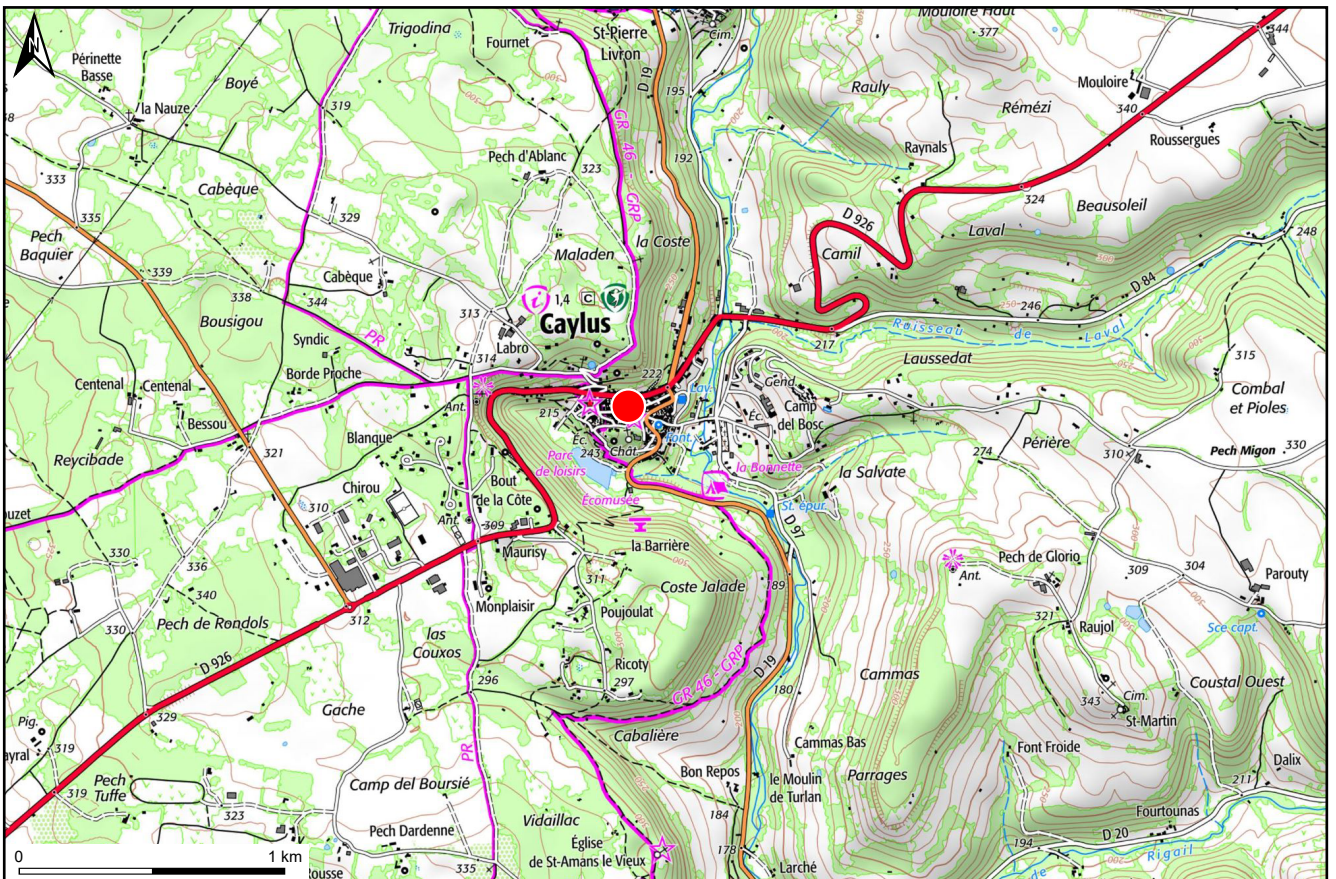


Fig. 2 : Emplacement du site (IGN, carte topographique IGN au 1/25 000^e).

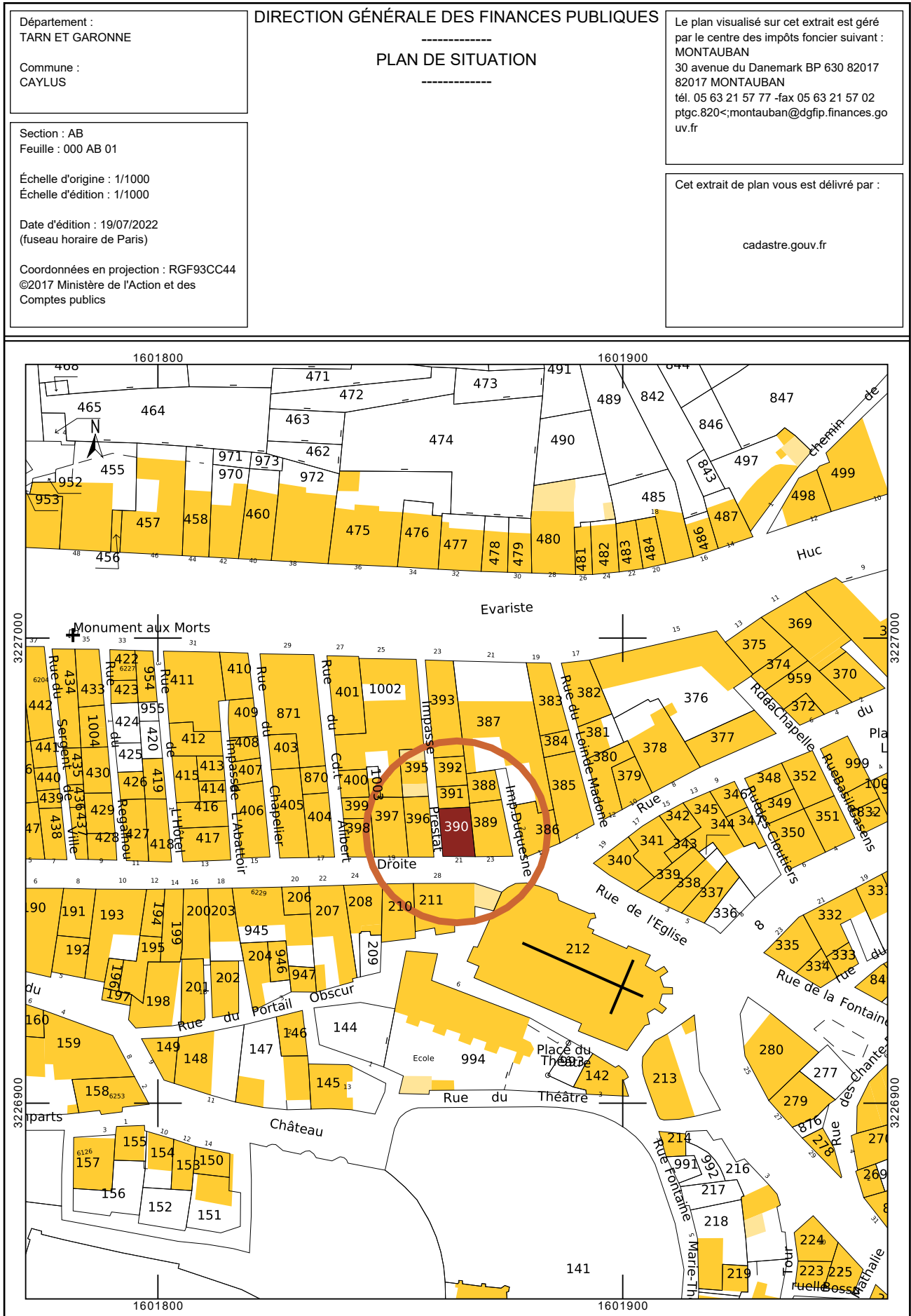


Fig. 3 : Localisation de la parcelle AB 0390 sur le cadastre actuel.



Fig. 4 : Localisation de l'emprise des sondages sur le cadastre actuel (DGFIP, 2021).

Arrêté de prescription



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 76-2022-0317 Du 17/03/2022

portant décision de fouille exécutée par l'Etat.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral R76-2021-03-04-004 du 4 mars 2021 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles – DRAC Occitanie ;

Vu l'arrêté préfectoral modificatif R76-2021-03-08-001 du 8 mars 2021 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC Occitanie), portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762022000017, de demande d'opération archéologique arrivé le 24 décembre 2021 ;

DECISION

Article 1 - L'État procédera, du 21 mars au 21 juillet 2022, à l'exécution d'une fouille archéologique sise en :

RÉGION : OCCITANIE
DEPARTEMENT : TARN-ET-GARONNE
COMMUNE : CAYLUS

Intitulé de l'opération : 21 rue droite - FEE 2022.
Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.
Code de l'opération : 1411835

Monsieur Eric CHABANNE est désigné comme responsable scientifique de la fouille.

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la

publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire [Cerfa n°02-0083](https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083), <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - prescriptions particulières

L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictees et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Cette opération consistera à réaliser des sondages dans les zones déjà ouvertes par les propriétaires de la maison des Loups afin d'en enregistrer la stratigraphie et poursuivre les sondages en fonction des problématiques mises en évidence. Le responsable d'opération mettra ces informations stratigraphiques en rapport avec les mobiliers issus des sondages et les éléments d'analyse du bâti alentours.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à Monsieur Eric CHABANNE.

Fait à Toulouse, le 17 mars 2022

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

Coût et financement de l'opération

Frais pris en charge par l'Université Toulouse - Jean Jaurès	1 598,88 €
Salaire responsable d'opération (2 sem. de terrain, 2 sem. de post-fouille)	1 598,88 €
Frais pris en charge par le ministère de la Culture (SRA)	1 700,00 €
Achat matériel de fouille (géotextile)	26,99 €
Déplacements	1 418,55 €
Impression du rapport	152,59 €
Frais de gestion par le CAML	101,87 €
Total du coût réel de l'opération	3 298,88 €

II. Description de l'opération et résultats

1. Introduction

La petite agglomération de Caylus, située dans le département de Tarn-et-Garonne (82), le long de la route reliant Montauban (82) à Rodez (12) est renommée pour son bâti médiéval remarquable. Depuis le XIX^e siècle, son château, sa maison dite « de Gauléjac » ou encore sa place à couverts ont suscité l'intérêt des érudits locaux.

Mais si sa place dans le maillage politique du Quercy au Moyen Âge est plutôt importante (Albe 1905), elle n'a pas pour autant bénéficié de pléthore de travaux archéologiques. Ce sont davantage des études d'érudits qui ont permis d'en connaître l'histoire, comme, la publication de l'archiviste Jean-Ursule Devals (1873), issue de son dépouillement des comptes consulaires, qui constitue la contribution la plus complète pour saisir l'histoire de cette petite agglomération entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. De la même manière, les nombreuses publications de l'abbé Firmin Galabert dans le *Bulletin archéologique et historique de Montauban*, puis dans le *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* ont renseigné des points précis comme le sac de 1562, les armoiries de la ville ou encore le repeuplement après la guerre de Cent Ans (Galabert 1879a; 1879b; 1881).

C'est davantage lors de la période d'après-guerre de 1945, que les travaux de recherche se multiplient au sujet du bâti urbain, et surtout lors des grandes campagnes d'inventaire fondamental des années 1980. À cette période, l'équipe de l'Inventaire général du Patrimoine rédige 32 dossiers sur l'agglomération, portant autant sur des thématiques générales que sur des parcelles individuelles, à l'instar de la maison des Loups (Loncan 1982), concernée par le présent rapport. La constitution de ces dossiers aboutit à une publication présentant Caylus en même temps que la commune voisine de Saint-Antonin-Noble-Val (Loncan et al. 1993). Mais à cette époque, si cette publication est essentielle pour la connaissance du patrimoine caylusien, aucune opération archéologique n'a encore été menée sur le centre urbain.

En 2018, un diagnostic archéologique est réalisé dans le parc du château neuf par l'Inrap (Tranier 2018), révélant des éléments bâtis pouvant appartenir à la fortification de la butte castrale, jusqu'à cette année 2022, il s'agissait de la seule opération ayant été réalisée dans l'emprise urbaine de Caylus.

En 2019, dans le cadre de travaux entrepris à l'intérieur de la maison du 23 rue Droite (voisine de la maison des Loups et appartenant au même îlot), celle-ci fait l'objet d'un diagnostic sommaire des maçonneries par Gilles Séraphin, architecte du patrimoine (Séraphin 2019). De même, une dynamique de recherche sur plusieurs maisons de la commune, étudiées par Léa Gérardin au sein du service de l'Inventaire du Patrimoine rattaché au Pays Midi-Quercy, a mené à la réalisation d'études spécifiques, mais aussi d'un sondage au 28 rue Droite (en face de la maison des Loups) dont les résultats ne sont pas encore publiés.

Enfin, les nouveaux propriétaires de la maison des Loups souhaitant en connaître davantage sur l'histoire de cet édifice emblématique de la ville, ils sont entrés en contact avec les services de l'Inventaire du patrimoine et de la Drac de la région Occitanie pour connaître les modalités d'une intervention archéologique programmée. C'est cette démarche qui est à l'origine de la présente opération, concernant deux sondages au rez-de-chaussée de la maison.

2. Contexte de l'opération

2.1. Problématique scientifique

La maison des Loups est un bâtiment important pour le patrimoine historique de la petite agglomération de Caylus. Sa façade richement ornée de sculptures a été maintes fois décrite, à défaut d'avoir fait l'objet d'une étude archéologique poussée. Cet édifice est implanté dans un quartier de l'agglomération formé au XIII^e siècle, lors d'une phase d'expansion urbaine. Si les modalités et les rythmes du développement de ce quartier ont été explorés au cours d'une recherche de master (Chabanne 2019 ; 2020), un certain nombre de questions n'ont jamais été abordées pour cette partie de l'agglomération.

À ce titre, l'objectif de cette opération était multiple. Il s'agissait déjà de tenter d'apporter des éléments de compréhension quant à des états antérieurs de l'édifice, et notamment d'investiguer la possible existence d'une cave ayant été comblée au XX^e siècle. De la même manière, l'analyse de couches archéologiques liées aux maçonneries devait permettre de caractériser l'occupation et de caler chronologiquement la construction de cet édifice. Enfin, par extension, dans l'éventualité où la fouille aurait atteint les fondations de la maison, la caractérisation et l'interprétation d'occupations antérieures à sa construction était envisagée.

Cette opération a donc été menée dans le but de connaître davantage l'histoire de cet édifice, mais également celle de l'extension urbaine de la Saliège dans laquelle il s'inscrit. Cette fouille sera probablement suivie par une étude archéologique de l'intégralité du bâti de la maison (l'auteur ou l'autrice de cette étude n'étant pas encore désigné·e) qui apportera très certainement des réponses complémentaires à celles contenues dans ce rapport.

2.2. Méthodes d'intervention sur le terrain

2.2.1. La fouille

Le calendrier de fouille a été adapté aux possibilités des propriétaires, la boutique étant ouverte tout au long de l'année. Cette opération a donc été divisée en deux séquences. Le premier sondage (fig. 5), situé directement dans la boutique, a été réalisé entre le 28 mars et le 1^{er} avril 2022, à une période où le commerce fonctionne en activité réduite, du fait de la faible fréquentation touristique hivernale. Le deuxième sondage (fig. 6), situé en arrière-boutique, a été réalisé dans un niveau d'entresol plus élevé que le rez-de-chaussée de la maison. Des cuves de stockage de fioul pour le système de chauffage de la maison se situaient à l'origine dans cet espace, et n'ont pu être démontées qu'à l'arrêt du système, à la fin du printemps. C'est pour cette raison que la semaine du 27 au 30 juin 2022 a été retenue pour réaliser ce deuxième sondage, dans espace plus abrité de la fréquentation touristique.

La fouille s'est déroulée par décapages manuels successifs, tout en prenant en compte d'éventuelles structures ou aménagements dans les couches archéologiques. Les déblais étaient stockés aux abords du sondage, dans des « big bags » (ou sacs à gravats), du fait de la difficulté de transport des seaux de sédiments à travers une boutique composée d'objets fragiles (fig. 7).



Fig. 5 : Vue du premier sondage avant décapage (Cl. Léa Gérardin).

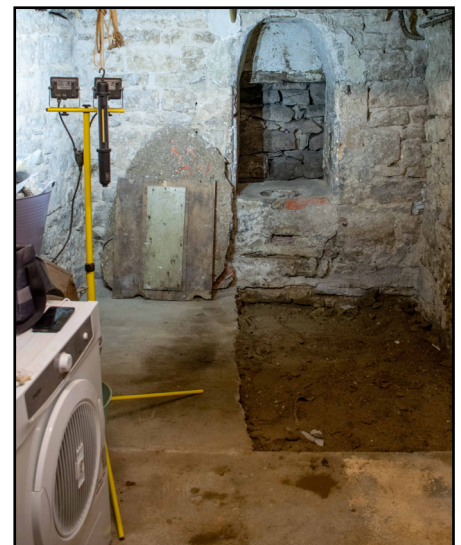


Fig. 6 : Vue du deuxième sondage après rebouchage (Cl. Eric Chabanne).

Fig. 7 : Exemple de sac à gravats utilisé pour stocker les déblais (Cl. Eric Chabanne).



Au total, une surface de 3,12 m² a été ouverte, respectivement 1,67 m² pour le premier sondage et 1,45 m² pour le deuxième, et sur une profondeur maximale de 1,39 m. La difficulté principale a résidé dans la nature des couches les plus profondes, constituées d'argiles lourdes et très collantes qui ont marqué la limite de l'exploration archéologique. Le dernier jour de chaque séquence, les sondages ont été rebouchés manuellement avec les déblais issus de la fouille après pose d'un géotextile.

2.2.2. Les relevés

Les couches archéologiques correspondant à des occupations spécifiques (niveaux de sol, structures), ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique, de-même que les coupes finales de chacun des sondages. Les modèles photogrammétriques ont été réalisés à partir de photographies multiples, compilées à l'aide du logiciel Metashape. En revanche, dans un souci d'efficacité, les couches de remblais ont simplement fait l'objet d'une photographie zénithale.

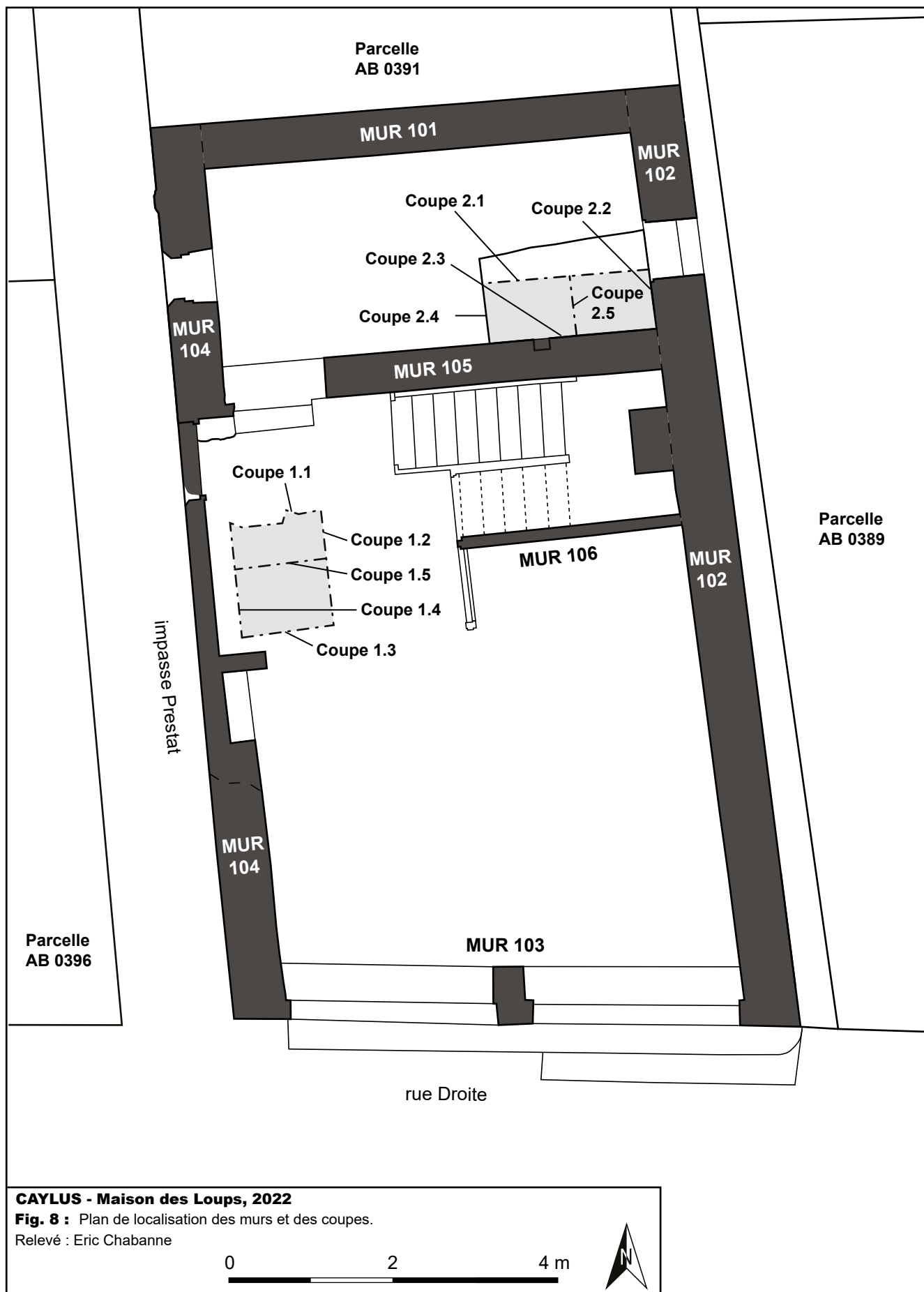
Les modèles photogrammétriques ont été calés grâce à des points topographiques relevés à la station totale. Celle-ci a été implantée dans un référentiel autonome créé pour l'opération, et qui comprend l'altitude (NGF) récupérée sur la borne géodésique la plus proche (repère de nivellement K'.C.M3N3 - 23a, situé sur un contrefort de l'église paroissiale). La station totale a également été utilisée pour réaliser un relevé en plan du rez-de-chaussée de la maison (fig. 8), ainsi que pour prendre les altitudes de fin de fouille.

2.2.3. Le traitement et l'étude du mobilier

Le mobilier archéologique (dont l'inventaire est disponible à la fin de ce rapport) a été conditionné dans des sachets plastiques minigrip sur le terrain. Les rares restes de cuir ont été séparés par US et ont fait l'objet d'un conditionnement spécifique, dans des sachets remplis d'eau, eux-mêmes en immersion dans des boîtes hermétiques. Le reste du mobilier archéologique a simplement été séparé par US dans un premier temps.

À l'issue de la phase de terrain, le mobilier a été trié par matériau (céramique, faune, métal, verre, ...), lavé, puis photographié par groupes de matériaux et par couches. Quelques objets ont également été photographiés indépendamment, pour leur caractère datant ou lorsqu'ils nécessitaient davantage de détails. L'opération n'ayant pas livré une grande quantité d'artefacts, il a été décidé de limiter leur étude à un inventaire simple, sur les bases duquel quelques observations ont été faites. Les principales observations concernant le mobilier ont porté sur la céramique, grâce à des indications gracieusement apportées par Jean Catalo (Inrap) et Manon Géraud (Traces - UMR 5608).

Après étude, l'intégralité du mobilier a été remis au Service régional de l'archéologie d'Occitanie, au Centre de Conservation et d'Étude du Sra, et conditionné comme indiqué ci-dessus.



CAYLUS - Maison des Loups, 2022

Fig. 8 : Plan de localisation des murs et des coupes.

Relevé : Eric Chabanne

0 2 4 m



3. État des connaissances avant l'intervention

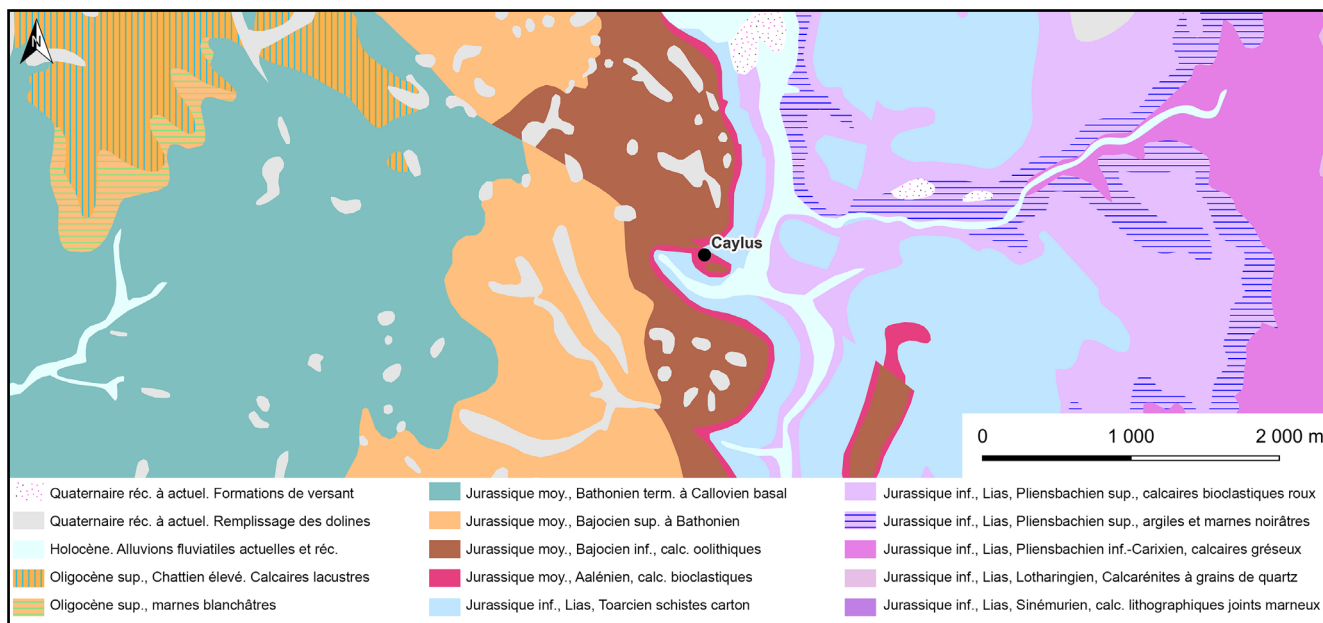
3.1. Contexte géologique et géomorphologique

Note : cette partie n'a pas pour objet de renouveler les connaissances géologiques ou géomorphologiques concernant la ville de Caylus. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter l'étude dédiée dans le rapport de l'Inrap (Cailhol 2018).

La commune de Caylus est située dans la partie orientale du département de Tarn-et-Garonne à proximité de la frontière avec le département de l'Aveyron. Elle s'étend sur 96,79 km² à des altitudes comprises entre 170 et 385 m NGF (données <http://cassini.ehess.fr>).

Le territoire est traversé du nord au sud par la rivière Bonnette, affluent de l'Aveyron qui marque une nette séparation entre deux types de régions naturelles distinctes (fig. 9) : à l'ouest, le causse dont la ville est éponyme, et à l'est les terreforts marquant le début du Rouergue. Le lit de la rivière s'inscrit dans une faille d'orientation sud-est nord-ouest consécutive à « l'effondrement de la bordure du bassin d'Aquitaine » (Cailhol 2018, p. 26).

Fig. 9 : Extrait de la carte géologique des environs de Caylus (source : BRGM).



L'agglomération est installée en amont de la Bonnette, dans une alcôve taillée dans le causse par le cours d'eau, au centre de laquelle il subsiste une butte rocheuse. Ces espaces sont constitués d'une variété de niveaux géologiques (Astruc et al. 1998) du Lias et du Jurassique moyen essentiellement composés de calcaire.

La parcelle AB 390 (DGFIP, 2021) est située dans le quartier de la Saliège, qui s'étend sur une longue bande (environ 250 m de long) au nord de l'agglomération. Installée sur un replat au pied de la pente du causse, cette zone a probablement favorisé l'accumulation de sédiments issus de glissements de terrain.

3.2. Contexte archéologique local

La majorité des données correspondant au contexte archéologique de Caylus concernent des découvertes fortuites réalisées dans les espaces ruraux de la commune.

Des traces d'occupations préhistoriques sont connues dans les environs de la commune, principalement autour de Saint-Antonin et sous la forme des dolmens (Pajot 1993).

Les traces d'occupations protohistoriques sont plus nombreuses. Elles se composent notamment « d'une perle en cuivre et d'un os humain percé d'une flèche en silex » (Pajot 1993, p. 27), datés du début du Bronze ancien, mais aussi de mobilier céramique couvrant l'intégralité de l'âge du Bronze, découverts dans la grotte du Fustié. De même, il est important de noter la présence de vestiges de l'âge du Fer, connus en particulier dans la grotte du Four (Marévaud-Tardiveau 2007).

Pour les périodes de la Tène finale et de l'Antiquité, des monnaies gauloises et du Haut-Empire ont été retrouvées sur le territoire de l'agglomération, ainsi que des éléments attribués à une *villa* gallo-romaine (clous, marbre et céramique sigillée) sur le camp militaire de Caylus (Marévaud-Tardiveau 2007).

3.3. Contexte historique : l'agglomération de Caylus



Fig. 10 : Sceaux de Caylus : **A.** Un brochet (*lucius*) évoquant le *castrum lucii* (1243-1244) ; **B.** Le château accompagné d'un brochet (S.D.) (Bedos Rezak, 1980 : p. 170).

Les premières traces d'une occupation à l'emplacement de l'agglomération remontent à 1175, dans une bulle pontificale mentionnant l'église *Sanctus Michaelis de Caslus* (conservée à la Bibliothèque nationale, collection Doat, t.124, f°346 r). Raymond V, comte de Toulouse, acquière l'année suivante les droits sur le *castrum* de Caylus en échange de deux autres localités (Devic et Vaissète 1730-1745, n^{os}. 1283-1285). Cette désignation est assortie des termes *turribus* et *municionibus castri* qui désignent un espace d'habitat, probablement aggloméré et doté de fortifications.

Le *castrum* est assiégé à deux reprises par les troupes de Simon de Montfort, dont le récit de la croisade (Pierre des Vaux de Cernay 1213, Ch. LVIII, p. 62) évoque l'incendie et la destruction totale du « bourg » en 1211, puis à nouveau l'année suivante.

Cependant, dès 1226, un document fait mention de la construction de maisons à l'emplacement des fossés de la ville (Galabert 1879c, p. 257, note n°2). Cette date marque alors le début de l'expansion de l'agglomération, qui atteint quasiment son étendue actuelle en un siècle.

Cette expansion se fait sur fond de concurrence entre les pouvoirs comtaux et royaux au XIII^e siècle, qui voit progressivement le Quercy passer sous la protection de la couronne. Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse à partir de 1249, concède alors une charte de coutume et un sceau (fig. 10) à la communauté (Bedos Rezak 1980 ; Laval 1914). À la mort d'Alphonse de Poitiers, en 1271, Caylus est rattachée au domaine royal et administrée d'une part par les consuls de la ville et d'autre part par le bayle royal.

Au XIV^e siècle, si les sources renseignant l'organisation de la ville sont assez sporadiques, une affaire ayant trait à la rente de la châtellenie permet de voir la grande étendue de cette circonscription « qui commençait aux portes mêmes de Cahors et allait jusqu'aux limites de Saint-Antonin et de Najac » (Albe 1905, p. 320).

La seconde moitié du XIV^e siècle voit le développement du conflit avec les anglais, dont le Quercy est un important théâtre d'affrontements. Si les confrontations armées sont rares dans les environs de Caylus, la ville est toutefois fortifiée et des troupes sont régulièrement envoyées dans les zones plus touchées. La guerre de Cent Ans a des retombées davantage économiques que démographiques à Caylus. Ce sont en revanche les épidémies de peste qui débutent au milieu du XIV^e siècle et touchent très durement les populations (Devals 1873).

À la fin du XV^e et au XVI^e siècle, les habitants s'emploient à moderniser la ville en construisant une halle sur la place du marché en 1505-1506 (Éclache 1993), mais également en ajoutant un chœur polygonal à l'église paroissiale (Bongiu 1993).

Cette dynamique est rapidement interrompue par les affrontements liés aux guerres de Religion. En effet, la ville voisine de Saint-Antonin étant tenue par les calvinistes (Donat 1931) tandis que Caylus restait catholique, des tensions récurrentes amènent la communauté à renforcer les fortifications de la ville. Un bastion est construit en amont de la porte nord-est de la ville en 1561, mais cet ouvrage n'empêche pas le sac de la ville par les protestants en 1562 (Bonnaïs 1938).

À partir du XVII^e siècle, la petite ville connaît une nouvelle phase de reprise économique assortie d'une reconstruction des infrastructures. Mais au milieu du XVIII^e siècle, l'aménagement de la grande voie reliant Montauban à Rodez, qui passe en bordure de Caylus, rend obsolète le système de défense de la ville. Les murailles sont démantelées à cette occasion, et la ville prend alors sa forme actuelle. Mais la production viticole étant un maillon essentiel du maillage économique à cette époque, la crise du phylloxera liée à l'exode rural du XIX^e siècle provoquent une baisse rapide de la population et du dynamisme économique de la ville jusqu'à nos jours.

3.4. Le quartier de la Saliège

Comme évoqué ci-dessus, le développement rapide de la petite ville de Caylus au cours du XIII^e siècle est connu par les sources grâce à la mention d'une construction à l'emplacement des anciens fossés du *castrum* en 1226.

Cet espace se situe *a priori* au niveau du front sud de la rue Droite, c'est-à-dire dans l'espace enchâssé entre l'église et la place du marché. L'aménagement de ce front continu de maisons semble être à l'origine du développement d'un nouvel axe majeur de la ville : la rue Droite, qui conditionne fortement l'aménagement de l'édifice concerné par ce rapport.

Cette voie rectiligne part de la place du Marché vers l'église, où elle se divise en deux, entre la rue du Long vers le nord-est et la rue de l'Église (puis du Portanel) vers le sud-est. Ces axes de la ville nouvelle sont structurants pour les aménagements urbains de cette période, comme cela s'observe dans la morphologie du quartier de la Saliège.

Cette longue bande de parcelles située entre la place du Marché et la porte du Vignal (nord-est) s'étend en confront de la rue Droite et de la rue du Long. Elle est constituée d'îlots en lanières séparés par des ruelles. Chaque îlot est composé d'une à trois parcelles de large.

Les maisons sont *a priori* installées en premier lieu en confront de la rue et les îlots sont bâtis progressivement jusqu'à la Période moderne. Le bâti y est généralement en moellons de calcaire local, à l'exception de quelques demeures, certainement plus prestigieuses, pour lesquelles les maçonneries sont en pierre de taille de moyen appareil. Les décors y sont très rares, à l'exception de l'édifice qui fait l'objet de ce rapport.

Le quartier de la Saliège prend ainsi la forme d'un aménagement concerté, pour lequel des décideurs ont certainement fait appliquer des règles, sans pour autant que nous ayons de documents attestant cette organisation.

3.5. La maison des Loups

3.5.1. Généralités

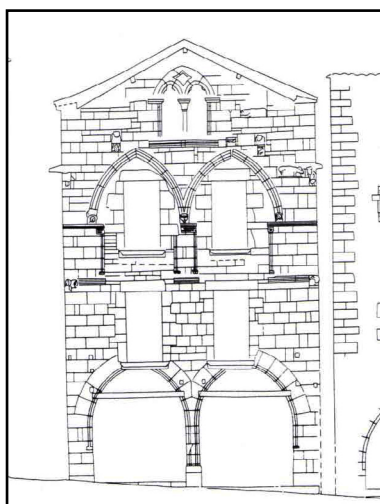


Fig. 11 : La maison des Loups en 1985 (Inventaire général, restitution Philippe Mannucci).

La maison des Loups (fig. 11), située sur la parcelle 390 de la section AB du cadastre (DGFIP, 2021), se trouve sur la rue Droite à proximité de la patte d'oie formée par les rues du Long et de l'Église. Elle constitue la tête d'un îlot double dont les maisons sont séparées par une venelle (un espace étroit destiné à récolter les écoulements d'eaux de pluies et des fluides liés à l'occupation).

Repérée dès le XIX^e siècle par John H. Parker, qui en propose une courte description ainsi qu'une représentation de la façade à l'époque (fig. 12), elle est décrite de la manière suivante :

« [...] of the early part of the 14th century, with the arches on the ground floor and one of the upper windows perfect; in this house is a very good stone lavatory of the same period with the spout for water built into the wall on the first floor, and part of the original construction » (Parker 1853, p. 338).

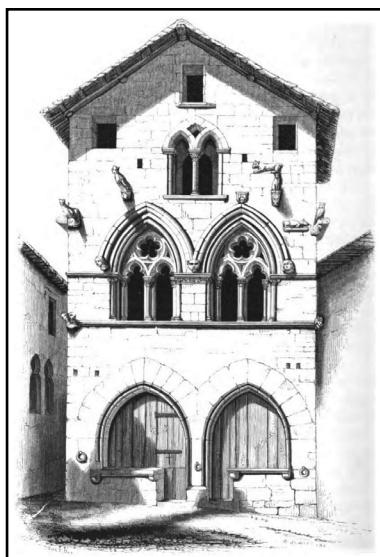


Fig. 12 : La maison des Loups au XIX^e siècle (Parker, 1853, p. 338).

À l'exception de quelques mentions plus récentes faisant surtout état du décor de sa façade, elle n'a fait l'objet que d'une seule étude dans le cadre de l'inventaire fondamental en 1982. Les chercheurs et chercheuses de l'Inventaire du patrimoine, à cette époque, n'ont pas eu la possibilité de réaliser un état des lieux de l'intérieur de la demeure, mais ils ont livré une importante description des maçonneries.

En l'occurrence, cette maison est construite en pierre de taille de moyen appareil réglé pour la façade et en moellons grossièrement équarris pour les élévations latérales.

L'édifice peut aisément être rapproché du programme de la maison polyvalente, fortement majoritaire dans les agglomérations médiévales, et unique programme des édifices bordant la rue Droite. Elle se compose d'un rez-de-chaussée à fonction économique, abritant une boutique ou un atelier, et de niveaux supérieurs à fonction résidentielle.

3.5.2. Transformations de l'édifice

Note : l'édifice a subi de nombreuses modifications dont la majorité sont difficiles à dater sans une étude plus poussée. Il s'agit ici de décrire simplement certaines transformations affectant la compréhension des éléments concernés par la fouille.

- **L'évolution des limites parcellaires**

La parcelle occupée par cette maison, de forme presque rectangulaire, mesure environ 6,9 m de large pour 10,4 m de long (soit une surface d'environ 72 m²). Comme évoqué plus haut, elle se trouve en tête d'un îlot double, et est séparée de l'édifice voisin par une venelle étroite.

En comparant le plan cadastral actuel à celui du XIX^e siècle, il apparaît que la longueur de la parcelle a été modifiée. Celle-ci mesurait alors environ 16,5 m de long, pour une surface estimée à 115 m² (surface mesurée et corroborée avec la contenance notée dans les matrices cadastrales (A.D. 82, 3 P 518)). À ces observations métriques s'ajoutent des éléments physiques : le mur nord de la maison, constitué du même type de moellons de calcaire que le reste de la maçonnerie, n'est pas chaîné avec les murs latéraux (fig. 13). Il correspond à l'élévation d'une cloison postérieure au reste de la maison. Ces quelques éléments permettent d'affirmer que les parcelles AB0390 et AB0391 du plan cadastral actuel (DGFIP, 2021) résultent d'une division postérieure à 1836. Elles ne formaient à l'origine qu'une seule parcelle probablement occupée par une grande maison (fig. 14). Cette configuration s'observe également au XVIII^e s. sur le plan visuel de l'agglomération (A.D.82, 3 E 262), mais aussi grâce au compoix de 1787 (A.C. Caylus, CC9).

Fig. 13 : mur nord de la maison (MUR 101) non chaîné avec le mur est (MUR 102) (Cl. : E. Chabanne).



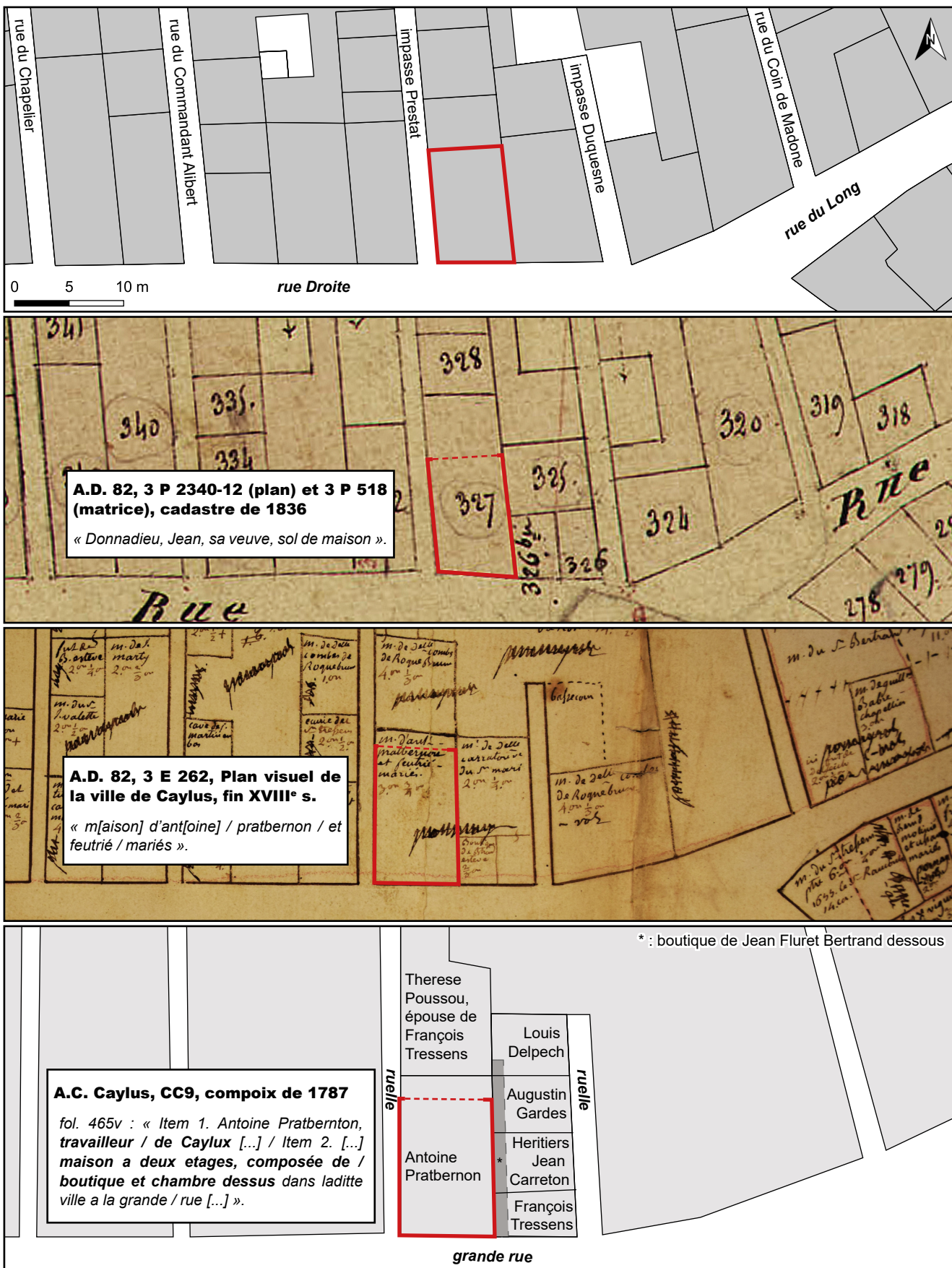


Fig. 14 : Situation de la maison à quatre époques, entre 1787 et 2021 (approche régressive, réal. : E. Chabanne).

• La façade sur la rue Droite (MUR 103)

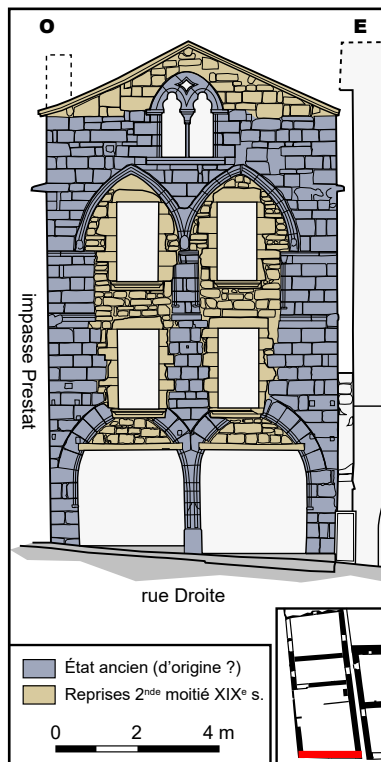


Fig. 15 : Délimitation de la recomposition de la façade principale au XIX^e s. (Inventaire général, restitution Philippe Mannucci ; repris par Eric Chabanne).

Le pignon de l'édifice donnant sur la rue Droite est sans conteste la portion la plus célèbre de la maison des Loups (fig. 15). C'est cette façade qui concentre les éléments de décor les plus importants, et notamment les rondes bosses figuratives qui ont conféré son nom à cet édifice. Pourtant, cette façade a été fortement modifiée, comme il est possible de l'observer sur l'illustration de John H. Parker, datant du XIX^e siècle (fig. 12).

Les claveaux supérieurs des grandes arcades brisées ont été supprimés pour insérer une paire de fenêtres quadrangulaires, et des linteaux ont été insérés pour abaisser le niveau des portes. De même, des fenêtres quadrangulaires remplacent les probables grandes baies géminées à remplage, conservant toutefois les cordons d'appui, d'imposte, et les archivoltés. Enfin, quelques blocs correspondant à d'anciennes baies situées en haut de la façade signalent l'abaissement de la toiture au cours du XIX^e siècle (l'illustration de Parker restitue trois ouvertures quadrangulaires).

L'observation des reprises dans la maçonnerie, bien que nécessitant une étude complète d'archéologie du bâti, permet tout de même de voir que l'état proposé par John H. Parker en 1853 est tout à fait plausible. Un état intermédiaire, datant probablement de la toute fin du XIX^e siècle, est visible sur une lithographie publiée dans un ouvrage d'éruddit (fig. 16). Cette succession entre l'état de 1853 où semblent subsister les grandes baies à remplage et celui de la fin du XIX^e siècle permet proposer cette fourchette (1853-1900) pour la recomposition de la façade.

• L'élévation sur l'impasse Prestat (MUR 104)

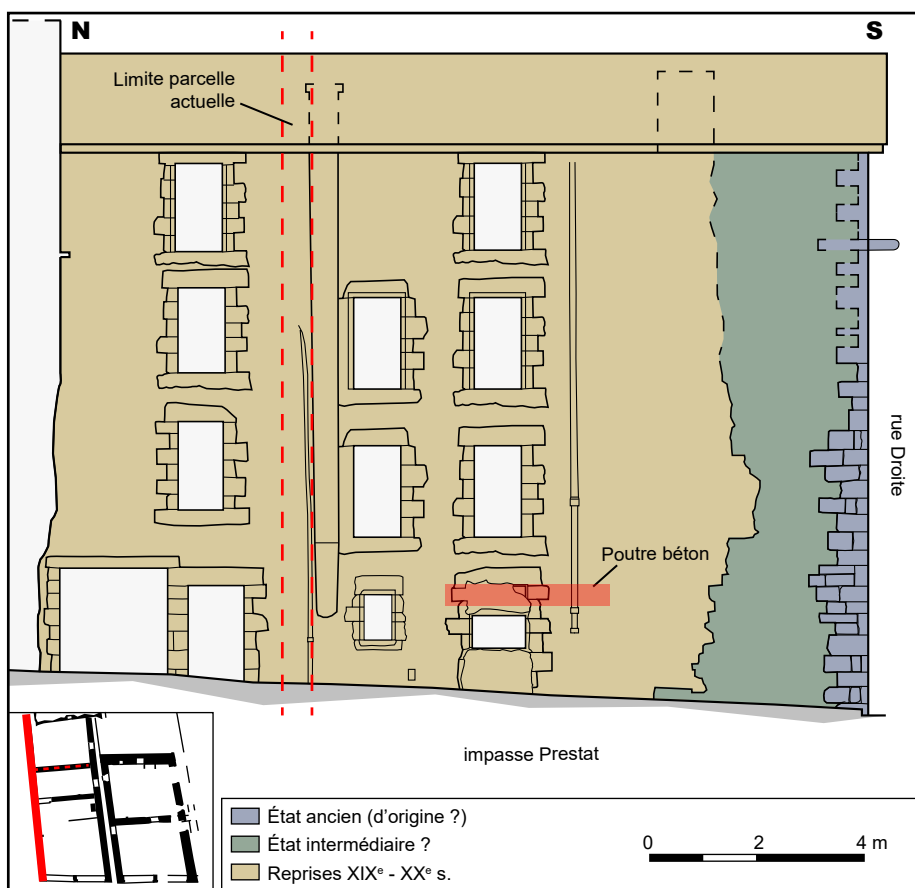
L'élévation occidentale (fig. 17) comporte également d'importantes reprises, qui ont une influence sur les éléments retrouvés en fouille, et par conséquent sur l'interprétation de la chronologie.

En premier lieu, le chaînage d'angle entre le pignon et cette façade latérale est bâti en pierre de taille du même appareil que la façade sur la rue Droite. Cependant, les assises de pierre de taille formées par le chaînage sont parfois



Fig. 16 : Lithographie tirée de l'ouvrage « Dans les rues du Vieux Caylus », non datée, reproduite dans la notice d'inventaire (Loncan 1982, p.14).

Fig. 17 : Croquis et délimitation de la recomposition de la façade occidentale (réal. : Eric Chabanne).



prolongées sur un ou deux blocs (portion en bleu sur fig. 17), disposés alternativement en carreau et en boutisse. Cet appareil est chaîné avec une maçonnerie de moellons disposés en assises réglées (portion en vert). Cette disposition ouvre la possibilité à deux solutions : soit ce prolongement permet d'ancrer l'appareillage intérieur de la façade, auquel cas, la portion de maçonnerie en moellons assisés s'inscrit dans la même phase que le pignon ; soit la portion de pierre de taille est l'unique élément restant de l'ancien édifice, et les moellons en assises réglées s'inscrivent dans une phase intermédiaire.

En revanche, l'appareil de moellons bien assisés est interrompu 1-2 m plus au nord par une franche reprise, rendue très visible par le léger décallage d'aplomb (fig. 18). Cette reprise marque le passage à une maçonnerie irrégulièrement assisée composée de moellons et de blocs de pierre de taille en remploi (moellons à tête dressée, pierre de taille layée, brettelée, ciselures relevées, bouchardage).

Par conséquent, il semble que l'appareil de moellons réglés (vert) appartienne soit à l'état ancien de l'édifice, soit à un état intermédiaire correspondant à

une première transformation de la façade latérale. Les traditions constructives observées dans le quartier de la Saliège permettraient de pencher vers la première solution, mais ces observations sur photos et croquis ne sauraient se substituer à une véritable étude archéologique du bâti.

Quelques mètres au nord, il convient de noter que la portion la plus récente d'élévation du MUR 104 a été désépaissie, puisqu'elle mesure 24 cm d'épaisseur (contrairement à ≈ 60 cm pour le reste des murs latéraux de la maison). Pour permettre ce désépaississement sans fragiliser la structure de l'édifice, une poutre en béton a été construite au-dessus (indiquée en rouge sur la fig. 17). Il ne semble subsister de l'ancien mur qu'une arase constituée de blocs de calcaire (fig. 19) sur laquelle reposait une dalle béton qui a été détruite en amont de l'opération.



Fig. 18 : Photographie de la reprise entre l'appareil réglé de moellons et la portion la plus récente (Cl. Eric Chabanne).

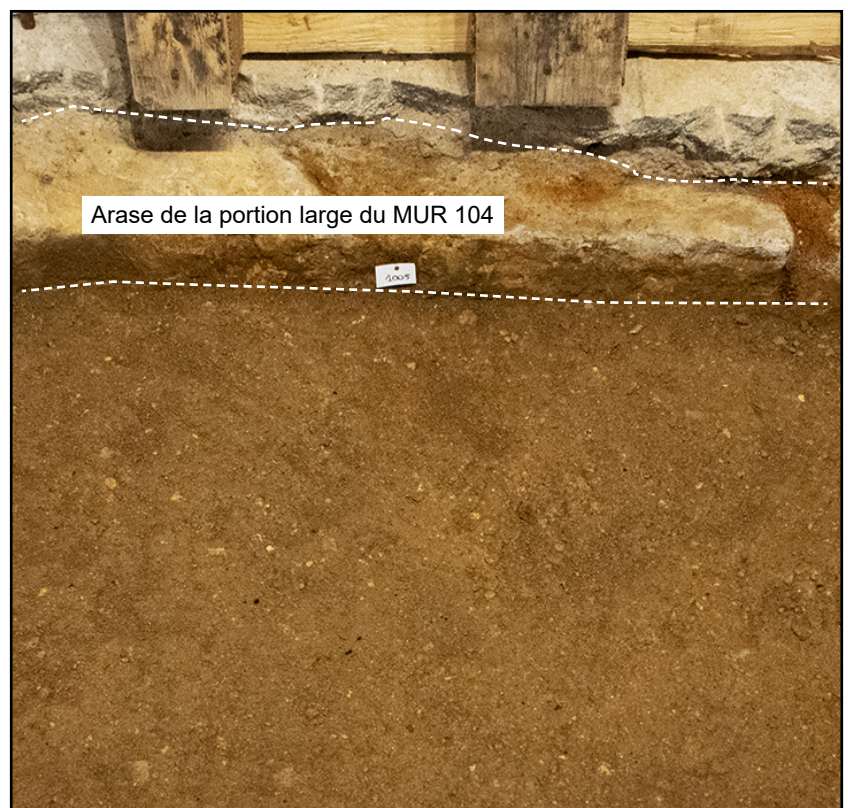
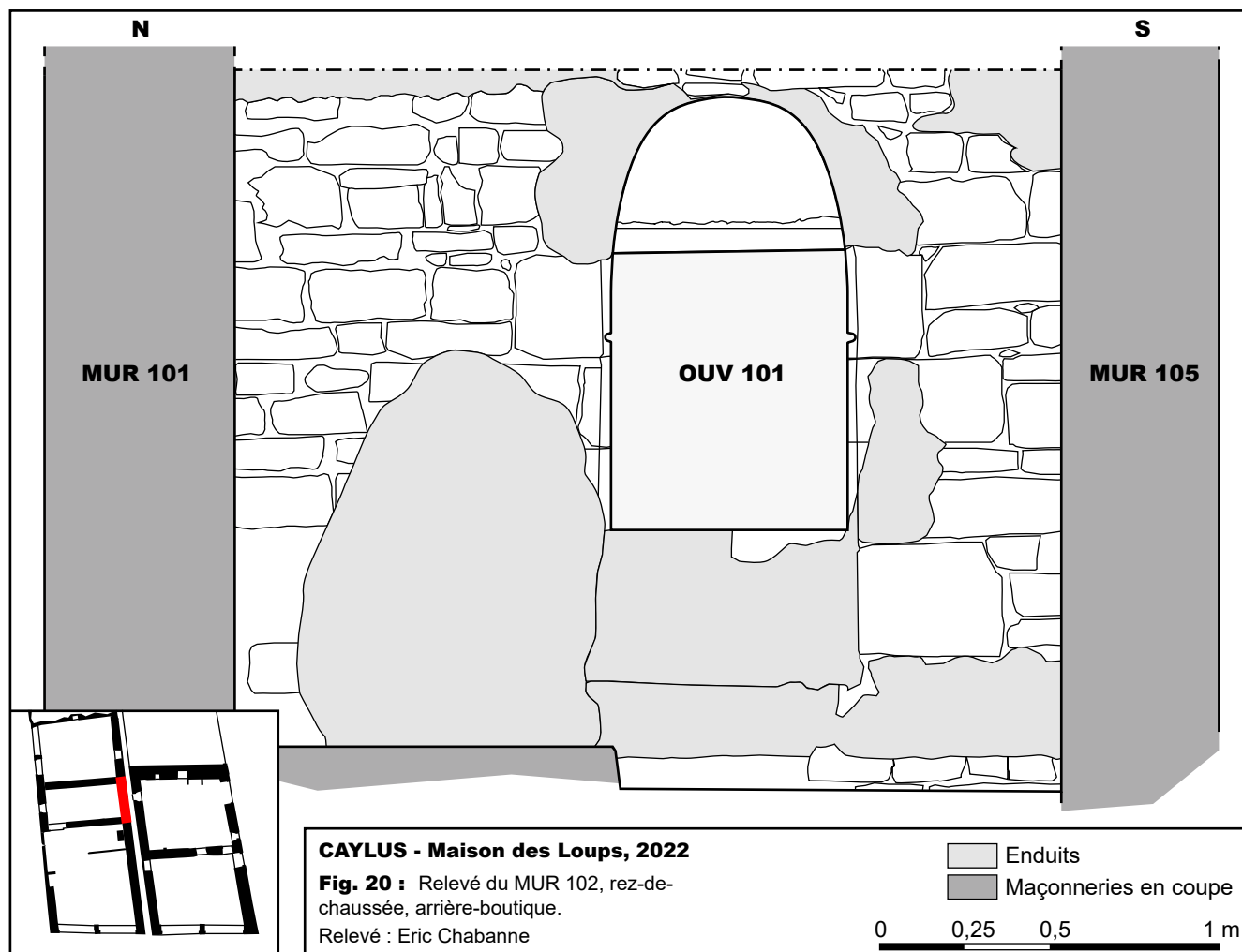


Fig. 19 : Photographie de l'arase non désépaissie du MUR 104 (Cl. Eric Chabanne).



• Une portion de l'élévation orientale (MUR 102)

L'élévation orientale de l'édifice fait face à l'espace étroit séparant la maison des Loups, qui occupe la moitié ouest de l'îlot, et la maison du 23 rue Droite qui en occupe la moitié est. Cet espace non circulaire, qui peut être désigné par le terme « venelle », servait à l'écoulement des eaux grises et des eaux de toiture, mais également à la prévention des incendies (Charruadas et Hagelstein 2005).

Le MUR 102 (fig. 20) est bâti en moellons de calcaire grossièrement équarris disposés en assises irrégulières. Son parement est partiellement masqué par des restes d'enduits qui empêchent d'identifier d'éventuelles reprises. En revanche, comme évoqué plus tôt, les maçonneries perpendiculaires (MUR 101 et MUR 105) ne sont pas chaînées avec le MUR 102 et lui sont postérieures.

La venelle, bien que trop étroite pour permettre d'y circuler, est accessible



Fig. 21 : Ouverture (OUV 101) dans le MUR 102, ayant probablement servi d'armoire murale puis d'évier (Cl. Eric Chabanne).

par une ouverture (OUV 101) dans le MUR 102 (fig. 21). Celle-ci se présente sous la forme d'une baie couverte d'un arc surhaussé, qui devait être fermée à l'arrière par des blocs relativement fins (environ 20 cm d'épaisseur) posés sur le chant. Elle présente encore une feuillure et des gonds signalant un vantail de fermeture correspondant à un état antérieur.

Le seuil de cette baie, qui devait être une niche avant d'être ouverte sur l'extérieur, se compose d'un massif maçonné et bétonné situé environ 64 cm au-dessus du niveau de sol actuel et percé d'un orifice circulaire. Cela semble correspondre à l'aménagement d'un évier au XX^e siècle, dont la vasque a été retirée par la suite. Un espace ménagé dans l'appui pourrait avoir été destiné au passage du conduit d'alimentation et/ou d'évacuation de cet évier.

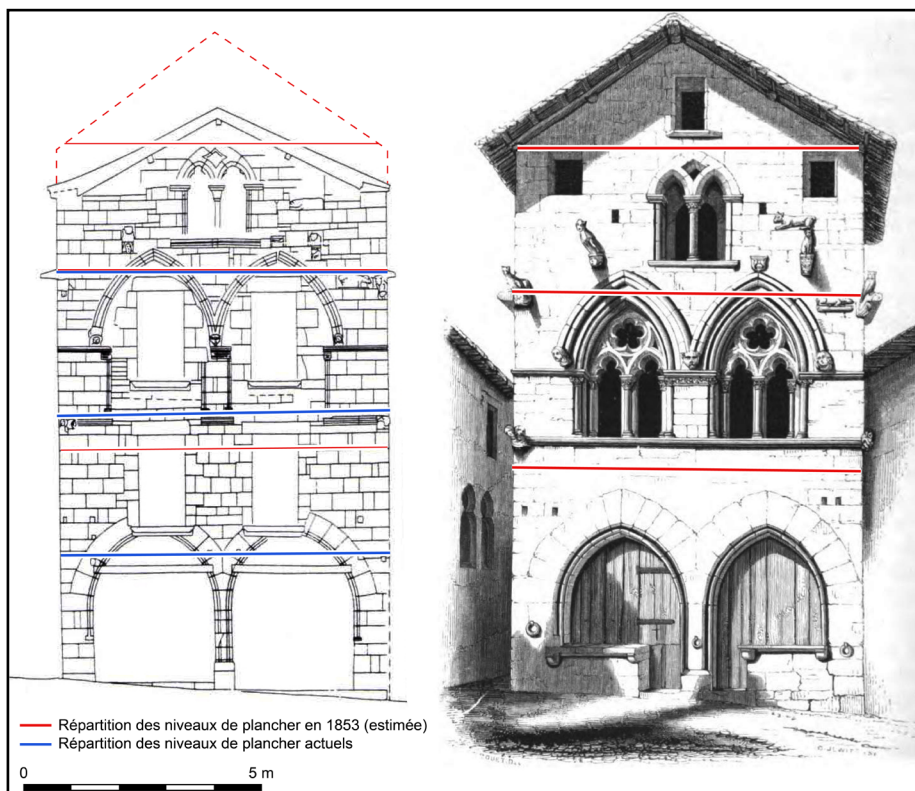
Toujours est-il que malgré l'enduit, il est possible de voir que le massif est ajouté dans une niche initialement haute de 1,72 m et correspondant aux feuillures. Cet espace présente aussi des rainures ménagées dans les faces latérales pour permettre d'y glisser une étagère. Cette niche (OUV 101) correspond donc à une ancienne armoire murale qui semble avoir été réaménagée en évier au XX^e siècle.

• Distribution verticale et niveaux de circulation

Comme évoqué précédemment, la modification du pignon confrontant la rue Droite est visible grâce aux reprises dans la maçonnerie, mais également grâce aux deux représentations du XIX^e siècle : celle de Parker (1853) et celle de l'ouvrage *Dans les rues du Vieux Caylus* (S.D.).

L'état restitué au XIX^e siècle (fig. 22, lignes rouges) semble indiquer que la maison pouvait se composer d'un rez-de-chaussée très haut sous plafond (environ 5 m) surmonté d'un étage noble, éclairé par de grandes baies à remplage, puis d'un autre niveau d'habitation et d'un espace sous combles. Lors de la recomposition, le rez-de-chaussée aurait été divisé en deux niveaux, percés respectivement d'arcades et de fenêtres quadrangulaires. Au même moment, les baies à remplage de l'étage noble ont été remplacées par des ouvertures quadrangulaires et la hauteur du pignon a été réduite, supprimant le niveau sous combles.

Fig. 22 : La maison des Loups en 1985 (à gauche, Inventaire général, restitution Philippe Mannucci) et au XIX^e siècle (à droite, Parker, 1853, p. 338) : estimation des niveaux de planchers.



Si l'organe de distribution verticale actuel est un escalier rampe sur rampe, celui-ci date probablement de cette phase de modification des niveaux de circulation. En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de restituer la position et la forme de l'escalier initial de l'édifice, mais l'absence de porte piétonne en façade suggère qu'il devait être situé en retrait de la rue, ou éventuellement en arrière-boutique.

3.5.3. Des pistes quant à l'occupation moderne

Les compoix et les cadastres anciens, qui ont été utilisés ici pour tenter de restituer la structure parcellaire de l'îlot du XVIII^e au XIX^e siècle, fournissent également des informations sur le profil socio-professionnel des habitants, qui sont généralement désignés par leur nom suivi de leur activité principale.

Ainsi, au XIX^e s., la maison est occupée par la veuve de Jean Donnadiou. Ici, c'est sa qualité de veuve qui est invoquée, au lieu de l'ancienne profession de son défunt époux. Pour le XVIII^e siècle, si le plan visuel ne fournit pas d'autres informations que le nom des occupants (*Antoine Pratbernon et Feutrié, mariés*), il permet de lier la parcelle avec celle décrite dans le compoix de 1787 (A.C. Caylus, CC9), qui est tenue par « *Antoine Pratbernon, travailleur de Caylux* ».

Plus anciennement, les deux compoix du XVII^e siècle (A.C. Caylus, CC7

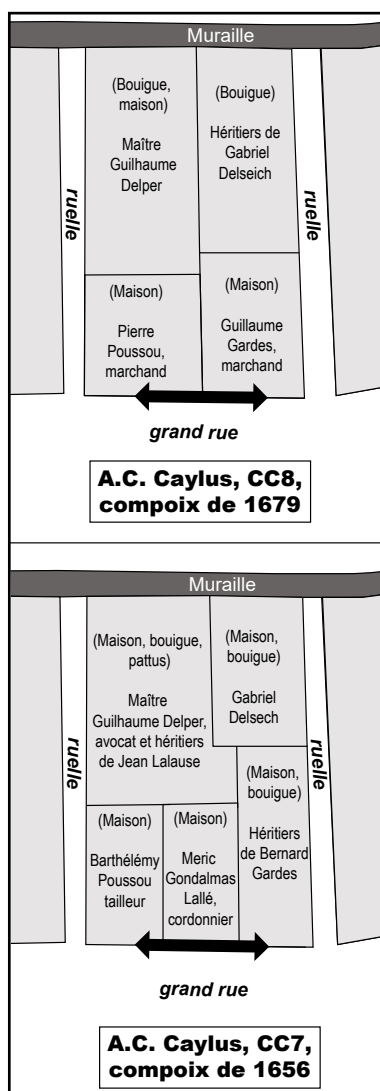


Fig. 23 : Hypothèse de restitution de la composition de l'îlot au XVII^e siècle (réal. : E. Chabanne).

et CC8) fournissent des informations moins précises quant à l'activité des occupants. Si l'îlot peut ici être identifié par le cheminement réalisé par le notaire, qui semble s'effectuer d'ouest en est, les informations spatiales s'avèrent assez peu précises. En effet, cette imprécision est principalement due aux confronts qui sont désignés par les termes « *du devant* », « *du fonds* » et « *d'un/de l'autre côté* », contrairement à la formule habituelle du septentrion, midi, levant et couchant, ce qui nous oblige à rester dans le domaine de l'hypothèse.

Cependant, la mention systématique du confront avec la rue Droite (alors nommée « *grand rue* » ou « *rue principale* »), permet de proposer plusieurs *item*, correspondant probablement à la maison des Loups (fig. 23). Dans le compoix de 1679 (A.C. Caylus, CC8), on trouve deux items tenus respectivement par Pierre Poussou et Guillaume Gardes, tous les deux marchands. En revanche dans celui de 1656 (A.C. Caylus, CC7), ce sont trois items qui sont mentionnés, comme dans le compoix de 1787. Les biens sont alors tenus par Barthélémy Poussou (tailleur), Méric Gondalmas Lallé (cordonnier) et les héritiers de Bernard Gardes.

La parcelle pourrait donc avoir été tenue par un cordonnier ou un tailleur, puis un marchand au cours du XVII^e siècle, ce qui ne signifie rien en soi quant à l'utilisation de l'édifice, mais qui peut avoir un intérêt en fonction du mobilier retrouvé lors de la fouille.

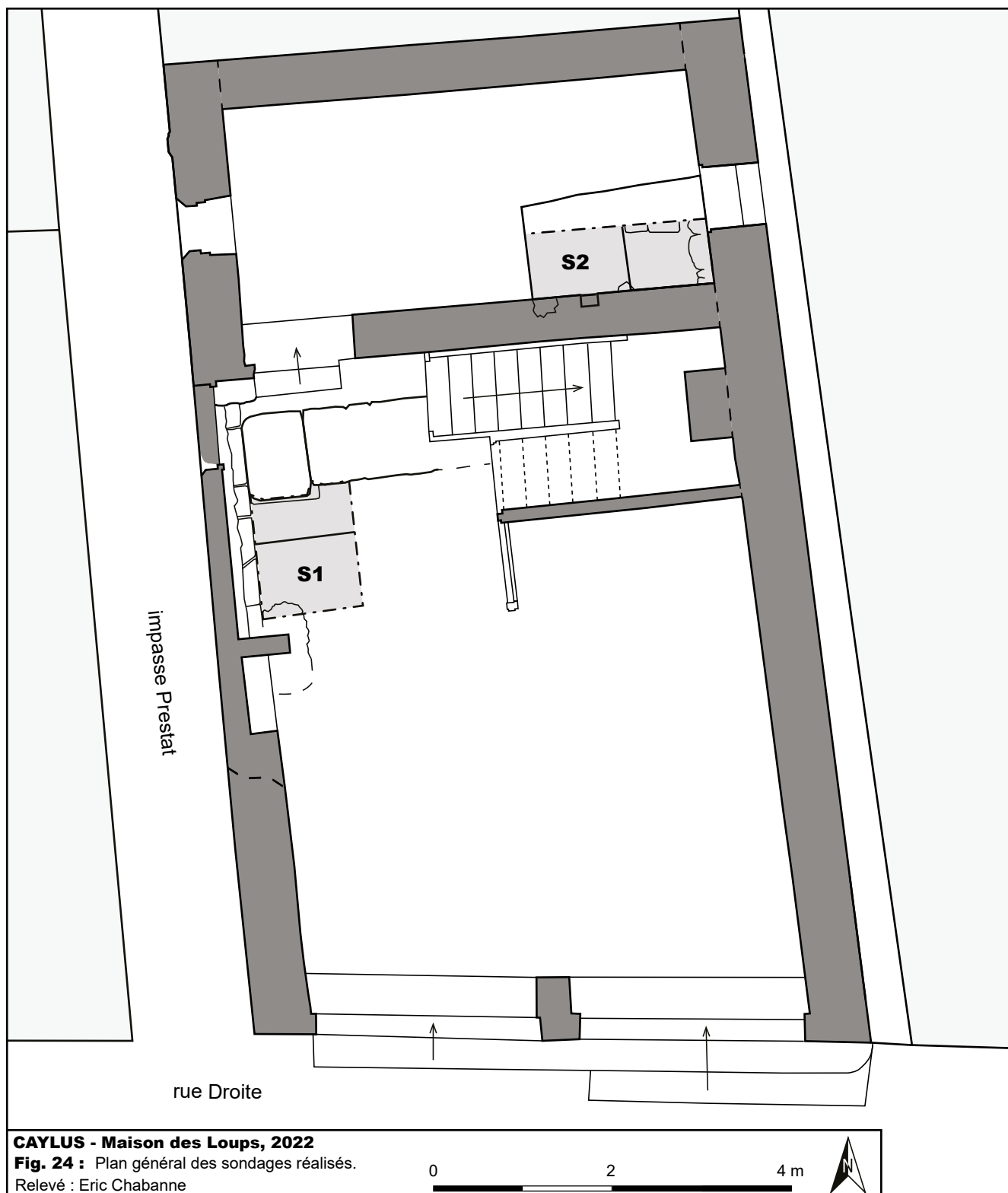
3.5.4. Bilan

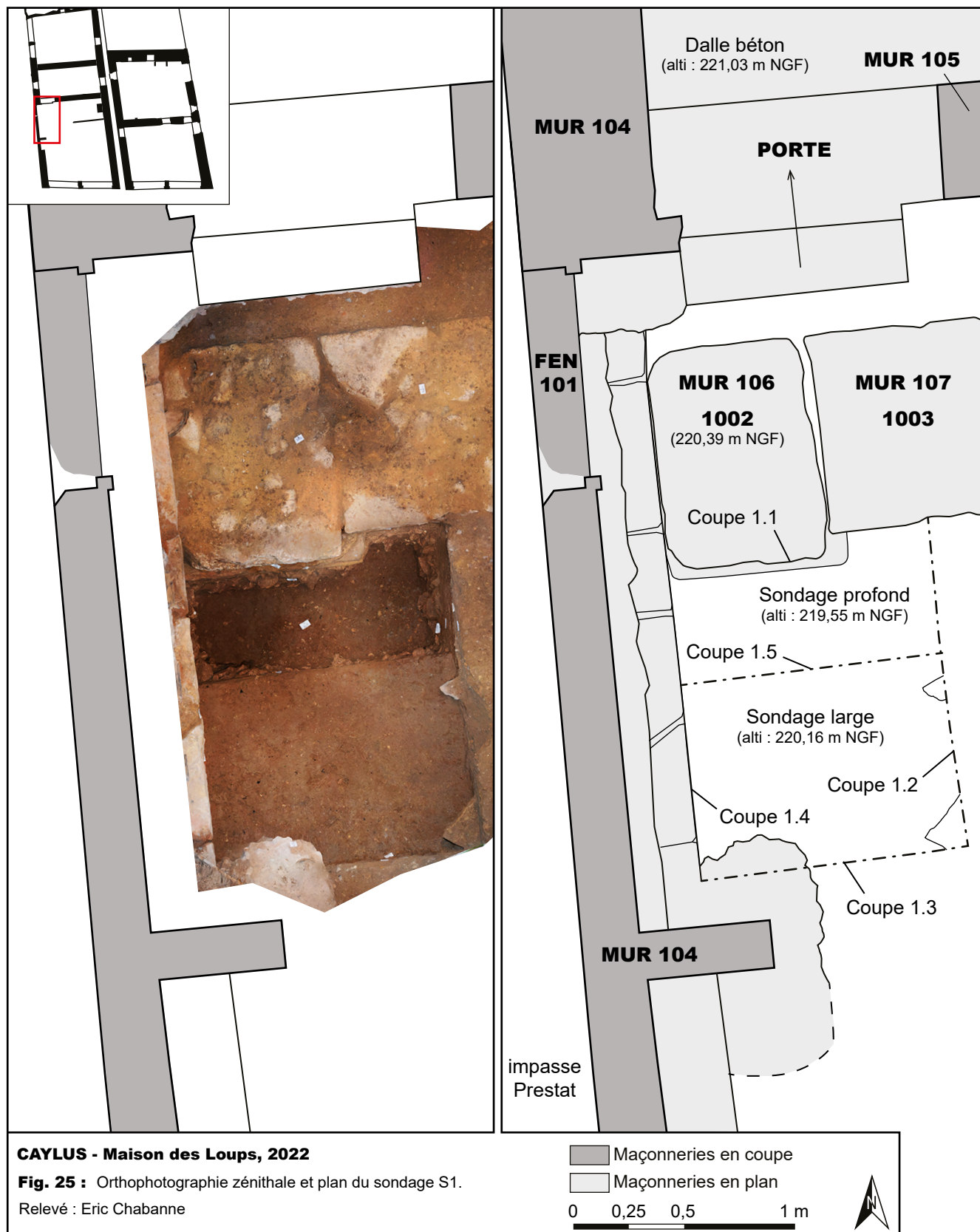
Ainsi, les observations proposées ici, tant sur le bâti qu'à partir des sources fiscales, ne constituent pas une étude exhaustive. Leur présentation ne vise qu'à poser un contexte et à étayer les observations réalisées lors du sondage.

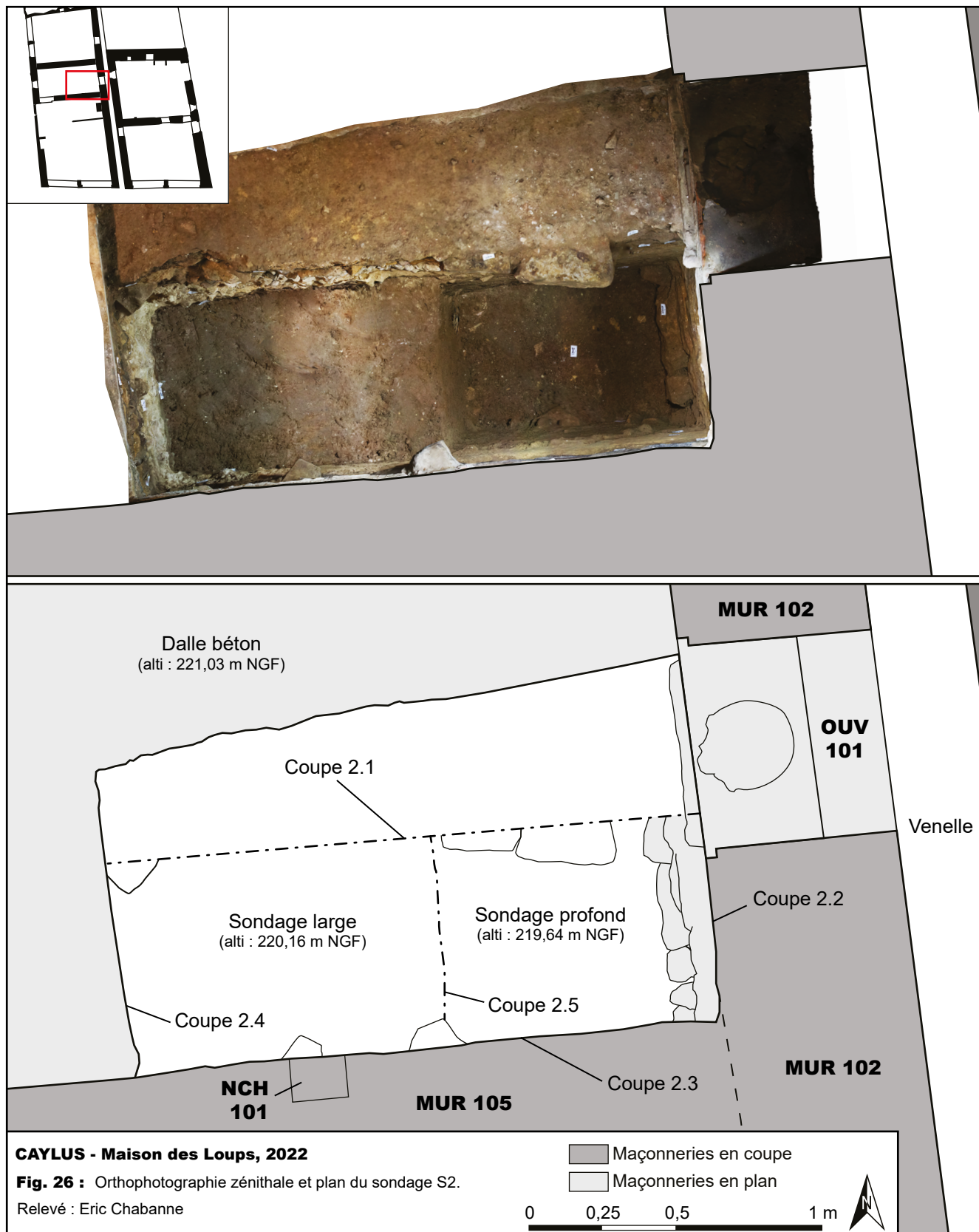
Il convient toutefois d'insister sur l'importance de la réalisation d'une étude archéologique du bâti sur cet édifice majeur de la petite agglomération de Caylus. Une analyse complète des maçonneries et de leurs transformations, liée avec les résultats déjà obtenus par Gilles Séraphin sur la demeure voisine (Séraphin 2019), permettrait d'analyser le bâtiment dans sa totalité, tout en comprenant l'articulation des diverses phases de construction et de reprise.

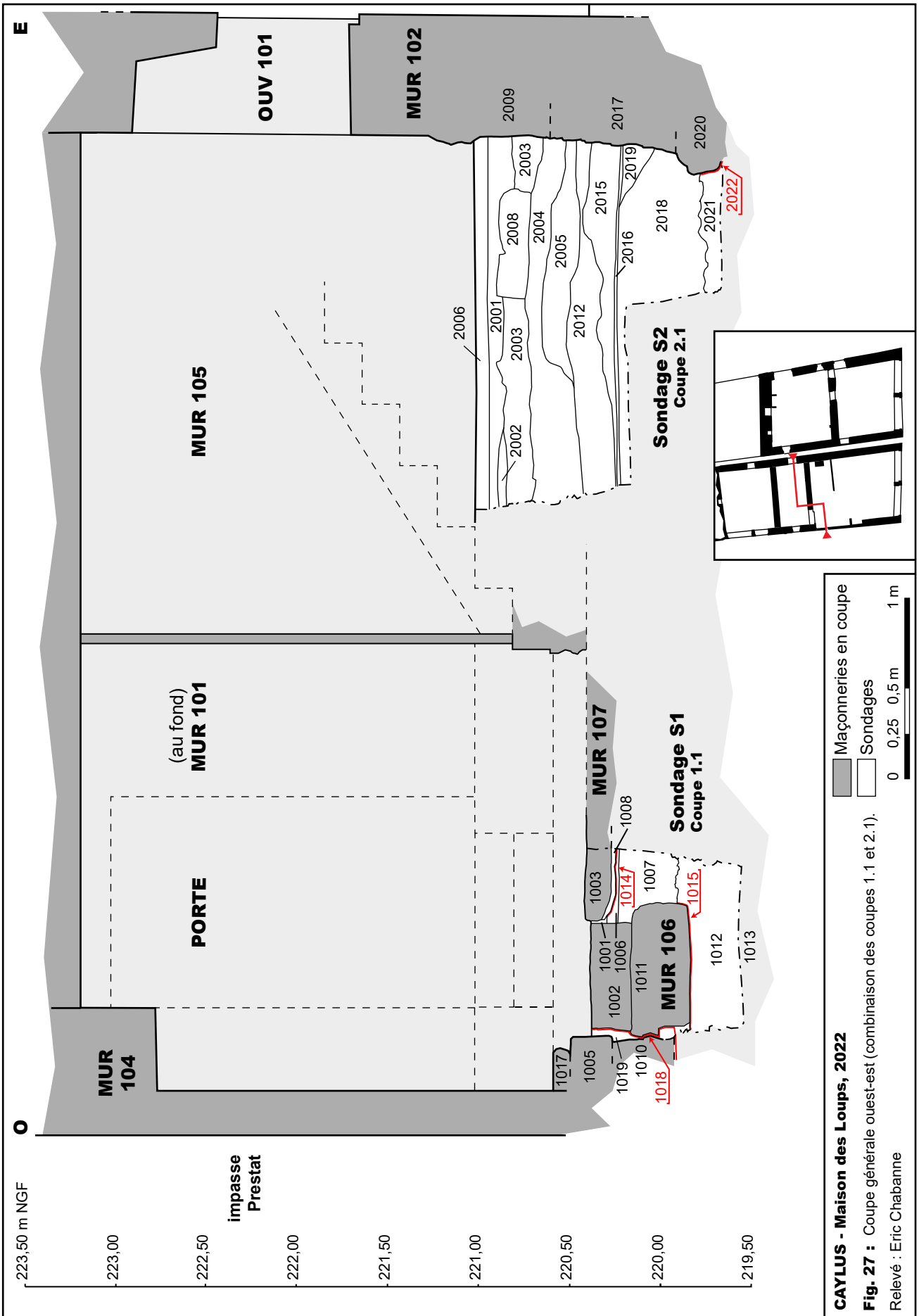
4. Résultats archéologiques

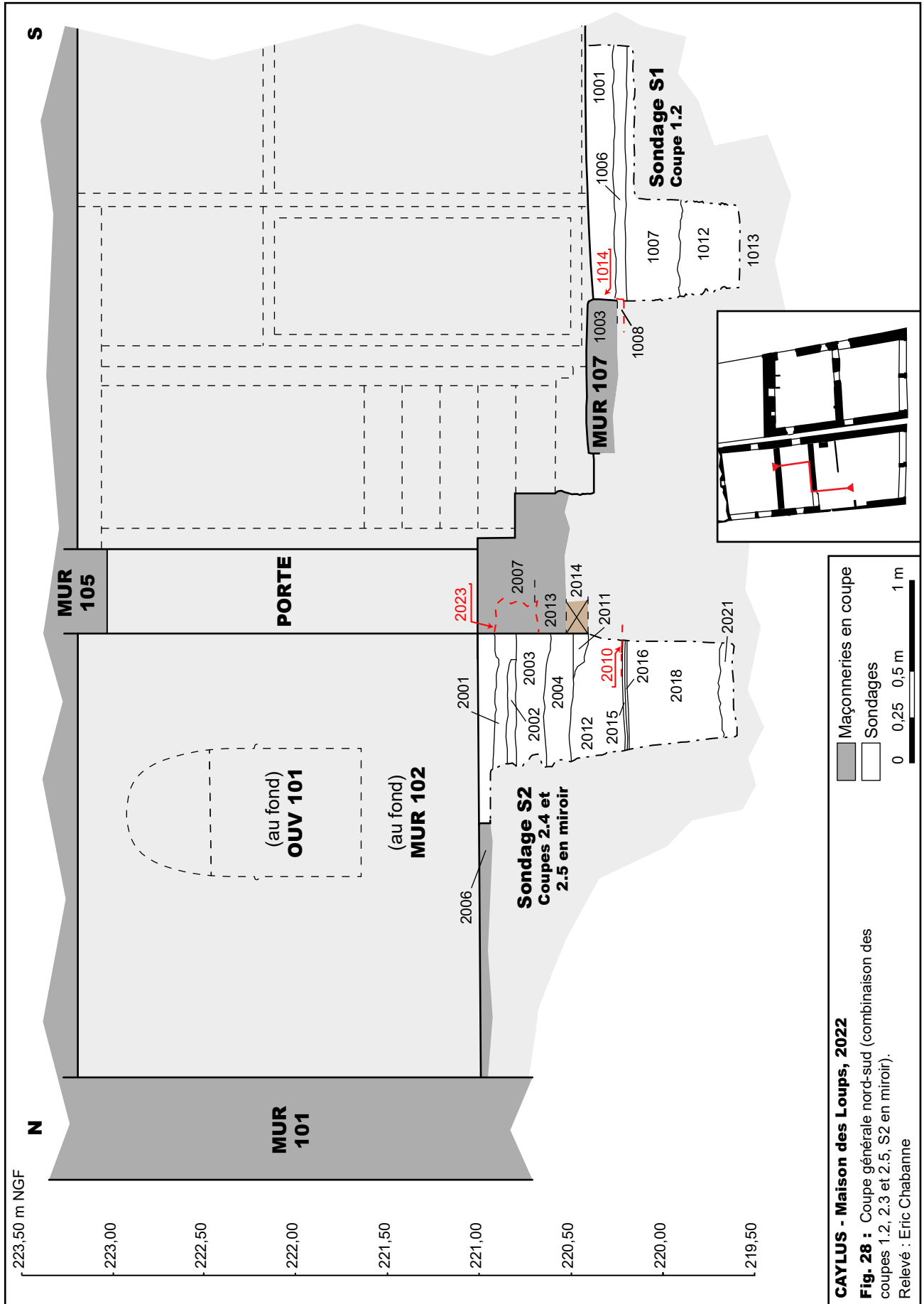
4.1. Plans et coupes

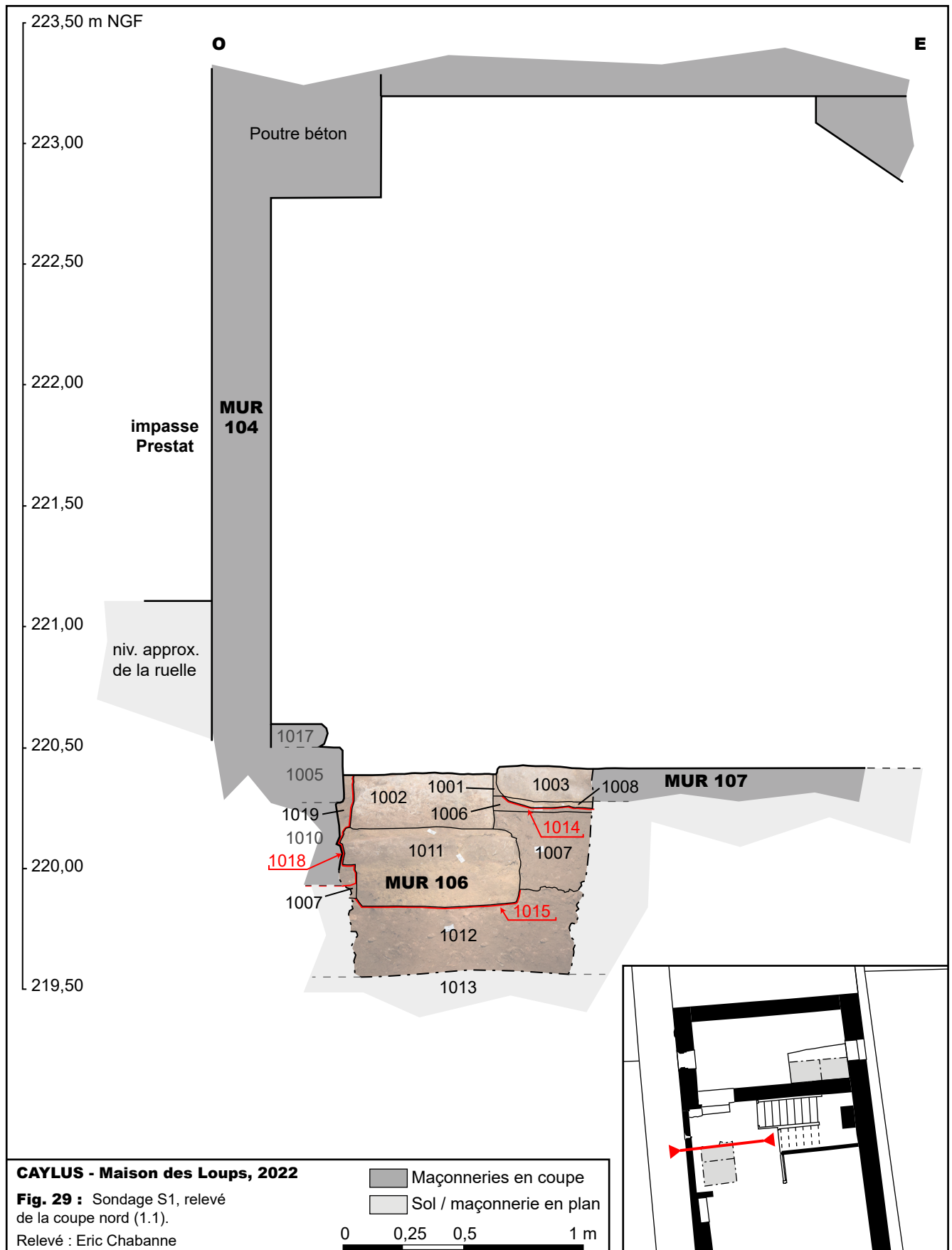


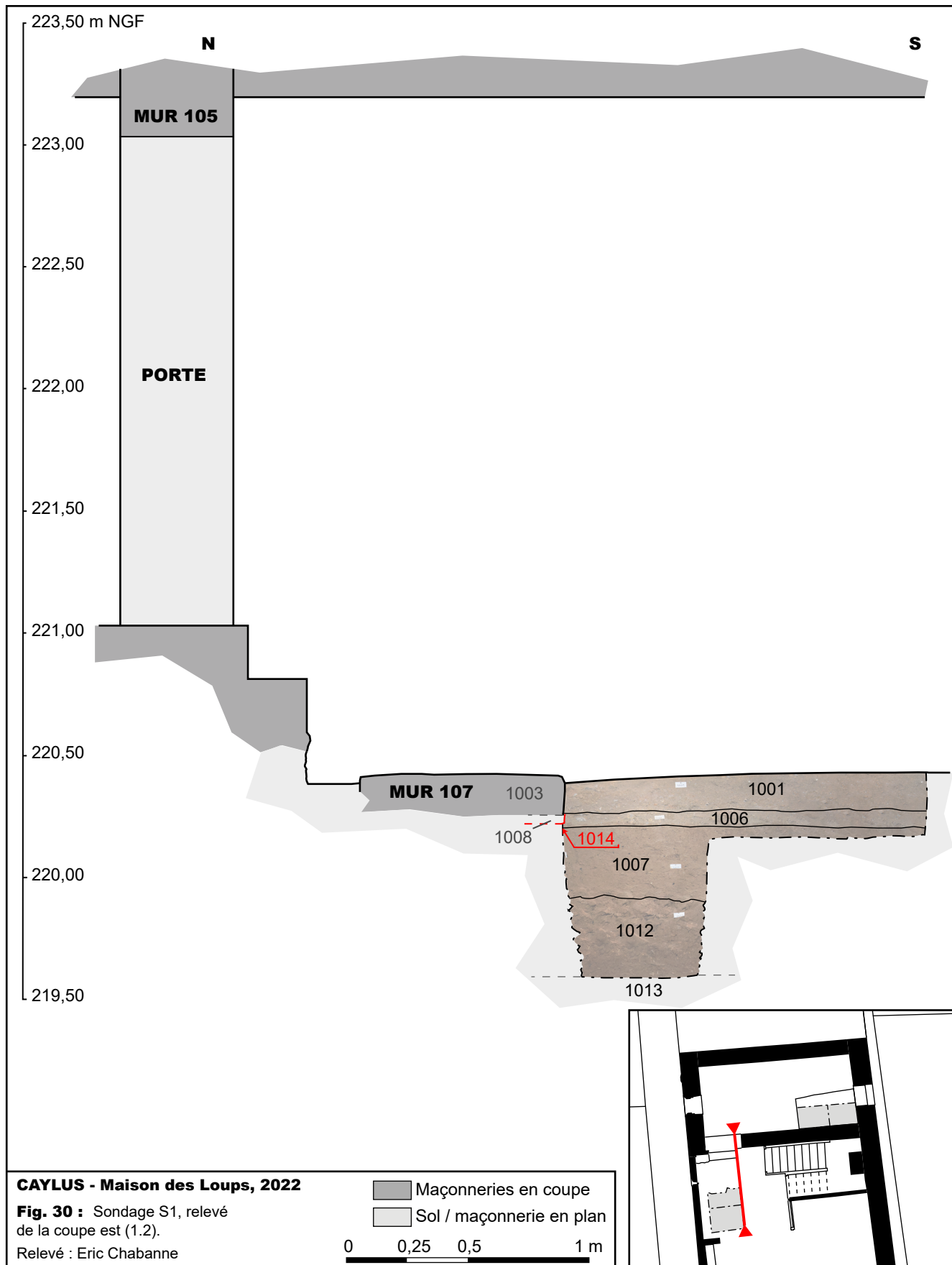


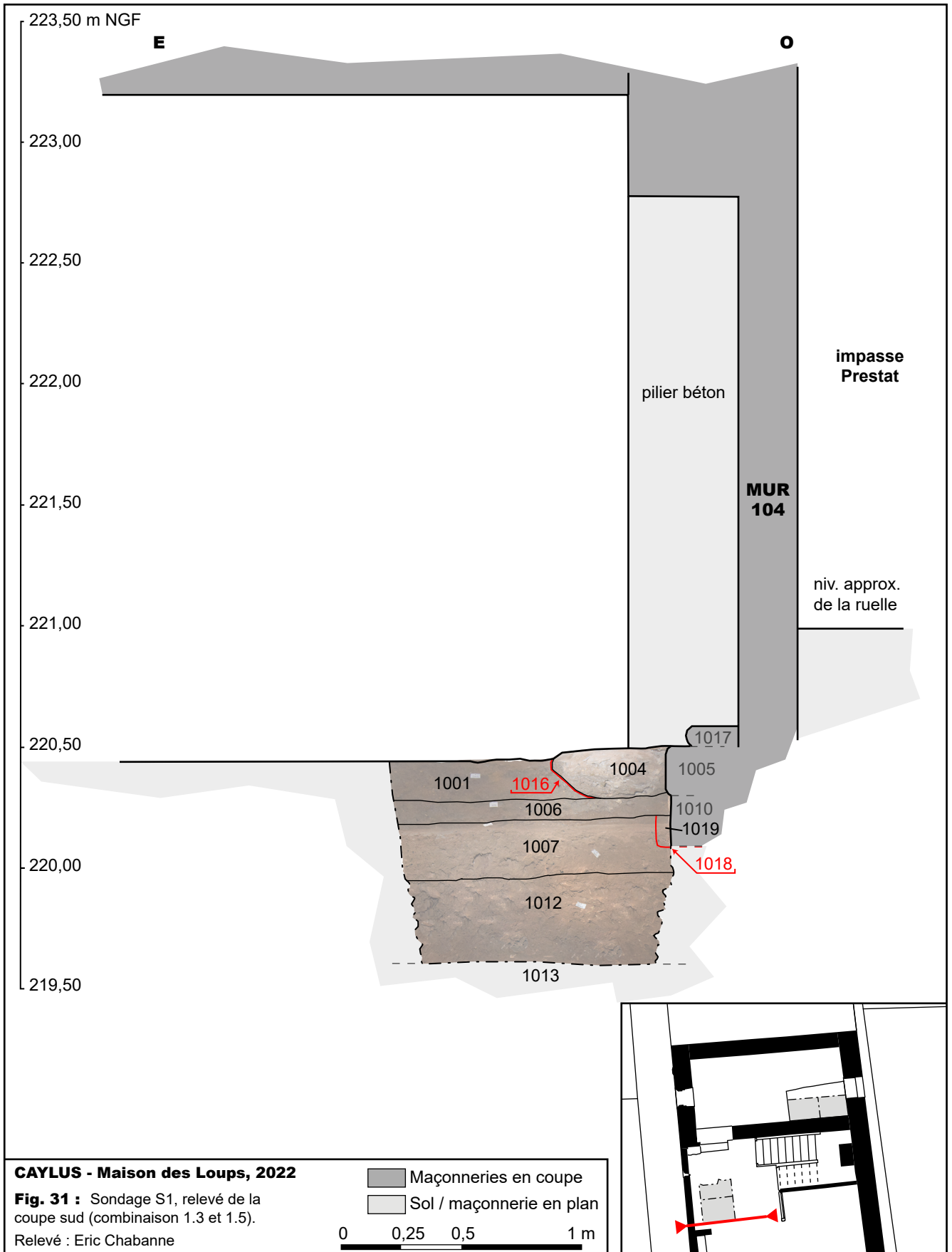


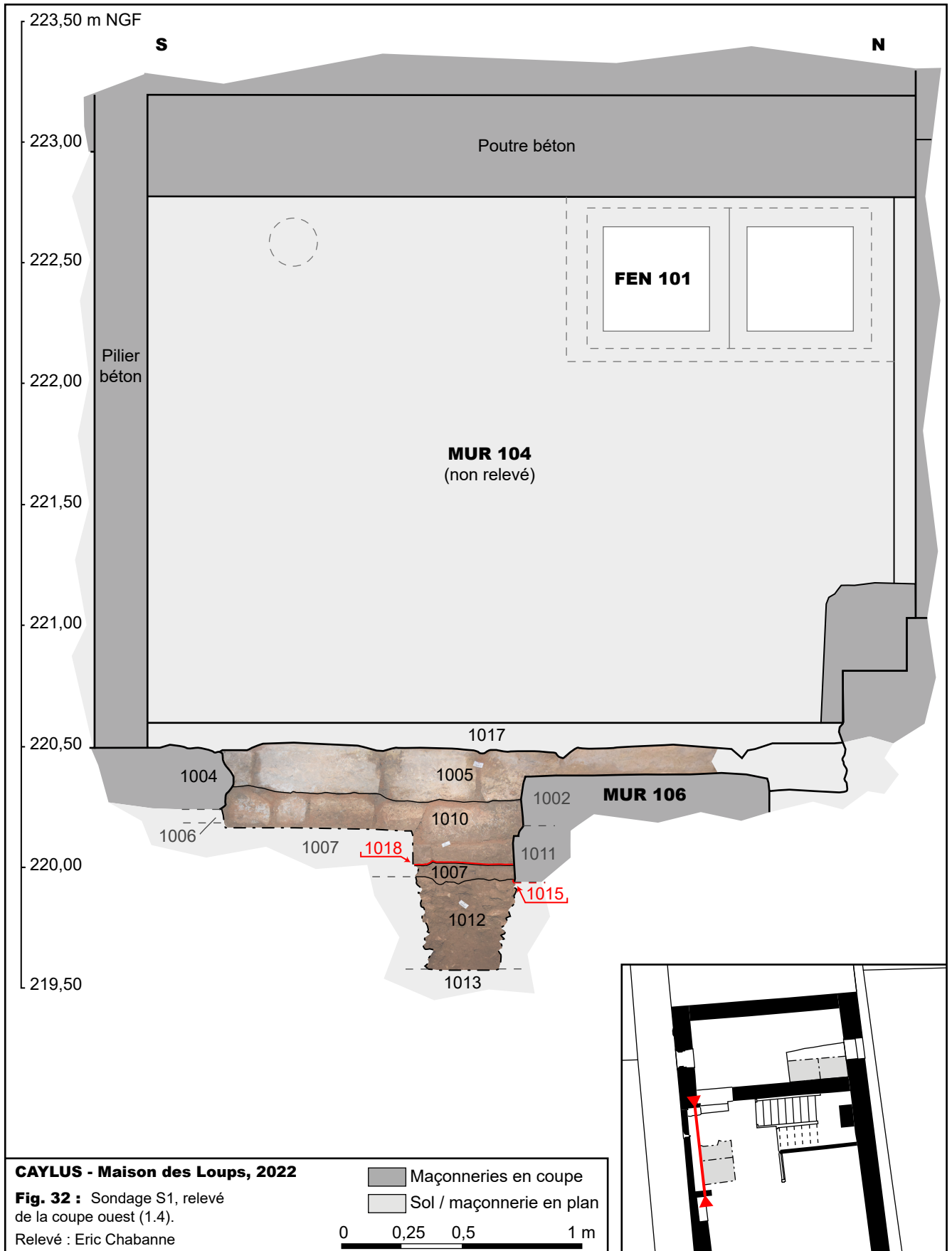


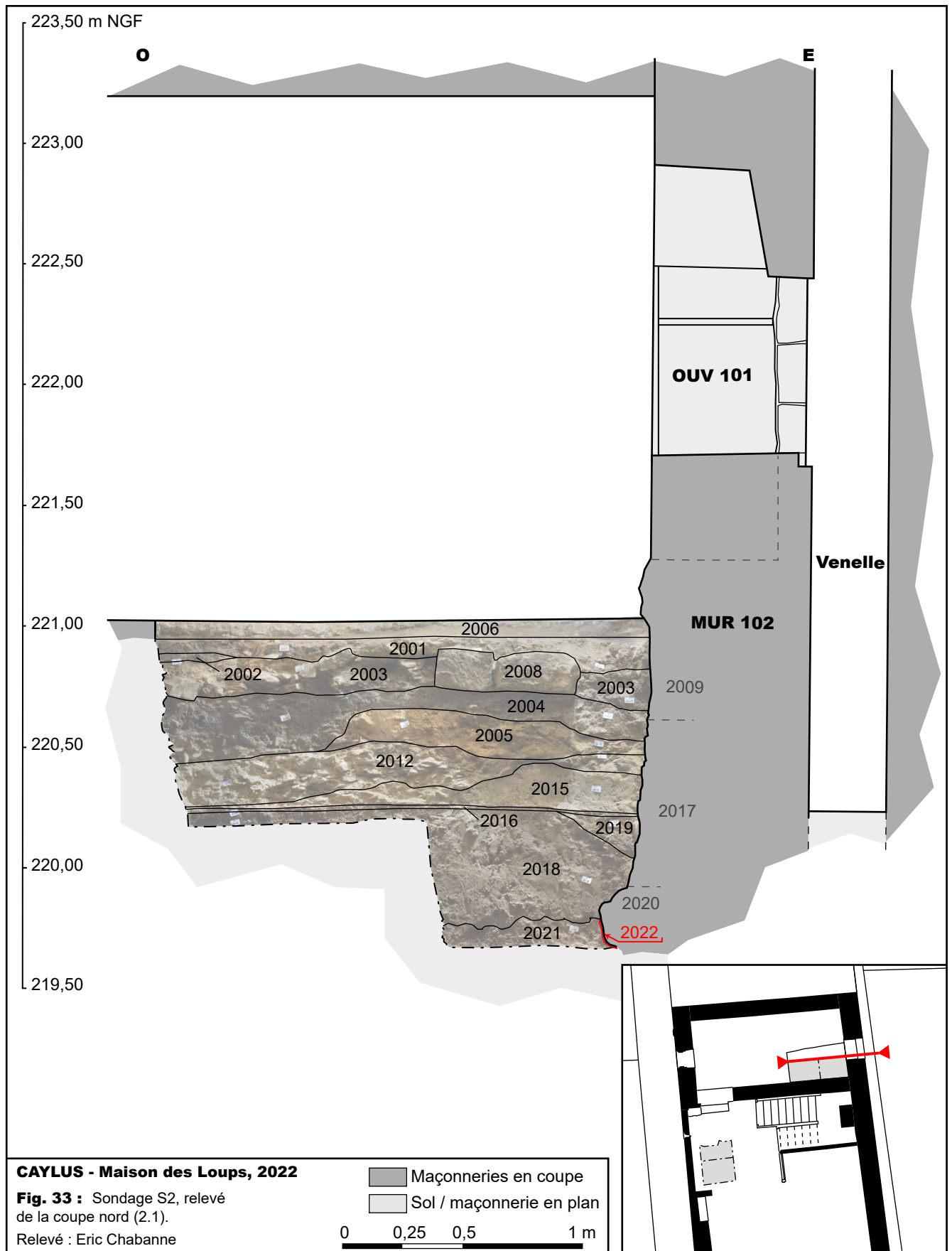


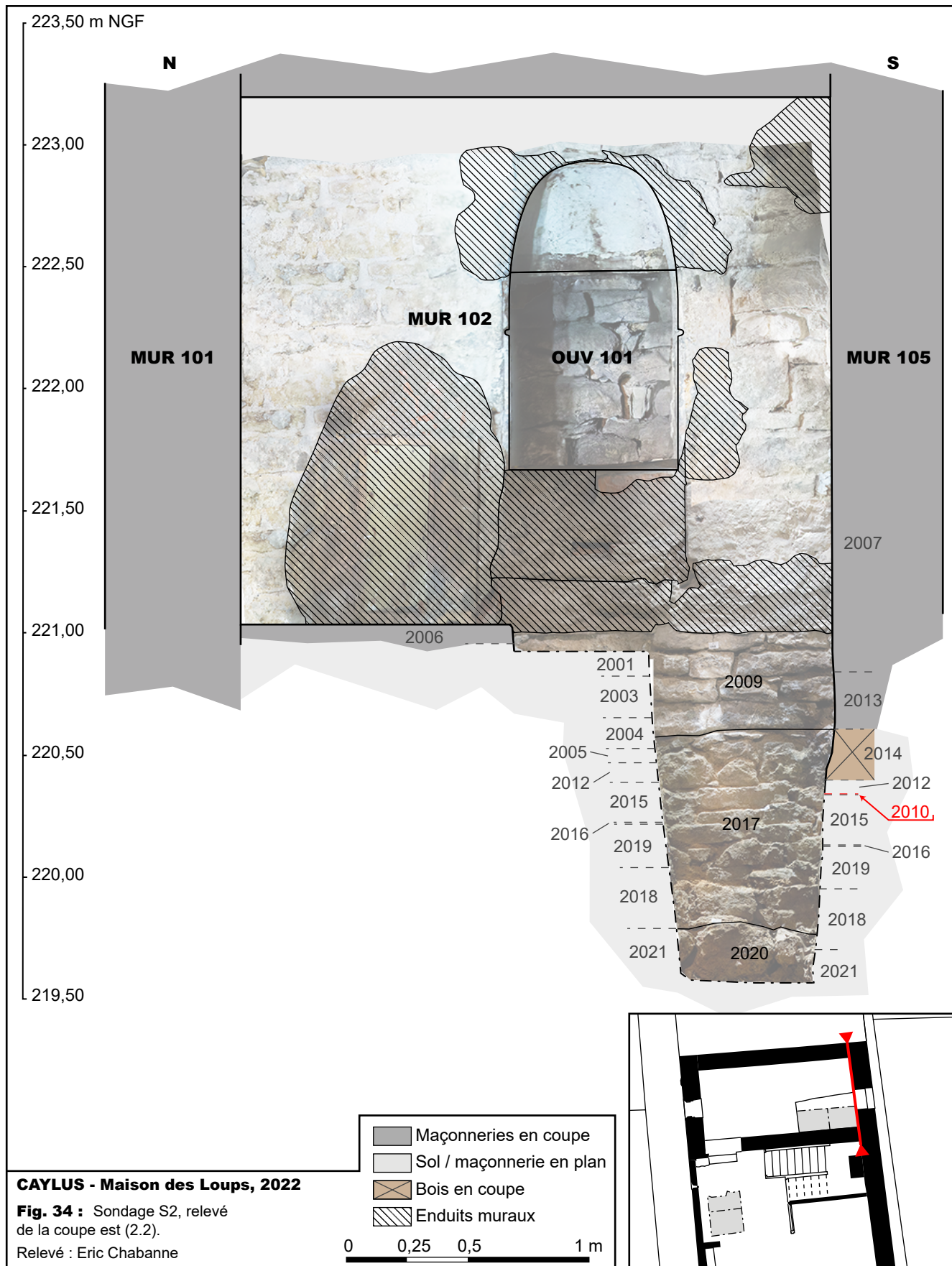


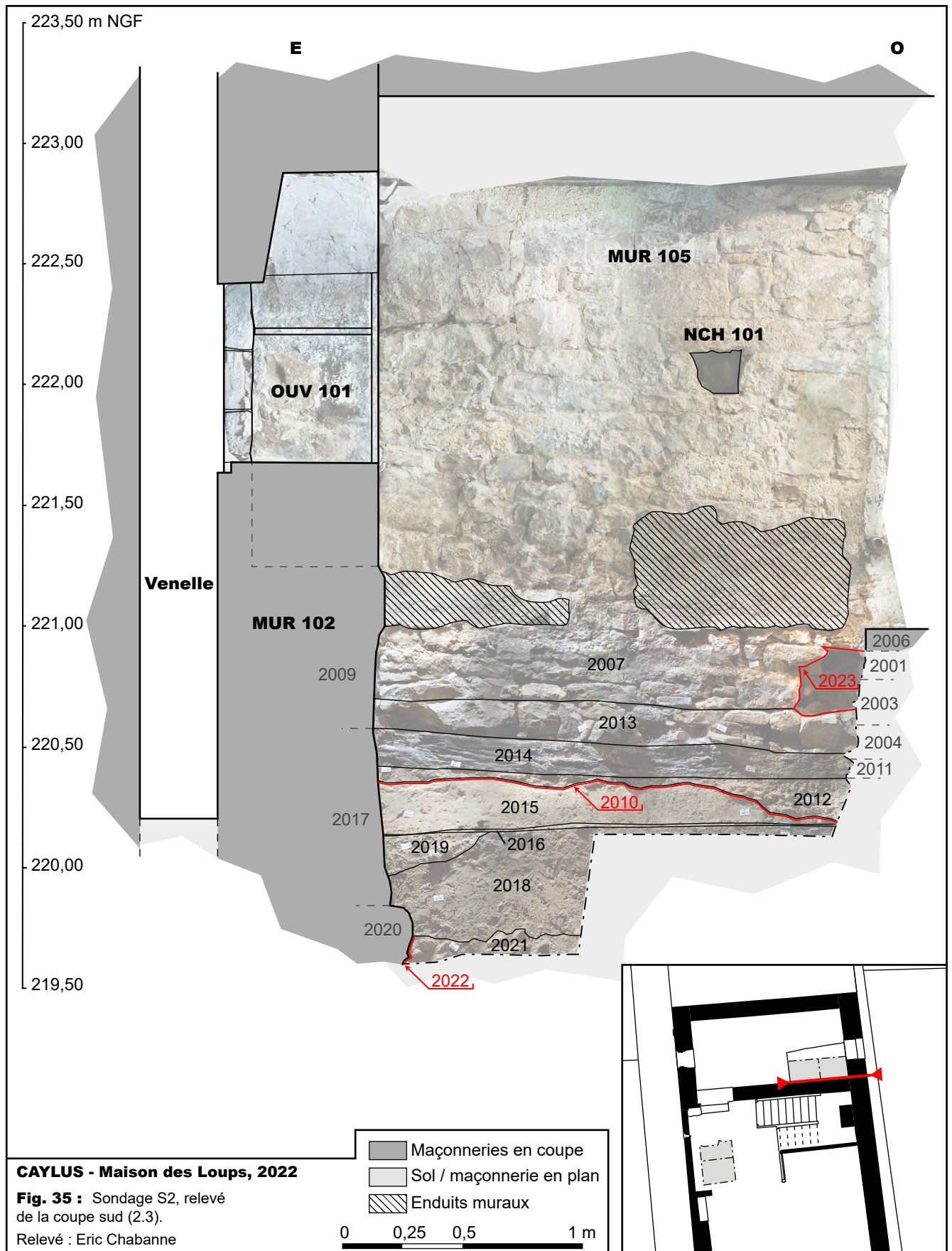


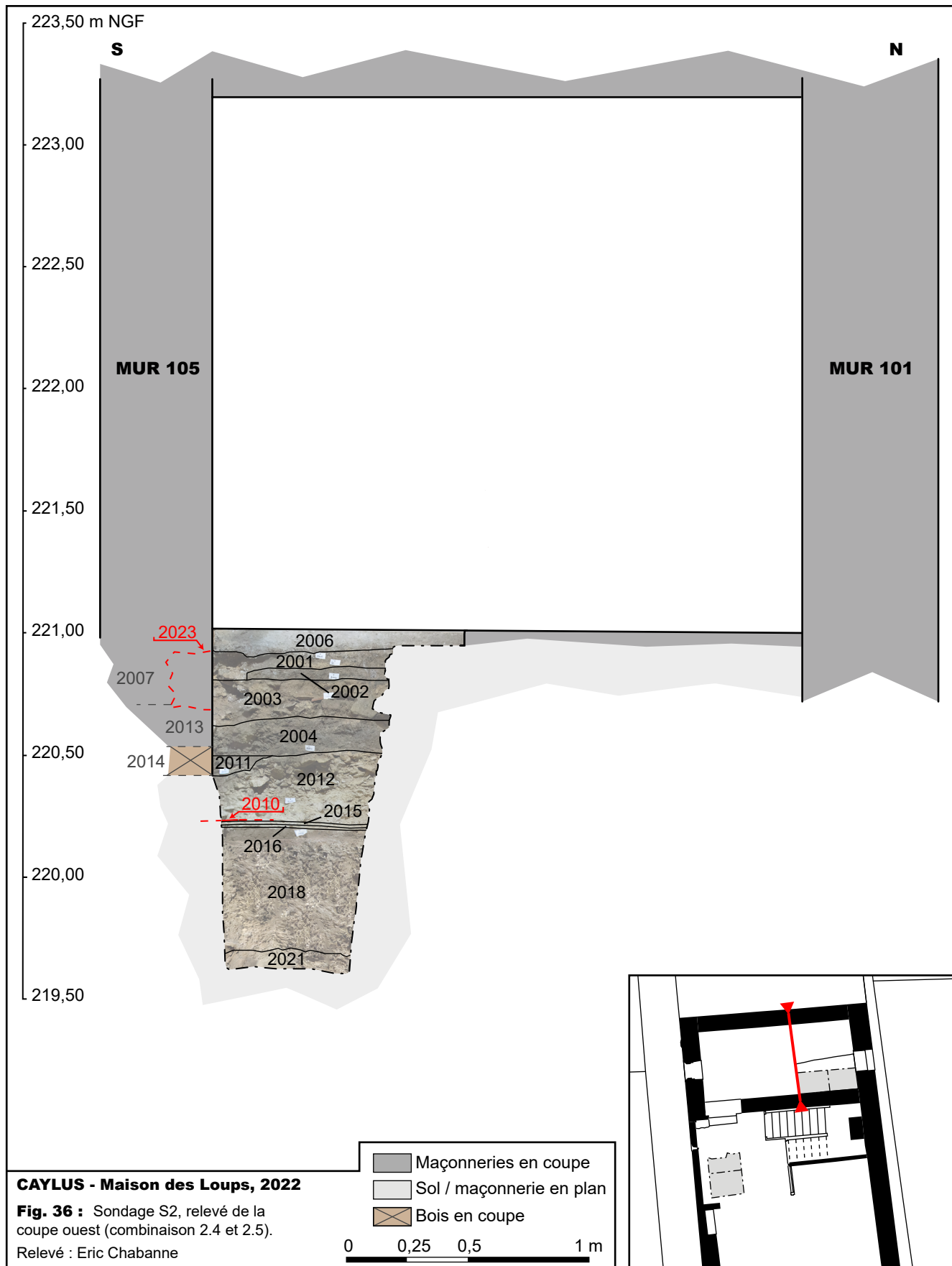


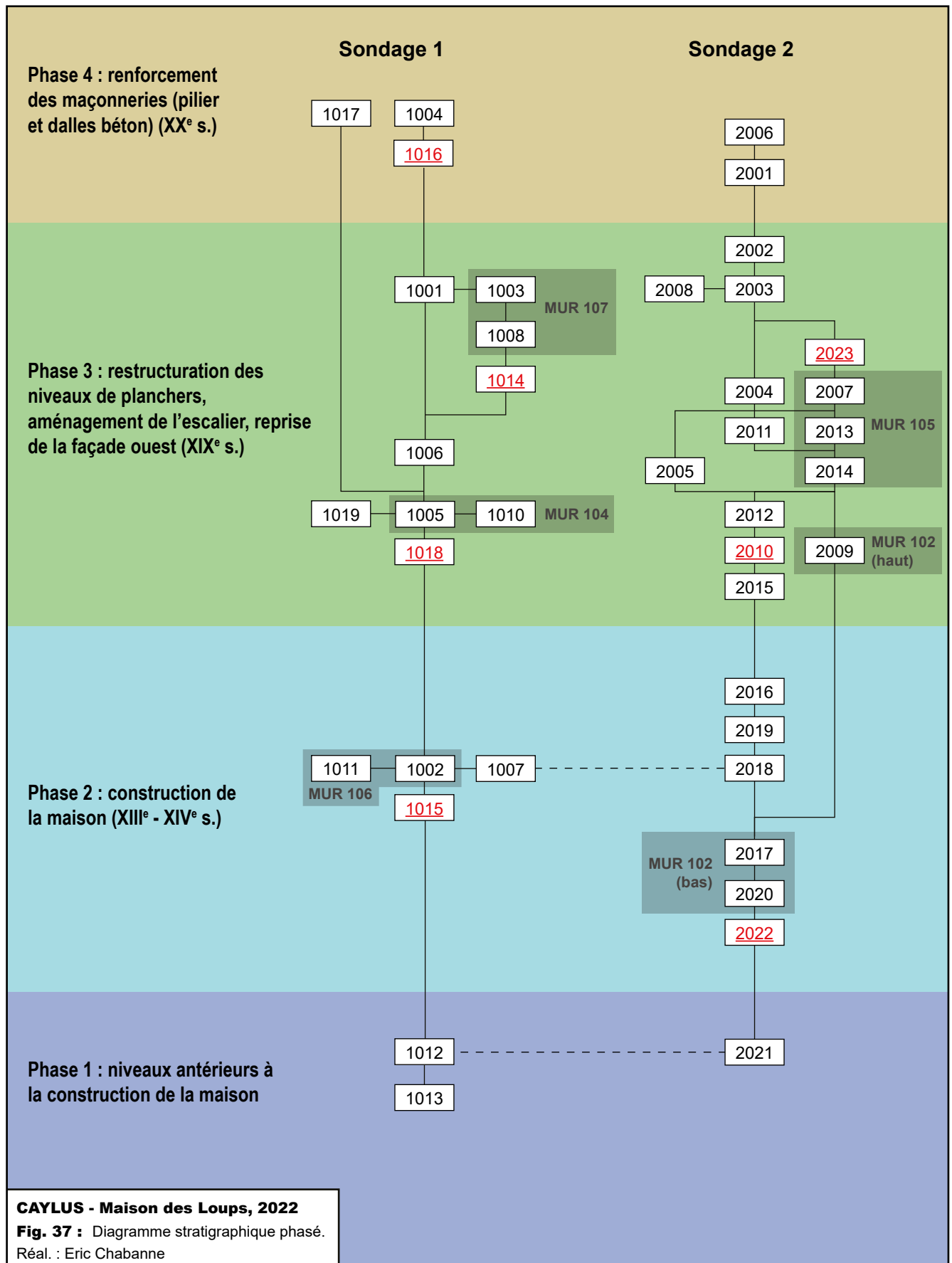












4.2. Des niveaux antérieurs à la maison ?

Les couches les plus profondes atteintes lors de ces sondages, c'est-à-dire l'US 2021 (fig. 38) pour le sondage S2 et l'US 1012 (fig. 39) pour le sondage S2, présentent des caractéristiques communes. Elles sont constituées d'une argile brune assez compacte, de gros éclats de calcaire (10-25 cm) et de rares galets de rivière et apparaissent à une altitude similaire (219,80 m NGF \pm 0,10).



Fig. 38 : Détail en coupe de l'US 2021 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 39 : Vue planimétrique de l'US 1012 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 40 : Vue planimétrique de l'US 1013 (Cl. Eric Chabanne).

Si l'US 2021 a constitué le fond du sondage S2, et n'a donc été explorée que partiellement (les 10 premiers centimètres), l'US 1012 a en revanche été fouillée en totalité dans le sondage profond (0,95 m de long pour 0,45 m de large). Ce niveau de 0,35-0,40 m de puissance repose sur l'US 1013 (fig. 40), couche également argileuse constituée de graviers et de petits éclats de calcaire (3-5 cm), mais qui n'a pas été fouillée. Les US 1012 et 2021 n'ont livré aucun mobilier archéologique et aucun élément d'origine anthropique.

Ces US sont interprétées comme des remblais ou des dépôts non-anthropiques dus à des coulées de sédiment, la parcelle étant située en contrebas de la pente du causse. Leurs similarités de texture, de couleur, d'inclusions et d'altitude d'apparition autorisent à les considérer comme équivalentes.

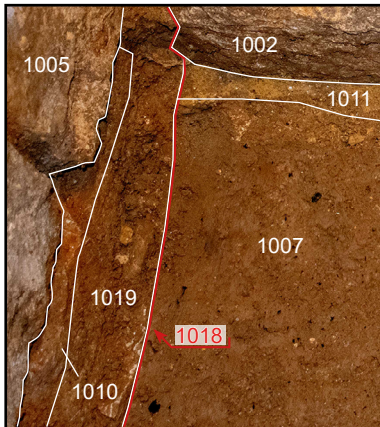


Fig. 41 : Apparition des US 1018 et 1019 en surface de 1007 (Cl. Eric Chabanne).

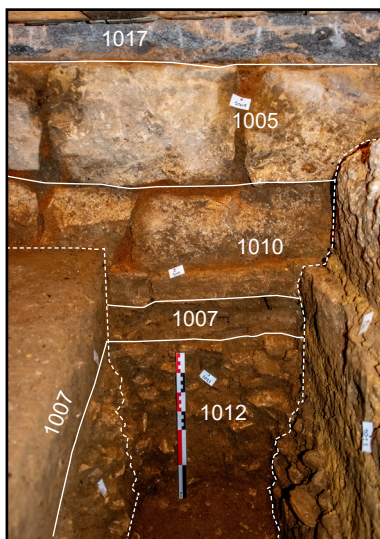


Fig. 42 : Vue des fondations du MUR 104 (Cl. Eric Chabanne).

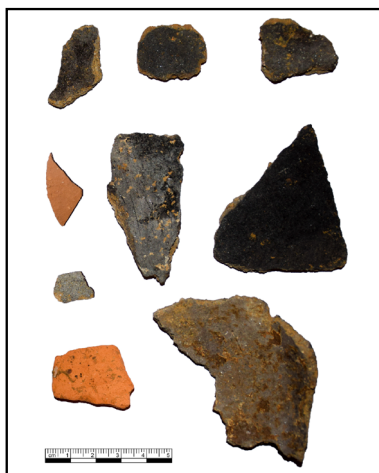


Fig. 43 : Mobilier céramique de l'US 1007 (Cl. Eric Chabanne).

4.3. La construction de l'édifice (XIII^e-XIV^e s.)

4.3.1. L'absence des fondations du MUR 104

Dans le sondage S1, l'US 1012 sert d'appui à une couche tout aussi argileuse, mais contenant moins d'inclusions (US 1007). Elle présente un creusement (US 1018) comblé par une couche composée d'une argile (US 1019) semblable à celle de 1007 mélangée à un sable rougeâtre et des éclats de calcaire (4-5 cm) à la verticale.

Une tranchée (US 1018) a donc été creusée dans l'US 1007 pour l'aménagement du MUR 104. La portion la plus profonde du MUR 104 (US 1010) se compose de deux assises de moellons de calcaire liés par un mortier rougeâtre, comportant un sable semblable à celui de 1019. Cette maçonnerie est surmontée par une assise composée de blocs plus imposants (US 1005), visibles en arase lors du décapage (fig. 25 et fig. 41).

Comme cela a été évoqué plus haut (3.5.2. point 3), l'épaisseur du MUR 104 a été réduite lors de travaux récents. Or, si les maçonneries présentées ici sont en saillie du mur actuel, l'ensemble est toutefois plus étroit que les portions les plus anciennes du MUR 104 (fig. 25). De plus, compte-tenu des dimensions de l'édifice et de la structure argileuse du terrain, il paraît étonnant de ne pas trouver de fondations plus imposantes, ce qui semble indiquer que ces maçonneries ne correspondent pas aux fondations d'origine.

Le mobilier archéologique découvert dans l'US 1007 est peu abondant (fig. 43). Il s'agit de 9 tessons de céramique commune présentant des traces de mise au feu qui pourraient être d'origine médiévale (d'après Jean Catalo, céramologue à l'Inrap). Cependant, l'échantillon est trop réduit et trop peu représentatif pour dater la couche avec certitude. Une pièce de métal ferreux ne présentant pas de forme spécifiquement interprétable a également été découverte dans cette couche.

Ces quelques éléments semblent indiquer que cette portion du MUR 104 correspond à une reprise récente (XIX^e - XX^e s.). La maçonnerie d'origine, qui devrait comporter des fondations plus larges (correspondant *a priori* à la

limite 1018), a vraisemblablement été retirée lors de la reprise du mur.

4.3.2. Un support intermédiaire d'origine ? (MUR 106)



Fig. 44 : Le massif de maçonnerie MUR 106 1002-1011 (Cl. Eric Chabanne).

En contact avec le MUR 104, on trouve un important massif maçonné (MUR 106) qui était visible dès le décapage (fig. 44). Il se compose de blocs de calcaire (US 1002 et 1011) noyés dans un mortier sableux ocre-jaune, contemporains avec la couche argileuse évoquée précédemment (US 1007). Ce massif présente une forte irrégularité sur sa face occidentale, ce qui laisse penser qu'il pouvait être lié à une maçonnerie antérieure.

Sur sa face orientale, ce massif est collé à d'autres blocs de calcaire disposés sur une seule assise (US 1003) et posés sur un lit de sable compact jaune (US 1008). Cette structure repose sur des couches plus récentes qui seront évoquées plus bas, et elle doit donc être distinguée du massif formé par les US 1002 et 1011.

L'interprétation fonctionnelle de cette maçonnerie n'est pas chose aisée. En effet, ce massif a pu servir de support à un escalier ou une autre structure. Cependant, les faces nord, est et sud de l'US 1002, bien qu'abîmées, sont bien dressées (fig. 45). Cela peut signifier qu'elles étaient destinées à être vues, ou *a minima* à ne pas être complètement enfouies.



Fig. 45 : La face dressée des blocs orientaux de 1002 est partiellement visible malgré le mortier de 1003 qui la recouvre (Cl. Eric Chabanne).

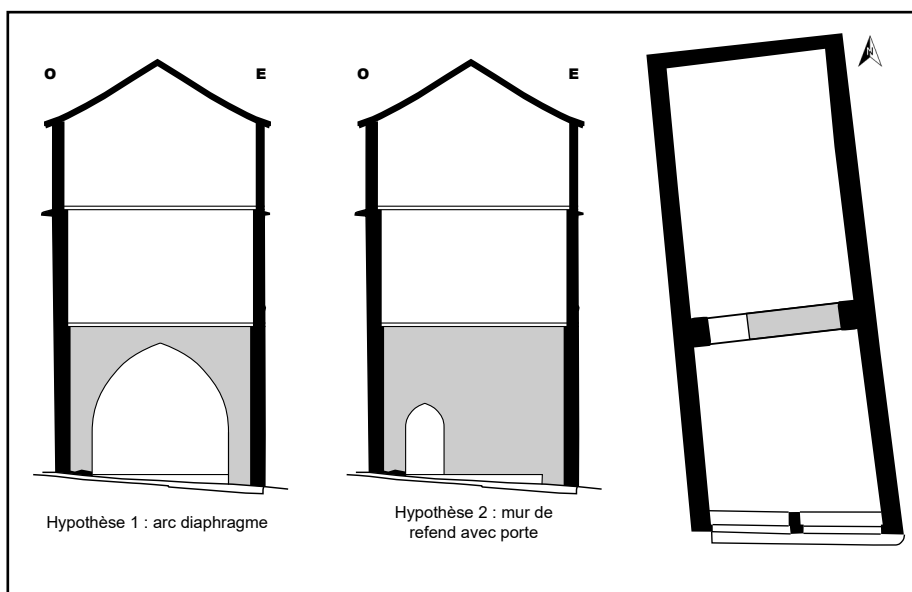


Fig. 46 : Hypothèses d'interprétation du massif maçonné comme support intermédiaire (réal. Eric Chabanne).

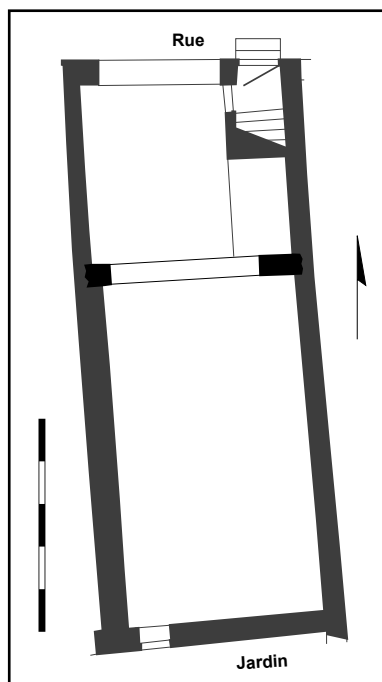


Fig. 47 : Cluny (71), maison 9 rue du Merle (dessin : J.-D. Salvêque, tiré de Esquieu et Pesez 1998).

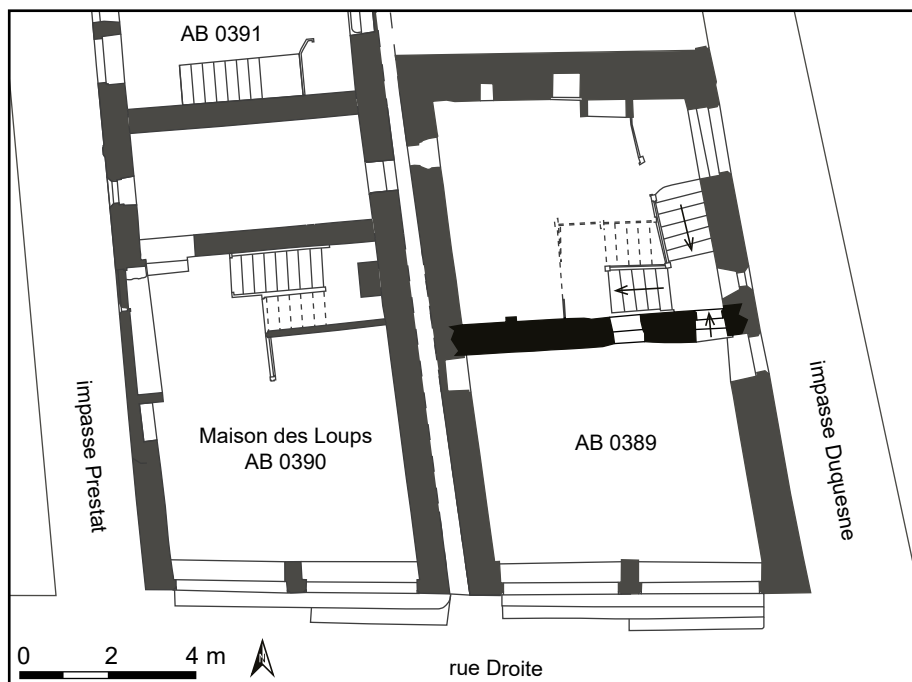


Fig. 48 : Caylus (82), maison voisine de la maison des Loups (relevé : G. Séraphin).

Si on observe la position de ce massif de maçonnerie par rapport au plan général de l'édifice tel qu'il est restitué sur la cadastre de 1836, il aurait pu permettre de supporter un dispositif de séparation transversale de la maison soutenant les solives du premier étage, comme un grand arc diaphragme ou un épais mur de refend percé d'une porte (fig. 46).

La première configuration est fréquente dans les édifices des XIII^e -XIV^e siècles répondant à un tel programme architectural. Les exemples les plus célèbres de ce dispositif se trouvent certainement à Cluny avec la maison du 9 rue du Merle (fig. 47) et ils ont été évoqués dans la contribution de Pierre Garrigou Grandchamp au colloque de 2006 sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France (Garrigou Grandchamp 2008). La seconde configuration, tout aussi répandue, a notamment été observée dans l'édifice voisin de la maison des Loups par Gilles Séraphin (fig. 48) lors de son étude récente (Séraphin 2019).

Ces deux interprétations du MUR 106 semblent plausibles, mais une analyse archéologique du bâti est nécessaire pour dépasser le stade de l'hypothèse. De plus, il est également possible que cette structure ne corresponde pas aux fondations d'une séparation porteuse interne, mais plutôt d'une structure indépendante partiellement détruite et trop isolée pour être interprétée.

Fig. 49 : Vue des maçonneries du MUR 102 (Cl. Eric Chabanne).



4.3.3. Les fondations du MUR 102

La façade orientale de la maison des Loups a été approchée dans le sondage S2 (fig. 26). La couche constituant le fond du sondage (US 2021) présente un léger creusement (US 2022) dans lequel les fondations du MUR 102 sont aménagées (US 2021). Elles se composent de blocs de calcaire non taillés, liés en partie par un mortier sableux ocre-jaune (US 2020), et elles servent d'appui à une maçonnerie de moellons grossièrement équarris (US 2017) (fig. 49). Contrairement à ce qui a été présenté plus haut, cette configuration semble plus adaptée à la nature du terrain, d'autant que l'US 2021, composée principalement de petits blocs de calcaire, ne devait pas permettre l'enfoncement de pieux de fondation. La stabilité de l'ouvrage est alors assurée par la largeur de ce niveau de fondations (estimée à 1,10 m s'il est symétrique par rapport au mur).

Le parement (2017) qui surmonte les fondations s'étend sur 7 à 9 assises (fig. 34) et se compose de moellons grossièrement ébauchés liés par un mortier jaune-ocre assez compact, très semblable au mortier du massif de maçonnerie du sondage S1 (1011).

Cette portion du mur est surmontée par une autre maçonnerie (2009) composée de moellons de calcaire équarris liés par un mortier brun limoneux qui comporte notamment l'armoire murale (OUV 101) évoquée plus tôt (3.5.2. point 4). Il est difficile de savoir si la maçonnerie (2009) est contemporaine à l'US 2017 ou si correspond à une reprise plus récente de l'élévation du MUR 102.

Ces maçonneries sont scellées par un important remblais argileux brun (2018), assez semblable à 2021 mais ne comportant quasiment pas de morceaux de calcaire (fig. 50). Cette couche, d'une puissance de $\approx 0,35$ m

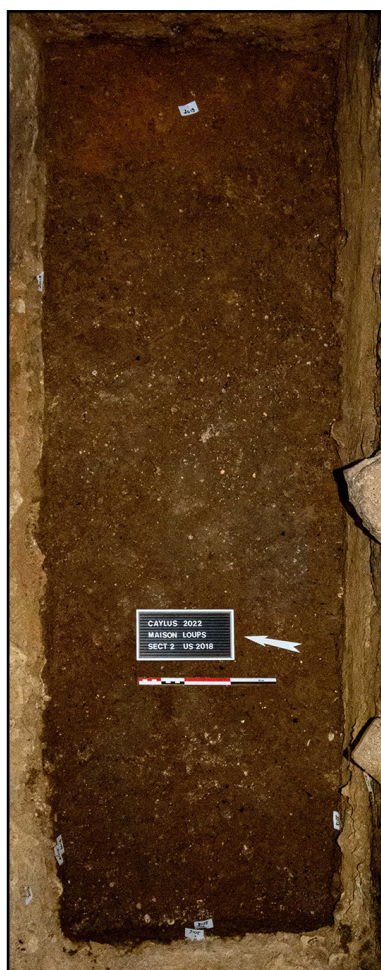


Fig. 50 : Vue planimétrique de l'US 2018 (Cl. Eric Chabanne).

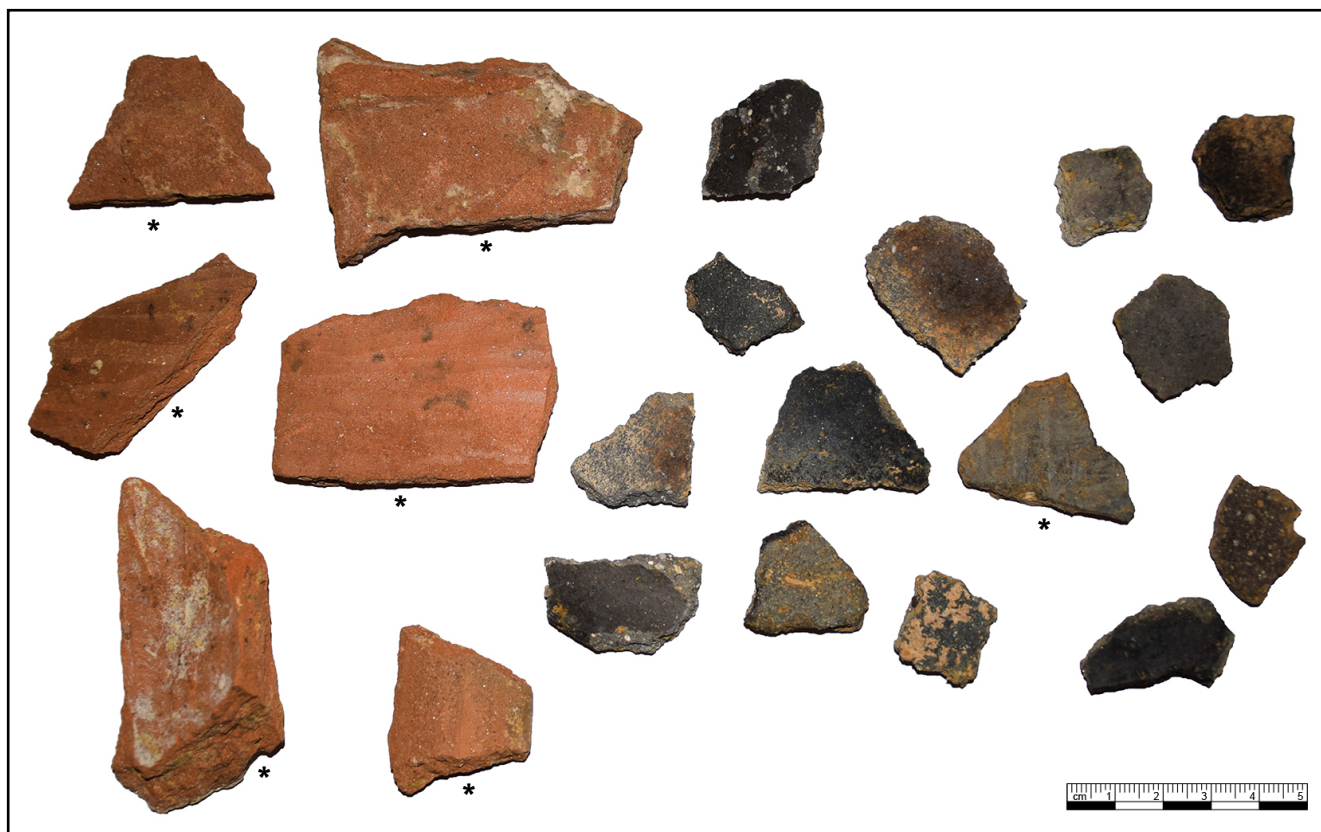


Fig. 51 : Mobilier céramique de L'US 2018 (Cl. Eric Chabanne).

comporte une légère dépression le long du MUR 102 qui est comblée par une couche sableuse orangée stérile (2019) (fig. 33). Aucun creusement n'ayant été observé, il semble s'agir d'un léger remblais de nivellement dû au tassement de 2018 le long du mur.

L'US 2018 comporte du mobilier en petite quantité. Il s'agit de quelques sections d'os longs et d'un ensemble de tessons de poterie (fig. 51). Une partie de ces tessons présentent des traces de polissage (ils sont marqués par une astérisque sur la fig. 51) et semblent donc médiévaux. L'US 2018 pourrait donc dater du XIII^e ou du XIV^e s., mais son caractère de remblais nécessite une certaine prudence dans l'utilisation du mobilier comme élément datant.

Ainsi, au regard des éléments observés, il semble que les fondations du MUR 102 correspondent à l'élévation d'origine (XIII^e - XIV^e s.). L'élévation aurait alors été bâtie sur un substrat argileux dans lequel il est difficile de creuser, préférant un remblaiement de la base des murs au creusement de grandes tranchées de fondation.

4.3.4. La portion d'un unique niveau de circulation ?

Dans le sondage S2, la couche posée sur les US 2018 et 2019 présente les caractéristiques d'un niveau de circulation (fig. 52 et 53). Il s'agit d'un niveau fin (< 5 mm) induré composé en surface de morceaux de plâtre posés à plat.

Aucun mobilier n'a été trouvé dans ce niveau, mais il est important de spécifier qu'il se situe à une altitude de 220,25 m NGF qui est le niveau actuel de la rue Droite à l'entrée de la maison. De plus, en observant la combinaison des coupes des deux sondages (fig. 27), on s'aperçoit également que ce niveau est aussi à la même altitude que la surface de l'US 1007.

Le rapport d'altitude entre ce niveau de circulation et l'ouverture observée dans le MUR 102 (OUV 101) semble indiquer que cette structure ne fonctionne pas avec ce niveau (l'appui actuel de l'évier aurait alors été d'une hauteur d'environ 1,50 m). En revanche, il ne semble pas impossible que ce niveau ait fonctionné avec la niche aménagée en armoire murale, mais cela placerait son seuil à 1 m de haut et son couverture à quasiment 2,70 m.

La similarité entre les couches 1012 puis 1007 dans le sondage S1 et 2021 et 2018 dans le sondage S2 laisse alors penser que le niveau de circulation (US 2016) aurait pu exister dans l'intégralité de l'édifice et aurait été perturbé par des travaux plus récents dans la partie avant de la maison, ou alors que l'US 1007 était alors couverte par un dallage ou un plancher.



Fig. 52 : Détail de la surface de l'US 2016 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 53 : Vue planimétrique de l'US 2016 (Cl. Eric Chabanne).

À ce titre et au regard des éléments observés, il semblerait que l'édifice présentait une continuité des niveaux de circulation au rez-de-chaussée dans les périodes suivant sa construction, et que la portion basse du MUR 102 ainsi que le MUR 106 appartiennent à cet état ancien de la maison.

4.4. Des interventions massives sur la maison des Loups (XVIII^e - XX^e s.)

Les éléments découverts et décrits plus haut servent d'appui à des couches archéologiques dont le mobilier indique des dates entre le XIX^e et le XX^e siècle. Ces couches s'inscrivent dans des phases d'intense transformation de la maison qui ont déjà été évoquées précédemment.

4.4.1. Un nouvel escalier

L'une des modifications principales de la maison des Loups à la toute fin de l'époque moderne concerne très certainement l'aménagement de l'escalier. Celui-ci est installé dans l'espace médian de la parcelle et est adossé à la façade orientale de la maison (MUR 102).

C'est un escalier rampe sur rampe en bois qui prend place dans un espace dédié. Pour assurer sa stabilité, le palier du premier entresol est posé sur un massif de maçonnerie aligné avec celui observé dans le sondage S1 (fig. 24). Si la paroi méridionale de la cage d'escalier est une simple cloison en bois et en brique creuse, il s'appuie au nord sur le MUR 105 qui est plus épais.

Pour la construction de cette épaisse cloison (environ 48 cm), un niveau sableux irrégulier (US 2015) a été déposé sur le niveau de circulation (US 2016), mais l'absence de mobilier et d'éléments significatifs rend difficile sa caractérisation. Ce niveau a ensuite été surcreusé (US 2010) pour y déposer un lit d'éclats de calcaire (US 2012).

Ces couches ont servi d'appui à une longue pièce de bois (US 2014) faisant office de sablière basse, répartissant la charge du MUR 105 (fig. 35). Le mur a ensuite été monté par dessus, d'abord avec des blocs très irréguliers parfois saillants (US 2013), dont l'irrégularité a d'ailleurs provoqué l'effondrement

(US 2023) d'une petite portion du parement supérieur. Ce dernier parement supérieur est visible sur toute la partie haute du MUR 105. Il se compose de moellons de calcaire grossièrement équarris (US 2007) liés par un mortier de chaux de couleur blanc-cassée, composé d'un mélange de sable fin et grossier et il est recouvert partiellement par un crépis.

Cette maçonnerie et les niveaux évoqués sont ensuite recouverts par des couches diverses très irrégulières, amenant le niveau de sol quasiment à l'altitude actuelle. La pièce de bois (US 2014) est alors enfouie (ce qui a mené à son pourrissement partiel) et la maison est séparée en deux : un espace confrontant la rue Droite, dans lequel le niveau de circulation semble être resté le même, et un espace en arrière-boutique surélevé, dans lequel il est important de noter que l'armoire murale (OUV 101 dans MUR 102) est désormais tout à fait fonctionnelle et peut même être transformée en évier, du fait de cette surélévation de l'arrière-boutique.

4.4.2. Des remblais riches en mobilier

Les couches de remblais constituant la surélévation de l'arrière-boutique comportent du mobilier, mais peu de structures identifiables. Les US 2011, 2005 et 2004 établissent un niveau relativement plan qui s'appuie sur le MUR 105.

• Les US 2011-2005-2004

L'US 2011 comble une dépression située contre la pièce de bois (US 2014). Il s'agit d'un niveau sombre composé de sable et d'éléments organiques (probablement issus de la décomposition de l'US 2014). Elle est surmontée par l'US 2005, niveau jaune-beige limono-sableux plutôt compact, n'ayant livré que très peu de mobilier (fig. 54). Par dessus, l'US 2004 recouvre les différents affleurements sur toute l'étendue du sondage (fig. 55). Cette couche limono-sableuse de couleur brune foncée comprend des inclusions d'éclats de bois, de TCA, de graviers et de morceaux de calcaire. On y trouve un mobilier divers et abondant comme une cinquantaine d'os et fragments d'os (fig. 56), du mobilier métallique (principalement des clous) (fig. 57), du verre de différentes épaisseurs et qualités de pâte (fig. 58) et



Fig. 54 : Céramique mise au jour dans l'US 2005 (Cl. Eric Chabanne).

Fig. 55 : Vue planimétrique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).



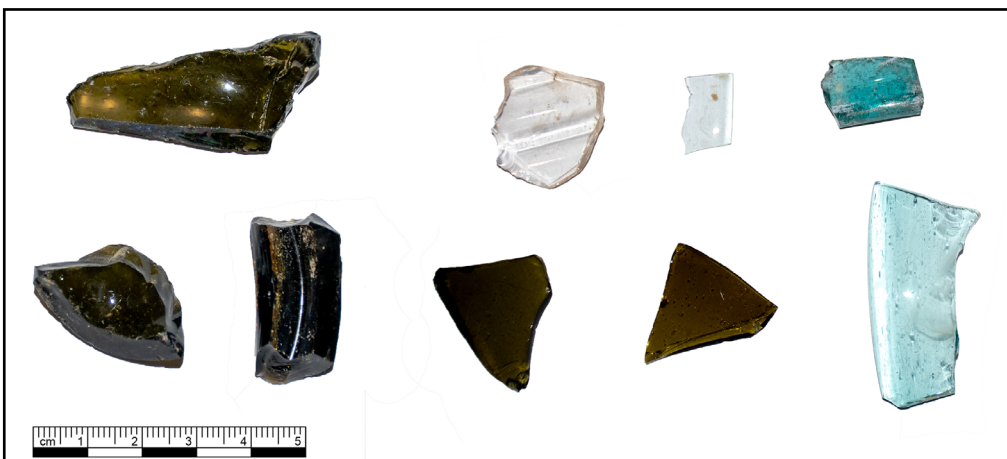
Fig. 56 : Éléments de faune de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 57 : Mobilier métallique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 58 : Tessons de verre de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).



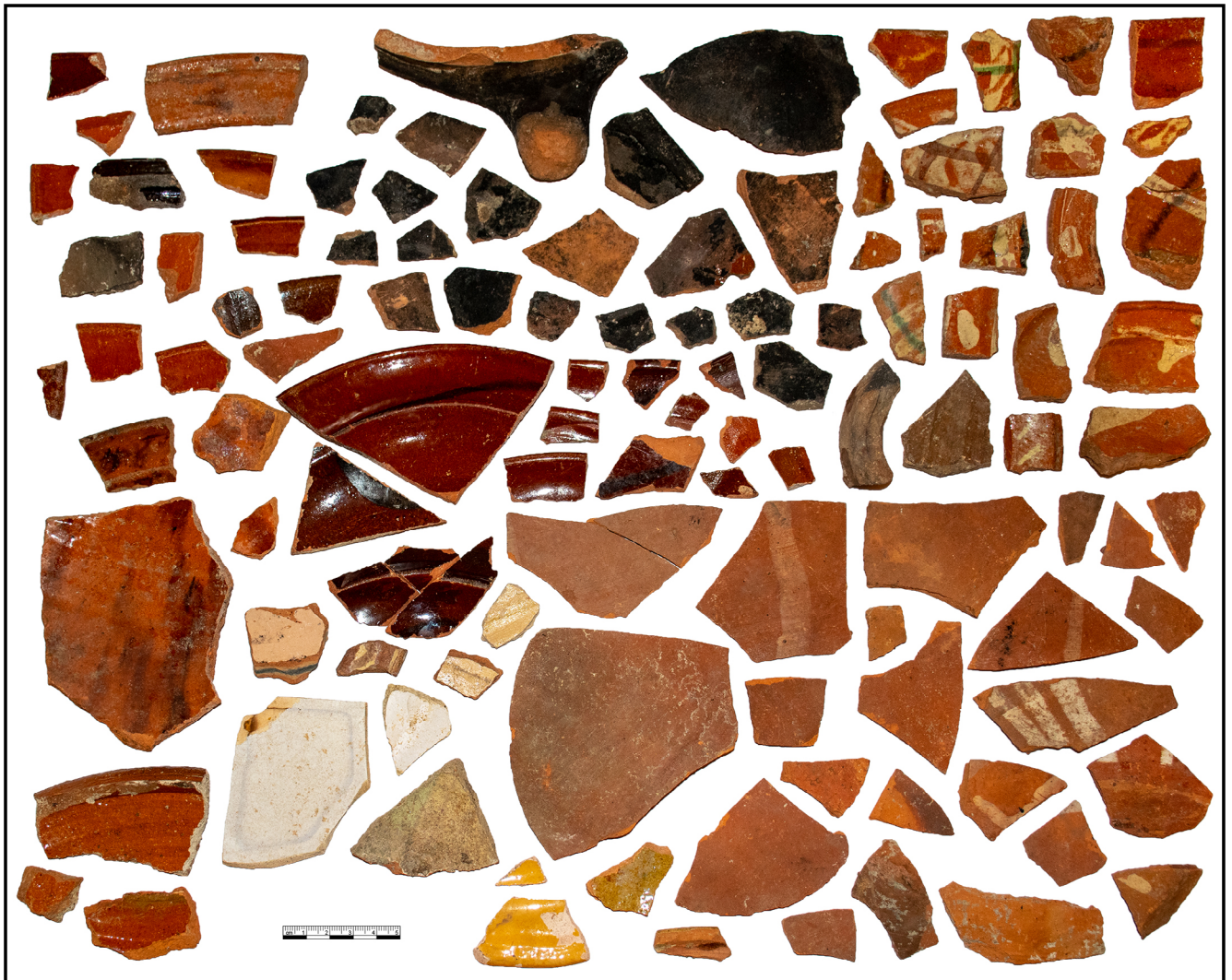


Fig. 59 : Mobilier céramique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).

de la céramique tout aussi diverse (fig. 59). Sur ce dernier point, on note toutefois la présence de tessons imitant les productions ligures (type « terres de Gênes ») de la première moitié du XIX^e s. (indications de Jean Catalo). Ce sont des céramiques à pâte fine rouge-brune présentant un décor de traits dits « informels ». De telles productions ont notamment été découvertes lors des fouilles du port Saint-Sauveur, à Toulouse dans les années 1980 (Lassure et Villeval 2016).

Ces niveaux sont recouverts par trois couches comportant un mobilier semblable.

Fig. 60 : Vue en coupe des US 2001, 2002, 2003 et 2004 (Cl. Eric Chabanne).



• L'US 2003 (et 2008)

L'US 2003 (fig. 60) est composée d'un sédiment limoneux beige mélangé avec du gravier, du bois, des éclats de calcaire, de la TCA et du charbon. D'aspect très cahotique (voire chaotique), elle comporte de nombreuses petites poches d'air qui signalent un remblaiement rapide et non soigné de cet espace.

Au même titre que celle qu'elle recouvre, cette couche a livré un mobilier abondant et varié. On trouve notamment presque une centaine de tessons de céramique de même type que ceux évoqués précédemment (fig. 61). Les restes osseux (fig. 62) sont aussi abondants (51) et on note la sur-représentation des mandibules (6) par rapport aux autres couches de cette opération.



Fig. 61 : Tessons de céramique découverts dans l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 62 : Éléments de faune de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).

Fig. 63 : Mobilier en verre de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 64 : Détail d'un éclat de verre gravé de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).

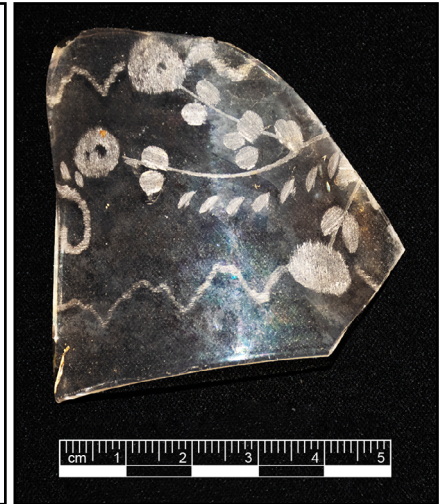


Fig. 65 : Pièces de cuir de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).



Du verre a également été mis au jour dans l'US 2003, notamment un ensemble de verres cannelés à fond plat (fig. 63) et des éclats gravés de décors végétaux (fig. 64). De surcroit, plusieurs pièces de cuir appartenant vraisemblablement à des chaussures, et conservant des traces de couture, ont été découvertes dans cette couche (fig. 65).

Enfin, on trouve deux blocs de calcaire (US 2008) posés directement sur l'US 2004 et qui semblent donc déposés en même temps que 2003. Une petite fenêtre d'observation a été ouverte en fin d'opération pour déterminer s'il s'agissait de blocs isolés, ou s'ils étaient intégrés à une structure plus importante. Il s'avère que la structure semble continuer vers le nord avec plusieurs blocs posés à plat pris dans la coupe (fig. 66), mais cela ne correspond pas à un aménagement spécifique. Il semble seulement que les blocs aient été déposés à plat sur l'US 2004 lors du remblaiement et qu'ils aient été considérés comme un remplissage classique. Un bloc a néanmoins



Fig. 66 : Vue de l'US 2008 après dégagement de 2001 et 2002 (Cl. Eric Chabanne).

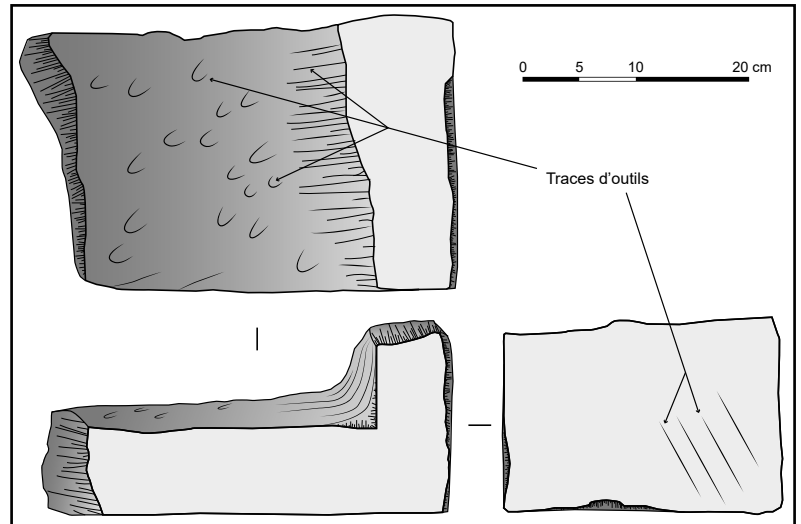


Fig. 67 : Relevé sommaire du bloc sud-ouest de 2008 (Cl. Eric Chabanne).

retenu notre attention (fig. 67). Des relevés réalisés sur celui-ci (qui se trouvait le plus à l'ouest dans la coupe 2.1) permettent d'observer les traces d'outils (traces de pic pour la surface intérieure et marteau taillant ou ciseau pour la face extérieure), ainsi qu'une ébauche d'angle droit. Il peut donc s'agir d'un bloc de pierre de taille ébauché qui a été abandonné à la suite d'un éclat trop important (la face inférieure présente un gros éclat). Cette structure (US 2008) s'inscrit donc dans la phase de remblaiement de cet espace.

• US 2002

Dans l'angle nord-ouest du sondage S2, on trouve l'US 2002 qui repose sur l'U 2003. Ce niveau très peu étendu (fig. 68) d'une puissance de 3-5 cm, est composé d'argile mélangée avec de petits graviers et quelques éclats de calcaire. Il est de couleur grise, très sombre, du fait d'une très forte présence d'éléments organiques : du charbon, du bois et du cuir notamment.



Fig. 68 : Vue de l'US 2002 dans l'angle nord-ouest du sondage S2 (Cl. Eric Chabanne).

Au regard de la surface fouillée et de la faible puissance de la couche, la quantité de mobilier mis au jour dans l'US 2002 est assez importante. Il s'agit de 19 tessons de céramique contenant encore des imitations « Terre de Gênes » mélangées avec de la faïence culinaire (fig. 69). Des éléments de faune ont également été mis au jour (fig. 70), dans lesquels on trouve notamment un os long percé d'un orifice circulaire traversant. Cela laisse penser qu'il aurait pu être suspendu pour un usage décoratif ou fonctionnel (?). Quelques éléments métalliques ont également été découverts (fig. 71), ainsi que du cuir, appartenant à une chaussure (fig. 72) pour

Fig. 69 : Mobilier céramique de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 70 : Restes osseux de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 71 : Mobilier métallique de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).



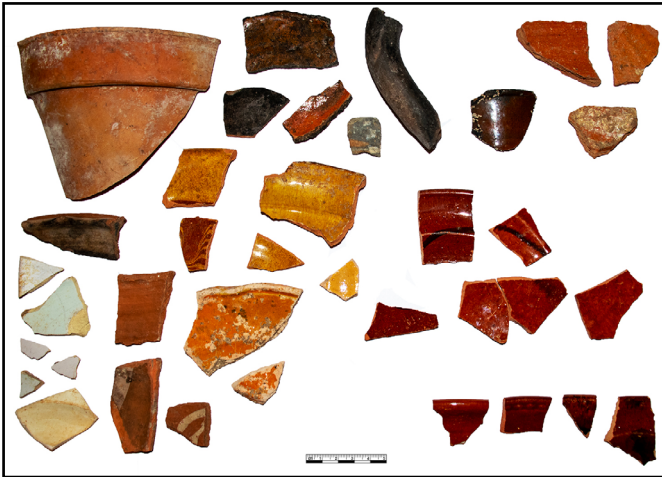
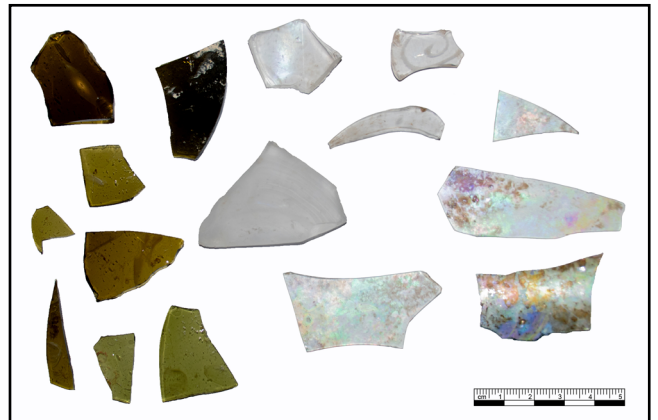
Fig. 72 : Cuir découvert dans l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).

laquelle sont conservés plusieurs éléments présentant des traces de couture. Cette pièce correspond à une pointure avoisinant le 25-27, ce qui signifie évidemment qu'elle était destinée à un enfant.

• US 2001

Enfin, les couches 2002 et 2003 sont recouvertes par l'US 2001, constituant le lit de pose de la dalle béton (US 2006). Ce niveau très hétérogène, constitué d'un limon sableux de couleur taupe, scelle l'intégralité du sondage. Il comporte des inclusions de bois, de charbons, de gravier et de calcaire.

Au même titre que les US sur lesquelles elle est posée, l'US 2001 présente un mobilier abondant et diversifié (fig. 73-80). Il est cependant important de

Fig. 73 : Mobilier céramique de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 74 :** Restes osseux de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 75 :** Mobilier métallique de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 76 :** Verre découvert dans l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 77 :** Détail, monnaie de 1826 (5 centesimi, Charles-Felix de Sardaigne, US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 78 :** Détail, épingle, US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 79 :** Détail, crayon en bois, US 2001 (Cl. Eric Chabanne).**Fig. 80 :** Bouton découvert dans l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).

noter quelques particularités dans le mobilier métallique (fig. 75).

En effet, celui-ci présente en premier lieu une monnaie de 5 centimes en alliage cuivreux (fig. 77). Au droit, on trouve la valeur et le millésime entourés d'une couronne de laurier et d'une titulature très usée (après identification, on peut restituer « CAR. FELIX D. G. REX SAR. CYP. ET HIER »). Le revers présente un écu couronné entre deux branches de chêne. Ces 5 centimes correspondent ainsi à des lires sardes émises sous le roi Charles-Félix et donnent un *terminus post quem* de 1826 à l'US 2001. Le mobilier métallique de ce niveau comporte d'autres particularités, et notamment un porte-ardillon de fibule en alliage cuivreux (fig. 78).

Enfin, un crayon en bois fortement dégradé recouvert de peinture rouge (fig. 79) et un bouton en plastique noir (fig. 80) ont également été trouvés dans l'US 2001.

Ainsi, ces niveaux (US 2001-2002-2003-2004-2005-2008-2011) s'intègrent pleinement dans une phase de remblaiement important de l'arrière-boutique de la maison des Loups. On y trouve un mobilier varié, mais datant très majoritairement de la première moitié du XIX^e siècle avec quelques éléments probablement plus récents dans l'US 2001 (entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle). Cela s'explique assez simplement par une phase de travaux correspondant à la construction de la cage d'escaliers et au remblaiement partiel de l'arrière-boutique (fin XVIII^e début XIX^e s.), puis à la phase de reprise du XX^e siècle au cours de laquelle la dalle béton a notamment été coulée, et pour laquelle la surface de l'US 2001 a très probablement été perturbée.

4.4.3. La reconstruction du MUR 104

Comme évoqué plus haut (3.5.2. point 3 ; 4.3.1.), une modification importante est apportée au mur gouttereau ouest de la maison (MUR 104), *a priori* sur toute la hauteur de l'édifice. Au rez-de-chaussée, une portion de ce mur a déjà été décrite notamment pour évoquer l'absence de fondations solides et les traces d'une reprise entre le massif de maçonnerie interprété comme un support intermédiaire et le MUR 104.

• L'US 1006

Les maçonneries du MUR 104 sont ainsi construites dans un creusement (US 1018) comblé par l'US 1019. Le support intermédiaire (US 1002) est arasé et on observe un remblaiement (US 1006) (fig. 81).

Fig. 81 : Vue de l'US 1006 (Cl. Eric Chabanne).



Ce niveau limono-sableux brun, assez meuble, comporte de nombreuses inclusions (chaux, calcaire, TCA, charbons, graviers, mortier, ...). Il est assez fin (5-6 cm) et a livré un peu de mobilier, essentiellement de la céramique moderne (fig. 82), quelques restes de faune (fig. 83) (os de petits mammifères, coquilles d'escargots, ...) et un morceau de fil de fer (fig. 84).

Cette couche constitue un remblais peu épais, difficile à dater précisément, mais peu épais du fait d'actions plus récentes.

Fig. 82 : Mobilier céramique de l'US 1006 (Cl. Eric Chabanne).



Fig. 83 : Restes de faune, US 1006 (Cl. Chabanne).

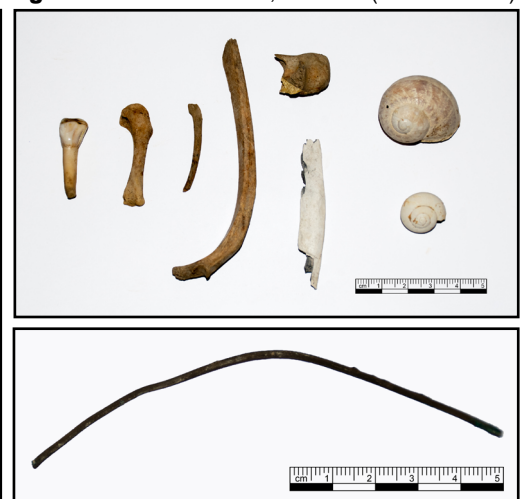


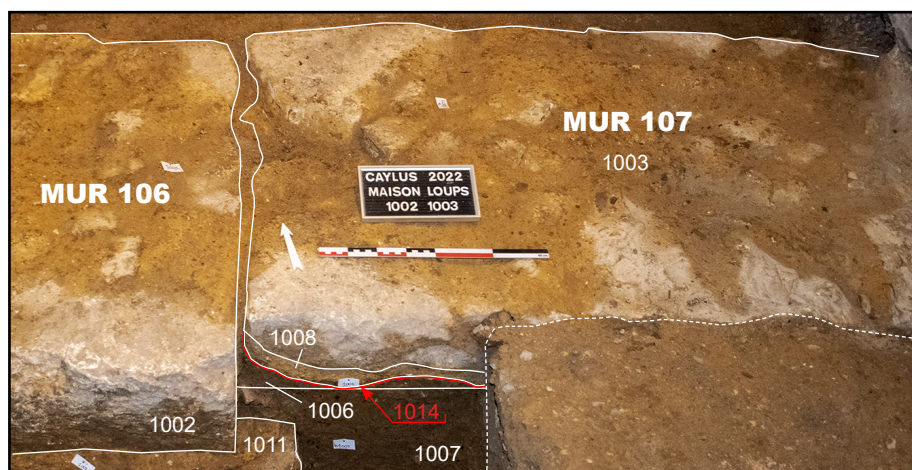
Fig. 84 : Fil de fer, US 1006 (Cl. Chabanne).

• Les US 1003-1008-1014

L'US 1006 est recoupée par une structure (MUR 107) dont l'arase apparaissait dès le décapage. Il s'agit de la maçonnerie MUR 107, qui a été décrite comme des « blocs de calcaire disposés sur une seule assise (US 1003) et posés sur un lit de sable compact jaune (US 1008) » (4.3.2.). Ces blocs sont liés par un mortier de sable jaune très abondant et très solide, ce qui rend difficile leur délimitation précise (fig. 85).

Cette assise de blocs de calcaire posée sur un lit de sable est insérée dans l'US 1006 par un creusement (US 1014) passant très proche du bord de 1003. L'aménagement de cet ensemble est ainsi postérieur à l'US 1006 et se prolonge sous la cage actuelle de l'escalier.

Fig. 85 : Vue des US 1003 et 1008 (Cl. Eric Chabanne).



L'interprétation de cette structure est délicate. Son aménagement récent (postérieur à l'US 1006) pourrait indiquer qu'elle est liée à la construction de l'escalier de la maison (entre le XVIII^e et le XX^e siècle), mais il n'existe aucune certitude sur ce point. Il pourrait donc s'agir d'un solin lié à une cloison détruite ou d'un prolongement du support de l'escalier.

• L'US 1001

Enfin, ces couches sont recouvertes par l'US 1001 qui est apparue au décapage. Il s'agit d'un niveau de limon sableux brun très hétérogène et très semblable à l'US 1006.



Fig. 86 : Mobilier découvert dans l'US 1001 (Cl. Eric Chabanne).

Assez pauvre en mobilier (fig. 86), cette couche correspond à un remblais très remanié sur lequel était posée la dalle béton de cette partie de la boutique (US 2017). La partie haute de l'US 1001 a été retirée lors de la destruction de la dalle béton, mais elle devait en constituer le lit de pose, tout comme l'US 2001 pour l'US 2006. C'est également dans l'US 1001 qu'est creusée l'US 1016 pour l'aménagement du pilier béton renforçant le MUR 104.

Ainsi, la reconstruction du MUR 104 semble avoir été réalisée entre la toute fin du XVIII^e siècle et celle du XIX^e siècle. La rareté du mobilier et des structures archéologiques ne permet pas une très grande précision quant à l'interprétation et la datation de cette intervention sur le bâti, tout comme celle qui a concerné l'aménagement de la maçonnerie s'enfonçant sous l'actuelle cage d'escaliers.

5. Conclusion et perspectives

Pour conclure, cette opération aura permis d'élargir notre champ de connaissances au sujet d'un édifice majeur de l'agglomération de Caylus : la maison des Loups.

Cette maison a vraisemblablement été construite sur un substrat argileux dans lequel aucun élément anthropique n'a été découvert. Cependant, au regard de l'emprise des sondages ouverts, il est important de rester prudent quant à la caractérisation de ces niveaux comme « naturels ».

Les élévations latérales de l'édifice sont des murs d'environ 0,60 m d'épaisseur reposant sur de larges fondations (LARGEUR) bâties en blocs de calcaire jetés dans un léger creusement (comme observé dans le sondage S2). Des maçonneries de moellons de calcaire sont élevées par-dessus et sont remblayées rapidement pour en consolider la base.

Comme observé dans le sondage S1, il est probable que la maison, de dimensions plus imposantes à l'origine, ait comporté une séparation interne sous la forme d'un mur de refend percé d'une porte ou d'un grand arc diaphragme orienté est-ouest. Il semble en subsister l'un des support fondé sur les mêmes niveaux que le mur oriental de la maison.

D'importantes modifications ont été réalisées sur l'édifice au XIX^e s. Il s'agit d'une refonte des niveaux de planchers visible sur la façade, d'une reconstruction et d'un désépaulement du gouttereau occidental, de l'ajout de l'escalier actuel et du rehaussement des niveaux de circulation du rez-de-chaussée. Dans la boutique, environ 30 cm de sédiment ont été ajoutés avec l'aménagement d'une maçonnerie passant sous la cage d'escaliers, et en arrière-boutique, le niveau de sol a été élevé d'environ 70 cm et une armoire murale a été aménagée dans le mur est.

Ainsi, au regard des éléments observés, il semble que la présence d'une cave

dans la moitié nord de la maison des Loups soit peu probable : les fondations des maçonneries actuelles ne sont pas assez profondes et le sédiment sur lequel elles reposent est particulièrement difficile à creuser. En revanche, la tradition orale se voulant insistante sur la présence d'une cave dans cet édifice, il ne subsiste qu'un unique emplacement possible pour un tel espace souterrain : en confront de la rue Droite. Cette configuration est connue dans la maison voisine ce qui pourrait être un argument supplémentaire dans cette direction. Il conviendra donc, dans d'hypothétiques opérations à venir concernant la maison des Loups, d'investiguer les niveaux archéologiques de cette portion de l'édifice.

Pour conclure, il semble évident de spécifier que si cette opération a apporté un certain nombre de réponses, les observations réalisées (en particulier sur les maçonneries) nécessiteraient d'être croisées avec une étude archéologique approfondie du bâti (prenant en compte la maison des Loups et l'édifice de la parcelle AB0391, qui correspond à son emprise au XIX^e siècle), et éventuellement d'autres opérations de sondage dans les maçonneries et dans la portion avant de la parcelle.

6. Sources et bibliographie

6.1. Sources

6.1.1. Archives départementales de Tarn-et-Garonne

- **Série E**

3 E 262 : *Plan visuel, afferme, arrentement, obit.* 1782.

- **Sous-série 3P**

3P 518 : *Tableau indic. des propriétés foncières, de leurs contenances et revenus. Sections B-D.* 1837.

3P 2340/1-47 : *plans parcellaires communaux.* 1836.

6.1.2. Archives communales de Caylus

CC7 : *compoix en français.* 1656.

CC8 : *compoix en français.* 1679.

CC9 : *compoix en français.* 1787.

6.2. Bibliographie

Albe 1905 : ALBE, chanoine Edmond. « La châtelainie de Caylus au XIV^e siècle », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, n° XXXIII, 1905, p. 317-361.

Astruc et al. 2018 : ASTRUC, Jean-Guy, CUBAYNES, René, JAUBERT, Jacques, PAJOT, Bernard, PÉLISSÉ, Thierry, MARANDAT, Bernard, REY, Jacques, SIGÉ, Bernard, SIMON-COINÇON, Régine et SOULIER, Michel. *Notice explicative. Carte géol. France (1/50 000), feuille Caussade (905)*. Orléans, 2018.

Bedos Rezak 1980 : BEDOS REZAK, Brigitte. *Corpus des sceaux français du Moyen Âge. Les sceaux de villes*, Paris : Archives nationales, 1980, 546 p.

Bongiu 1993 : BONGIU, Aurel. « Une densité exceptionnelle d'églises ». In : LONCAN, Bernard, BONGIU, Aurel, ÉCLACHE, Michèle, NOÉ-DUFOUR, Annie, SCELLÈS, Maurice et UFFLER, Anne-Marie, *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne : le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*. Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 37-72.

Bonnaïs 1938 : BONNAÏS, Pierre. « Le sac de Caylus, 1562 ». *Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, n° LXVI, 1938, p. 91-101.

- Cailhol 2018** : CAILHOL, Didier. « Étude géomorphologique de Caylus ». In : TRANIER, Eric, *Caylus (82), château de Caylus : rapport de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand Sud-Ouest, 2018, p. 25-30.
- Chabanne 2019** : CHABANNE, Eric. *Architecture et évolutions du tissu urbain à Caylus (82) du Moyen Âge à nos jours*, mémoire de master 1 réalisé sous la direction de Bastien Lefebvre, Toulouse : université Jean Jaurès, 2019, 2 vol.
- Chabanne 2020** : CHABANNE, Eric. *Architecture et urbanisme à Caylus : formation et transformations du quartier de la Saliège depuis le Moyen Âge*, mémoire de master 2 réalisé sous la direction de Bastien Lefebvre, Toulouse : université Jean Jaurès, 2020, 3 vol.
- Charruadas et Hagelstein 2005** : CHARRUADAS, Paulo et HAGELSTEIN, Roger, « La réglementation urbaine en matière d'aménagement du bâti, à travers l'exemple de Bruxelles et de quelques villes belges, XIII^e - XVI^e siècles », *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 56, 2005, p. 30-37.
- Devals 1873** : DEVALS, Jean-Ursule. *Notes pour servir à l'histoire de Caylus : recueillies dans les archives de cette ville*. Montauban : Forestié neveu, 1873, 171 p.
- Devic et Vaissète 1730-1745** : DEVIC, Claude et VAISSÈTE, Joseph. *Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives*, tome 5, Toulouse : Privat, réédition 1872.
- Donat 1931** : DONAT, Jean. « Le mouvement protestant et l'édit de Révocation à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) », *Annales du Midi*, vol. 43, n° 171, 1931, p. 249-305.
- Éclache 1993** : ÉCLACHE, Michèle. « La formation des agglomérations ». In : LONCAN, Bernard, BONGIU, Aurel, ÉCLACHE, Michèle, NOÉ-DUFOUR, Annie, SCELLÈS, Maurice et UFFLER, Anne-Marie, *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne : le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*. Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 156-191.
- Esquieu et Peséz 1998** : ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris : CNRS Éditions, 1998, 450 p.
- Galabert 1879a** : GALABERT, abbé Firmin. « Documents inédits sur l'histoire de Caylus », *Bulletin archéologique et historique de Montauban*, n° VII, 1879, p. 13-28.
- Galabert 1879b** : GALABERT, abbé Firmin, 1879. Les armoiries de la ville et du château de Caylus. *Bulletin archéologique et historique de Montauban*. 1879. N° VII, pp. 29-32.

- Galabert 1879c** : GALABERT, abbé Firmin. « L'église et les vitraux de Caylus », *Bulletin archéologique et historique de Montauban*, n° VII, 1879, p. 257-278.
- Galabert 1881** : GALABERT, abbé Firmin. « Le repeuplement du Bas-Quercy après la guerre de Cent Ans », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, n° IX, 1879, p. 198-212.
- Garrigou Grandchamp 2008** : GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre, « Réflexions sur les structures constructives des maisons urbaines dans le Midi de la France entre le XII^e et le XV^e siècle », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, Cahors : Société archéologique du Midi de la France, 2008, p. 147-177.
- Lassure et Villeval 2016** : LASSURE, Jean-Michel et VILLEVAL, Gérard, « Céramiques de Ligurie, du sud-est de la France et du groupe de Cox trouvées au ports Saint-Sauveur à Toulouse », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, LXXVI, 2016, p. 217-238.
- Laval 1914** : LAVAL, Éloi. « Les chartes de coutumes du Bas-Quercy octroyées par Alfonse de Poitiers », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1914, p. 82-110.
- Loncan 1982** : LONCAN, Bernard. *Dossier d'inventaire fondamental, Caylus (82), 4^{ème} maison rue Droite, maison des Loups*. Inventaire général, 1982, notice n°IA00065689.
- Loncan et al. 1993** : LONCAN, Bernard, BONGIU, Aurel, ÉCLACHE, Michèle, NOÉ-DUFOUR, Annie, SCELLÈS, Maurice et UFFLER, Anne-Marie. *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne : le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris : Imprimerie nationale, 1993, 400 p.
- Marévaud-Tardiveau 2007** : MARÉVAUD-TARDIVEAU, Hélène. *Le Tarn-et-Garonne (82)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Maison des Sciences de l'Homme, collection Carte archéologique de la Gaule, 2007, 226 p.
- Pajot 1993** : PAJOT, Bernard. « Des origines à l'époque romaine. Les données de l'archéologie ». In : LONCAN, Bernard, BONGIU, Aurel, ÉCLACHE, Michèle, NOÉ-DUFOUR, Annie, SCELLÈS, Maurice et UFFLER, Anne-Marie, *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne : le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris : Imprimerie nationale, 1993, p. 21-30.
- Parker 1853** : PARKER, John Henry, *Some account of domestic architecture in England from Edward I to Richard II*, Oxford & London : I. Shrimpton, 1853, 352 p.

Pierre des Vaux de Cernay 1213 : PIERRE DES VAUX DE CERNAY. *Historia albigensium, et sacri belli in eos suscepti*. Paris : Palmé, collection Recueil des historiens des Gaules et de la France, 1213-1218 (réédition de 1880), 342 p.

Séraphin 2019 : SÉRAPHIN, Gilles. *Caylus, maison 23, rue Droite. Diagnostic sommaire d'archéologie du bâti. Rapport de visite*, Cahors : Les ateliers du patrimoine, 2019, 30 p.

Tranier 2018 : TRANIER, Eric. *Caylus (82), château de Caylus : rapport de diagnostic archéologique*, Bègles : Inrap, Grand Sud-Ouest, 2018, 95 p.

7. Liste des figures

Fig. 1 : Limites de la commune (IGN, de carte topographique au 1/250 000°).....	16
Fig. 2 : Emplacement du site (IGN, carte topographique IGN au 1/25 000°).....	16
Fig. 3 : Localisation de la parcelle AB 0390 sur le cadastre actuel.	17
Fig. 4 : Localisation de l'emprise des sondages sur le cadastre actuel (DGFIP, 2021).	18
Fig. 5 : Vue du premier sondage avant décapage (Cl. Léa Gérardin).	28
Fig. 6 : Vue du deuxième sondage après rebouchage (Cl. Eric Chabanne).	28
Fig. 7 : Exemple de sac à gravats utilisé pour stocker les déblais (Cl. Eric Chabanne).	29
Fig. 8 : Plan de localisation des murs et des coupes.	31
Fig. 9 : Extrait de la carte géologique des environs de Caylus (source : BRGM).....	32
Fig. 10 : Sceaux de Caylus : A. Un brochet (<i>lucius</i>) évoquant le <i>castrum lucii</i> (1243-1244) ; B. Le château accompagné d'un brochet (S.D.) (Bedos Rezak, 1980 : p. 170).	34
Fig. 11 : La maison des Loups en 1985 (Inventaire général, restitution Philippe Mannucci).....	37
Fig. 12 : La maison des Loups au XIX ^e siècle (Parker, 1853, p. 338).	37
Fig. 13 : mur nord de la maison (MUR 101) non chaîné avec le mur est (MUR 102) (Cl. : E. Chabanne).	38
Fig. 14 : Situation de la maison à quatre époques, entre 1787 et 2021 (approche régressive, réal. : E. Chabanne).....	39
Fig. 15 : Délimitation de la recomposition de la façade principale au XIX ^e s. (Inventaire général, restitution Philippe Mannucci ; repris par Eric Chabanne).	40
Fig. 16 : Lithographie tirée de l'ouvrage « Dans les rues du Vieux Caylus », non datée, reproduite dans la notice d'inventaire (Loncan 1982, p.14).	40
Fig. 17 : Croquis et délimitation de la recomposition de la façade occidentale (réal. : Eric Chabanne).....	41
Fig. 18 : Photographie de la reprise entre l'appareil réglé de moellons et la portion la plus récente (Cl. Eric Chabanne).....	42
Fig. 19 : Photographie de l'arase non désépaissie du MUR 104 (Cl. Eric Chabanne).....	42
Fig. 20 : Relevé du MUR 102, rez-de-chaussée, arrière-boutique.	43
Fig. 21 : Ouverture (OUV 101) dans le MUR 102, ayant probablement servi d'armoire murale puis d'évier (Cl. Eric Chabanne).....	44
Fig. 22 : La maison des Loups en 1985 (à gauche, Inventaire général, restitution Philippe Mannucci) et au XIX ^e siècle (à droite, Parker, 1853, p. 338) : estimation des niveaux de planchers.	45
Fig. 23 : Hypothèse de restitution de la composition de l'îlot au XVII ^e siècle (réal. : E. Chabanne).....	46
Fig. 24 : Plan général des sondages réalisés.....	47
Fig. 25 : Orthophotographie zénithale et plan du sondage S1.	48
Fig. 26 : Orthophotographie zénithale et plan du sondage S2.	49

Fig. 27 : Coupe générale ouest-est (combinaison des coupes 1.1 et 2.1).	50
Fig. 28 : Coupe générale nord-sud (combinaison des coupes 1.2, 2.3 et 2.5, S2 en miroir).	51
Fig. 29 : Sondage S1, relevé de la coupe nord (1.1).	52
Fig. 30 : Sondage S1, relevé de la coupe est (1.2).	53
Fig. 31 : Sondage S1, relevé de la coupe sud (combinaison 1.3 et 1.5).	54
Fig. 32 : Sondage S1, relevé de la coupe ouest (1.4).	55
Fig. 33 : Sondage S2, relevé de la coupe nord (2.1).	56
Fig. 34 : Sondage S2, relevé de la coupe est (2.2).	57
Fig. 35 : Sondage S2, relevé de la coupe sud (2.3).	58
Fig. 36 : Sondage S2, relevé de la coupe ouest (combinaison 2.4 et 2.5).	59
Fig. 37 : Diagramme stratigraphique phasé.	60
Fig. 38 : Détail en coupe de l'US 2021 (Cl. Eric Chabanne).	61
Fig. 40 : Vue planimétrique de l'US 1013 (Cl. Eric Chabanne).	61
Fig. 39 : Vue planimétrique de l'US 1012 (Cl. Eric Chabanne).	61
Fig. 41 : Apparition des US 1018 et 1019 en surface de 1007 (Cl. Eric Chabanne).	62
Fig. 42 : Vue des fondations du MUR 104 (Cl. Eric Chabanne).	62
Fig. 43 : Mobilier céramique de l'US 1007 (Cl. Eric Chabanne).	62
Fig. 44 : Le massif de maçonnerie MUR 106 1002-1011 (Cl. Eric Chabanne).	63
Fig. 45 : La face dressée des blocs orientaux de 1002 est partiellement visible malgré le mortier de 1003 qui la recouvre (Cl. Eric Chabanne).	63
Fig. 46 : Hypothèses d'interprétation du massif maçonné comme support intermédiaire (réal. Eric Chabanne)...	63
Fig. 47 : Cluny (71), maison 9 rue du Merle (dessin : J.-D. Salvêque, tiré de Esquieu et Pesez 1998).	64
Fig. 48 : Caylus (82), maison voisine de la maison des Loups (relevé : G. Séraphin).	64
Fig. 49 : Vue des maçonneries du MUR 102 (Cl. Eric Chabanne).	65
Fig. 50 : Vue planimétrique de l'US 2018 (Cl. Eric Chabanne).	65
Fig. 51 : Mobilier céramique de L'US 2018 (Cl. Eric Chabanne).	66
Fig. 52 : Détail de la surface de l'US 2016 (Cl. Eric Chabanne).	67
Fig. 53 : Vue planimétrique de l'US 2016 (Cl. Eric Chabanne).	67
Fig. 54 : Céramique mise au jour dans l'US 2005 (Cl. Eric Chabanne).	69
Fig. 55 : Vue planimétrique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).	70
Fig. 56 : Éléments de faune de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).	70
Fig. 57 : Mobilier métallique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).	70
Fig. 58 : Tesson de verre de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).	70
Fig. 59 : Mobilier céramique de l'US 2004 (Cl. Eric Chabanne).	71

Fig. 60 : Vue en coupe des US 2001, 2002, 2003 et 2004 (Cl. Eric Chabanne).....	72
Fig. 61 : Tessons de céramique découverts dans l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).....	72
Fig. 62 : Éléments de faune de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).....	72
Fig. 63 : Mobilier en verre de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).....	73
Fig. 65 : Pièces de cuir de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).....	73
Fig. 64 : Détail d'un éclat de verre gravé de l'US 2003 (Cl. Eric Chabanne).....	73
Fig. 66 : Vue de l'US 2008 après dégagement de 2001 et 2002 (Cl. Eric Chabanne).....	74
Fig. 68 : Vue de l'US 2002 dans l'angle nord-ouest du sondage S2 (Cl. Eric Chabanne).....	74
Fig. 67 : Relevé sommaire du bloc sud-ouest de 2008 (Cl. Eric Chabanne).....	74
Fig. 69 : Mobilier céramique de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).....	75
Fig. 72 : Cuir découvert dans l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).....	75
Fig. 70 : Restes osseux de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).....	75
Fig. 71 : Mobilier métallique de l'US 2002 (Cl. Eric Chabanne).....	75
Fig. 73 : Mobilier céramique de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 75 : Mobilier métallique de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 77 : Détail, monnaie de 1826 (5 <i>centesimi</i> , Charles-Felix de Sardaigne, US 2001 (Cl. Eric Chabanne)....	76
Fig. 74 : Restes osseux de l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 76 : Verre découvert dans l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 78 : Détail, épingle, US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 80 : Bouton découvert dans l'US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 79 : Détail, crayon en bois, US 2001 (Cl. Eric Chabanne).....	76
Fig. 81 : Vue de l'US 1006 (Cl. Eric Chabanne).....	78
Fig. 82 : Mobilier céramique de l'US 1006 (Cl. Eric Chabanne).....	78
Fig. 83 : Restes de faune, US 1006 (Cl. Chabanne).....	78
Fig. 84 : Fil de fer, US 1006 (Cl. Chabanne).....	78
Fig. 85 : Vue des US 1003 et 1008 (Cl. Eric Chabanne).....	79
Fig. 86 : Mobilier découvert dans l'US 1001 (Cl. Eric Chabanne).....	80

III. Inventaires techniques

A. Inventaire des faits

MUR 101	Mur nord de la maison, qui est en réalité une cloison séparant l'arrière-boutique de la maison voisine (parcelle AB0391)
MUR 102	Mur est de la maison, donnant sur la venelle. Composé de fondations (2020), de deux portions de parement (2017 et 2009) et percé par OUV 101
MUR 103	Mur sud de la maison, façade principale sur la rue Droite
MUR 104	Mur ouest de la maison, donnant sur l'impasse Prestat. Composé de deux portions de maçonnerie (1010 et 1005) et percé par FEN 101
MUR 105	Cloison intérieure sur laquelle s'appuie la cage d'escaliers. Composée d'une sablière basse (2014), de deux portions de maçonnerie (2013 et 2007) et comportant NCH 101
MUR 106	Maçonnerie découverte dans le sondage S1, dont l'arase apparait au décapage. Composée de de fondations (1011) et d'un départ de pilier arasé (1002)
MUR 107	Maçonnerie découverte dans le sondage S1, dont l'arase apparait au décapage. Composée de d'un lit de pose (1008) et d'une assise arasée (1003)
OUV 101	Ouverture pratiquée dans MUR 102, probablement à l'origine une armoire murale, transformée en évier puis percée au fond pour accéder à la venelle
FEN 101	Fenêtre dans MUR 104, non relevée
NCH 101	Niche ou trou de boulin dans MUR 105 face nord

B. Inventaire des unités stratigraphiques

Secteur_ US	Fait/EA	Description, mobilier	Interprétation
1 001		Niveau très hétérogène de limon sableux pulvérulent brun. Inclusions de charbons, mortier, graviers, calcaire (0,5-5 cm), un peu de TCA. Très pauvre en mobilier	Remblais remanié, lit de pose de la dalle béton (1017)
1 002	MUR 106	Blocs de calcaire (≈ 23 cm) liés par un mortier sableux ocre-jaune, très irréguliers sur la face ouest. Les trois autres faces semblent dressées	Support ? Départ d'arc diaphragme ?
1 003	MUR 107	Blocs de calcaire noyés dans un mortier sableux jaune et posés sur un lit de sable (1008). Arase conservée sur une seule assise (≈ 15 cm) qui semble se prolonger jusque sous l'escalier actuel	Support d'escalier ? Cloison arasée ?
1 004	MUR 104	Massif de béton coulé dans 1001	Fondation du pilier béton du MUR 104
1 005	MUR 104	Blocs de calcaire liés par un mortier sableux ocre-orange. Une seule assise (≈ 21 cm)	Ressaut de fondation actuel du MUR 104
1 006		Niveau très hétérogène de limon sableux pulvérulent brun. Inclusions de charbons, mortier, graviers, calcaire, TCA. Mobilier céramique, faune, métal	Remblais, exhaussement léger du niveau de sol de la boutique
1 007		Niveau compact argileux de couleur taupe. Inclusions d'éclats de calcaire (< 1 cm) et de petits charbons. Mobilier céramique, faune, métal	Remblais, aménagement du support intermédiaire ? (MUR 106) (équivalent à 2018)
1 008	MUR 107	Niveau sableux compact et homogène jaune. Stérile	Lit de pose de 1003
1 009		<i>Annulée</i>	
1 010	MUR 104	Moellons de calcaire disposés en deux assises (bas ≈ 9 cm ; haut ≈ 15 cm) liés par un mortier sableux rougeâtre	Fondations actuelles (?) du MUR 104
1 011	MUR 106	Blocs de calcaire noyés dans un mortier sableux ocre-jaune très compact, très irréguliers sur la face ouest (épaisseur ≈ 33 cm)	Fondations du support intermédiaire ?
1 012		Niveau argileux compact de couleur brune. Inclusions de gros éclats de calcaire (10-25 cm), galets de rivière. Très collante et difficile à fouiller. Stérile	Niveau antérieur à la construction de la maison (équivalent à 2021)
1 013		Niveau argileux compact hétérogène de couleur brune. Inclusions d'éclats de calcaire (≈ 1 cm), petits galets de rivière. Non fouillée	Niveau profond, fin de fouille (S1)

Secteur_ US	Fait/EA	Description, mobilier	Interprétation
1	014	Creusement dans 1006 pour l'aménagement de MUR 107	Creusement
1	015	Creusement dans 1012 pour l'aménagement de MUR 106	« Tranchée » de fondations
1	016	Creusement dans 1001 pour l'aménagement de 1004 et du pilier béton	Creusement
1	017	Dalle béton qui recouvrait la zone de sondage S1 avant le décapage	Dalle béton
1	018	Creusement pour l'aménagement des fondations de MUR 104	Creusement
1	019	Niveau composé d'argile + sable, meuble hétérogène rougeâtre. Inclusions de charbons et éclats de calcaire (4-5 cm) à la verticale	Comblement tranchée de fondations (1018) du MUR 104
2	001	Niveau très hétérogène de limon sableux pulvérulent taupe. Inclusions de morceaux de bois, éclats fins de calcaire, charbons, gravier, TCA. Mobilier céramique, faune, métal (monnaie ; morceau de fibule), verre, cuir, bouton plastique	Remblais remanié, lit de pose de la dalle béton (2006)
2	002	Niveau argileux et organique induré, gris sombre. Inclusions de gravier, petits éclats de calcaire, charbons, bois. Mobilier céramique, faune, métal, verre, cuir (chaussure)	Recharge organique du remblais (rehaussement de l'arrière-boutique), localisée nord-ouest de S2
2	003	Niveau limoneux très hétérogène de couleur beige. Inclusions gravier, éclats de calcaire, TCA, charbon, bois. Poches d'air. Mobilier (abondant) céramique, métal, verre, faune, cuir	Recharge de remblais (rehaussement de l'arrière-boutique)
2	004	Niveau limono-sableux brun foncé. Inclusions de bois (éclats), éclats calcaire, TCA, gravier. Mobilier (abondant) céramique, faune, verre, métal	Recharge de remblais (rehaussement de l'arrière-boutique)
2	005	Niveau limono-sableux assez compact et homogène de couleur jaune-beige. Inclusions de petits petits éclats de calcaire. Mobilier céramique	Recharge de remblais (rehaussement de l'arrière-boutique)
2	006	Dalle béton qui constitue le sol actuel de l'arrière-boutique, percée pour réaliser le sondage S2	Dalle béton
2	007	MUR 105 Moellons de calcaire grossièrement équarris liés par un mortier blanchâtre de chaux et sable irrégulier, crépis épars	Parement supérieur du MUR 105
2	008	Blocs de calcaire isolés. L'un d'entre eux présente deux faces dressées, un chant en angle droit et des traces de taille (pic et ciseau ou laye). Endommagé sur une face	Blocs abîmés utilisés en remblais

Secteur_US	Fait/EA	Description, mobilier	Interprétation	
2	009	MUR 102	Moellons de calcaire grossièrement équarris en assises irrégulières, mortier de terre brun (charbons et sable fin), crépis épars	Parement supérieur du MUR 102
2	010		Creusement dans 2015 pour l'aménagement du MUR 105	Creusement
2	011		Niveau sableux meuble et homogène de couleur brun sombre. Inclusions d'éléments organiques (décomposition de 2014 ?). Mobilier céramique (1 tesson)	Recharge de remblais (stabilisation du MUR 105 et rehaussement de l'arrière-boutique)
2	012		Niveau d'éclats de calcaire + un peu de limon sableux. Stérile	Remblais, lit de pose de 2014 (MUR 105)
2	013	MUR 105	Moellons de calcaire de dimensions irrégulières, liés par un mortier de terre, brun, comportant de la terre, des graines et du bois	Assise saillante (ressaut de fondation ?) du MUR 105
2	014	MUR 105	Pièce de bois longue (> longueur du sondage ; épaisseur ≈ 15 cm), équarrie	Sablère basse du MUR 105
2	015		Niveau limono-sableux très compact de couleur jaune clair, surface très irrégulière. Inclusions éclats de calcaire. Stérile	Remblais creusé pour aménagement MUR 105
2	016		Niveau fin (< 5 mm) argileux compact (induré) brun foncé. Inclusions d'éclats de calcaire, enduit de plâtre. Stérile	Niveau de circulation
2	017	MUR 102	Moellons de calcaire grossièrement ébauchés, disposés sur 7-9 assises et liés par un mortier sable ocre-jaune très compact	Parement inférieur du MUR 102
2	018		Niveau argileux compact taupe. Inclusions éclats de calcaire (< 1 cm), charbons, TCA. Mobilier céramique, faune	Remblais de stabilisation du MUR 102 (équivalent à 1007)
2	019		Niveau sableux meuble homogène orangé. Stérile	Remblais et nivellement contre MUR 102
2	020	MUR 102	Blocs bruts de calcaire empilés dans un léger creusement (2022), traces de mortier sableux ocre-jaune	Ressaut de fondation du MUR 102
2	021		Niveau argileux compact de couleur brune. Inclusions de gros éclats de calcaire (10-25 cm), galets. Non fouillée	Niveau antérieur à la construction de la maison (équivalent à 1012)
2	022		Creusement dans 2021 pour l'aménagement du MUR 102	« Tranchée » de fondations
2	023	MUR 105	Portion effondrée du MUR 105, probablement due à la dégradation de la sablière (2014)	Effondrement partiel du MUR 105

C. Inventaire du mobilier






C.1. La terre cuite

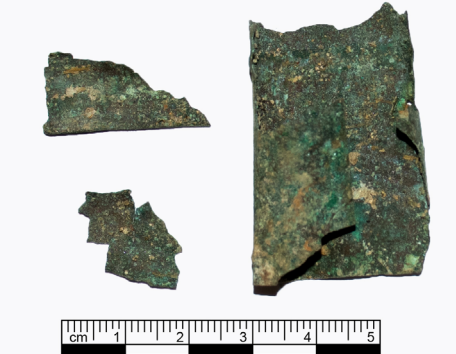

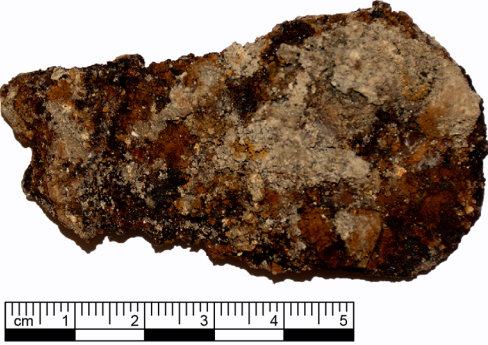

US	Groupe technique	Formes, description	NF
1001	Rouge	1 fond	3
		2 indéterminés	
		Total	
1006	Rouge	1 bord	1
	Rouge glaçurée	1 bord	2
		1 indéterminé	
	Grise (passée au feu)	2 indéterminés	2
Grise	1 indéterminé	1	
Total		6	
1007	Rouge	1 indéterminé	1
	Rouge mi-fine	1 indéterminé	1
	Grise (passée au feu)	1 fond	7
		6 indéterminés	
Total		9	
2001	Rouge	3 bords	3
	Rouge à engobe	1 bord	2
		1 indéterminé	
	Rouge glaçurée	3 fonds	19
		1 préhension	
		7 bords	
		8 indéterminés	
	Grise	1 préhension	1
	Grise glaçurée	1 bord	3
		2 fonds	
	Claire glaçurée	2 bords	3
		1 indéterminé	
Claire (faïence)	1 bord	6	
	5 indéterminés		
Total		37	

US	Groupe technique	Formes, description	NF
2002	Rouge (passée au feu)	1 bord	2
		1 indéterminé	
	Rouge glaçurée	2 fonds	10
		5 bords	
		3 indéterminés	
	Claire (faïence)	1 fond	7
6 indéterminés			
Total			19
2003	Rouge	2 préhensions	11
		9 indéterminés	
	Rouge glaçurée	9 fonds	71
		27 bords	
		35 indéterminés	
	Rouge glaçurée (passée au feu)	1 bord	5
		1 préhension	
		3 indéterminés	
	Claire (faïence)	2 indéterminés	2
	Total		
2004	Rouge	15 indéterminés	15
	Rouge à engobe	2 fonds	8
		6 indéterminés	
	Rouge glaçurée	2 fonds	63
		29 bords	
		32 indéterminés	
	Rouge glaçurée (passée au feu)	1 bord	21
		1 préhension	
		19 indéterminés	
	Grise	1 préhension	2
		1 indéterminé	
	Gris glaçurée	1 bord	2
		1 indéterminé	
	Claire à glaçure jaune	1 bord	3
2 indéterminés			
Claire (faïence)	2 indéterminés	2	
Total			116

US	Groupe technique	Formes, description	NF
2005	Grise	3 indéterminés	3
Total			3
2011	Rouge glaçurée (passée au feu)	1 indéterminé	1
Total			1
2018	Rouge polie	1 fond	6
		1 bord	
		4 indéterminés	
	Grise polie	1 indéterminé	1
	Grise	1 bord	13
		12 indéterminés	
Total			20
Total général			303

C.2. Le métal


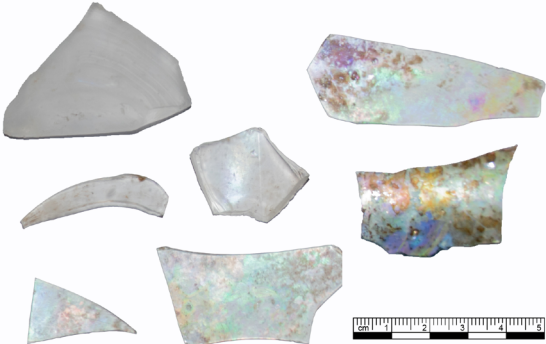

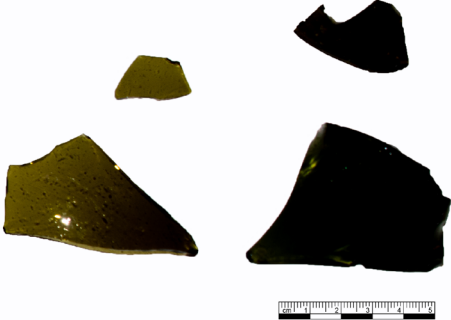
US	Description	Photo
1006	Fil de fer	
1007	Fragment de métal ferreux (quicaillerie ?)	
	Monnaie en alliage cuivreux, 5 centimes, lire sarde, datant de 1826, règne de Charles-Félix	
2001	Porte ardillon de fibule en alliage cuivreux	
	Fragment de métal ferreux (quicaillerie ?)	


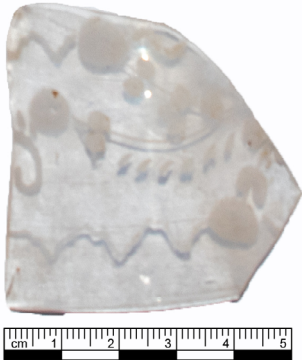
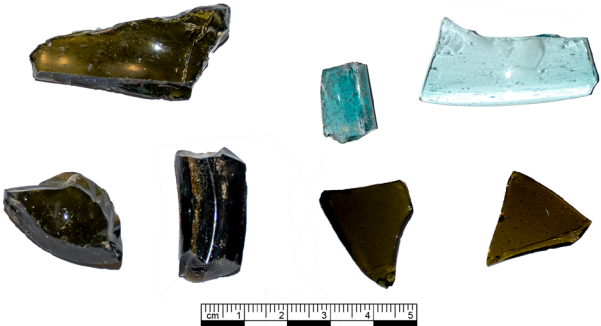

US	Description	Photo
2001	Cylindre en métal cuivreux, feuille très fine (< 1 mm)	
2002	Fragment de métal ferreux (quicaillerie ?)	
2003	Fragment de métal ferreux (quicaillerie ?)	
2004	Métal ferreux, clous	

Total général

21

C.3. Le verre

US	Description	Photo	NF
	Verre coloré		8
2001	Verre transparent		7
	Verre gravé		1
Total			16
2003	Verre coloré		4

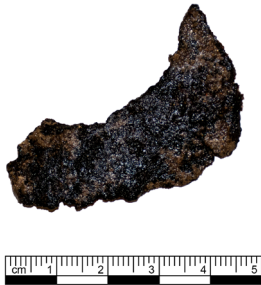


US	Description	Photo	NF
2003	Verre transparent		14
	Verre gravé		1
Total			19
2004	Verre coloré		7
	Verre transparent		2
Total			9
Total général			44

C.4. Le mobilier organique


• Les os/coquilles

US	Formes, description	NF
1006	Os longs	5
	Dents	1
	Coquilles (escargots)	2
Total		8
2001	Os longs	39
	Vertèbres	6
	Crânes/dents	6
	Scapula	1
	Indéterminés	5
Total		57
2002	Os longs	9
	Crânes	1
	Vertèbres	2
Total		12
2003	Os longs	33
	Vertèbres	3
	Crânes/mandibules/dents	10
	Indéterminés	5
Total		51
2004	Os longs	34
	Vertèbres	2
	Crânes/dents	5
	Indéterminés	11
	Coquilles (huîtres)	1
Total		53
2011	Os longs	3
Total		3
2018	Os longs	5
Total		5
Total général		189

• Le cuir

US	Description	Photo
2001	Pièce indéterminée	
2002	Pièces de chaussure (pointure d'enfant)	
2003	Pièces indéterminées et éléments de chaussures	
Total général		14

C.5. Le plastique

US	Description	Photo
2001	Bouton en plastique noir	
Total général		1

